Neuchâtel — N° 36 (10 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 13 février 1956

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.80
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal

218me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.). Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S. A.*, « *A S S A* » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Nécessité de la formation professionnelle

La prospérité économique de la Suisse n'a pas freiné la formation professionnelle, et il est inexact de prétendre que la « haute conjoncture » a provoqué une augmentation du nombre des manœuvres.

C'est ce qui ressort d'une étude qui vient d'être publiée par M. Ch. Bujard, suppléant de l'inspecteur fédéral des fabriques du 1er arrondissement. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer, du moins à première vue: malgré le recul des naissances avant la guerre de 1939, le nombre des contrats d'apprentissage n'a cessé de s'élever. En 1942, on avait dénombré 21.600 nouveaux apprentis ; en 1953, ils étaient 27.700.

✦✦✦

La proportion des jeunes gens qui renoncent à une formation professionnelle est aujourd'hui relativement faible. En 1953, si l'on fait abstraction de 4500 d'entre eux qui ont choisi l'agriculture, 2200 seulement sont entrés sans formation dans la vie pratique. Ce chiffre ne représente que le 7 % de ceux qui ont terminé leur scolarité, mais il est encore trop élevé. Il ne faut certes pas nourrir de craintes excessives quant à l'avenir de la génération montante. La prospérité exceptionnelle de ces dernières années a développé l'artisanat, le commerce, l'industrie et les services de transports ; du même coup, elle a créé une nouvelle demande de main-d'œuvre et favorisé la formation professionnelle. Mais est-ce suffisant ?

✦✦✦

M. Bujard passe en revue la situation dans les cantons romands. L'étude qu'il consacre en particulier à Neuchâtel est instructive. Il remarque par exemple qu'en 1952, l'âge moyen des ouvriers boitiers de la Chaux-de-Fonds était de 58 ans. Or, ces travailleurs spécialisés, qui avaient chômé plus de dix ans lors de la crise, ne pouvaient encourager leurs fils à embrasser ce métier. Il fallut entreprendre de gros efforts pour vaincre ce courant de pessimisme et revaloriser la profession tout en rajeunissant ses cadres. L'évolution qui s'est manifestée depuis 1942 dans toute l'industrie horlogère témoigne d'ailleurs que la tendance actuelle est nettement en faveur de l'apprentissage.

Mais le bilan n'est pas aussi réjouissant dans toutes les industries. On se plaint dans notre canton du manque de candidats dans la coiffure, le bâtiment, la couture. « Nous avons appris, note M. Bujard, que dans une importante fabrique d'appareils électriques de Neuchâtel, on occupait 203 manœuvres hommes, dont 8 âgés de moins de dix-huit ans, et 300 femmes, dont 30 âgées de moins de 20 ans (...) Dans une fabrique de meubles qui n'occupe que de la main-d'œuvre qualifiée, il a dû être fait appel à des ouvriers italiens et allemands, un nombre important d'ouvriers de métier s'étant engagés comme manœuvres dans une fabrique de machines et dans une fabrique d'horlogerie, où ils étaient mieux payés. Ces renseignements corroborent, hélas ! la statistique du département de l'industrie, à Neuchâtel : aucun apprenti menuisier-ébéniste n'obtiendra le certificat en 1956 et en 1957, alors que dans l'industrie horlogère il en a été délivré 77. »

✦✦✦

Certes, la plupart des parents comptent moins que par le passé sur un gain immédiat de leur progéniture à la fin de la scolarité ; ils ont compris qu'il fallait d'abord apprendre un métier à leurs enfants et que le temps d'apprentissage n'était jamais perdu.

Pourtant, certains objectent encore que la révolution industrielle marquée par l'avènement du robot supprimera la formation professionnelle. Rien n'est plus faux. En effet le machinisme poussé à ses ultimes conséquences libère l'ouvrier de tout effort physique excessif ou même simplement pénible ; les « hommes de peine » disparaissent, il y a toujours moins de manœuvres. Libérant l'ouvrier, la machine libère du même coup l'industrie de l'ouvrier lui-même, de telle manière que la place de celui-ci dans la production diminue.

Jean HOSTETTLER.

(Lire la suite en 9me page)

LIRE AUJOURD'HUI :

PAGE 4 :

Propos sur l'éducation
CINÉMA ET THÉATRE

PAGES 6 et 7 :

TOUS LES SPORTS
Young Sprinters simpose facilement à Zurich
Ambri empoche son 7me point en quatre matches
Les Grisons marquent les buts à la dizaine
Madeleine Berthod et Raymond Fellay triomphent

OFFENSIVE DU FROID: LÉGER RALENTISSEMENT

Dans le port de Neuchâtel
Les agents de police et... un brise-glace ont remporté samedi L'« OPÉRATION CYGNES »

Samedi matin. Le froid a eu raison de l'élégance et de la coquetterie des Neuchâteloises en les obligeant à troquer bas fins contre pantalons de ski et coquets « bibis » contre écharpes de laine. Le froid a eu raison du traditionnel marché du samedi en vidant — à un banc près — la place habituellement si animée. Le froid a eu raison des conduites d'eau en les faisant sauter. Le froid a eu raison des bords du lac en les transformant en patinoires. Mais le froid a trouvé plus fort que lui lorsqu'il a voulu s'attaquer aux cygnes : les agents de la police locale lui ont opposé un « non » catégorique.

La chanson dit que « les agents sont de braves gens ». Les ayant vus à l'œuvre ces jours, nous leur levons notre chapeau. Simplement, sans bombement de torse, ils ont passé des heures à la bise pour sauver une bande de « sauvages ». C'est du beau travail.

Une trentaine de pensionnaires dans la « nursery » de la police

Le port, théâtre de l'opération « cygne », est méconnaissable. La glace en prend possession mètre par mètre. Comment ramener à terre les palmipèdes encerclés dans différents endroits ? Un seul moyen : leur déléguer un guide. Sautant dans une barque, le gardien du port, M. Rothpletz, avance lentement, cassant la glace avec ses rames. Arrivé à grand-peine vers les isolés, il les pousse dans le passage libre.

Mais la tâche est loin d'être terminée. Près du bord, les cygnes refusent de monter à terre. Un agent, en équilibre sur un ponton, muni d'un énorme filet, joue au chasseur de papillons. Il manque de peu de nombreux bains lorsque le cygne, enfin pris, se débat, donne des coups de bec pour ne s'apaiser qu'une fois installé dans le hangar ou se prélassent déjà une trentaine de ses frères. L'accueillant avec une tendresse digne d'une nurse, un agent lui enlève les morceaux de glace collés à ses plumes, l'installe sur un lit de sciure près d'un calorifère et lui offre une pâtée de son, d'eau et de pain sur laquelle la bête se jette goulûment.

Les arrivées se succèdent rapidement. Une mouette est apportée, collée à un morceau de glace plus grand qu'elle. Il faut la dégager prudemment pour lui éviter des blessures aux pattes. Rameurs, sauveteurs, restaurateurs, infirmiers, nos policiers transis ont le sourire : les cygnes de Neuchâtel sont sauvés.

La « Bécassine » a rallié son port d'attache

Un craquement sourd se fait entendre brusquement. Coup de tonnerre ? Non. C'est notre « Bécassine » qui s'est libérée des glaces de la Broye et qui joue au brise-glace dans le port. Quelques bateaux sont bloqués ; amarrés aux pontons, ils risquent d'éclater. Zigzaguant près des barques, notre unité navale a droit, elle aussi, à sa médaille de sauvetage.

(Lire la suite en 9me page)

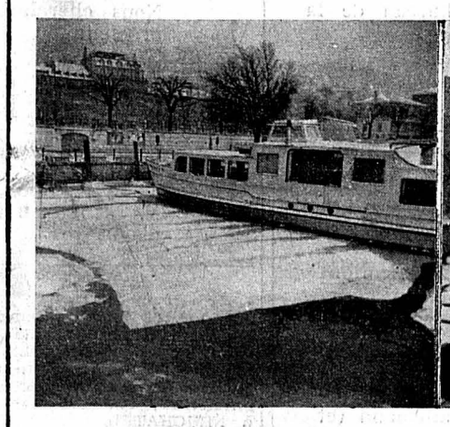

La «Ville de Morat» est entouré par la glace.

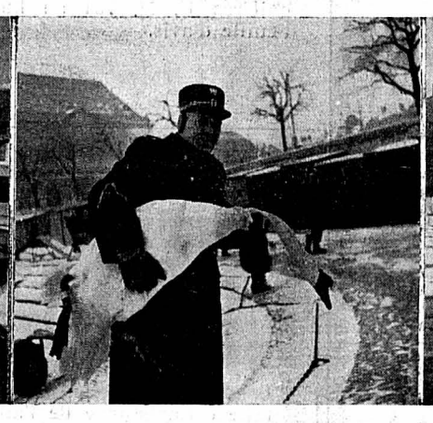

Toute résistance est inutile !

Les cygnes sont capturés à l'aide de «puisoirs» de pêcheurs.

Les températures restent basses dans toute la région

A Neuchâtel, la température est quelque peu remontée. Samedi, l'Observatoire notait une moyenne de — 14,7°, avec un minimum de — 18,7°, tandis que dimanche, la température se maintenait à — 12°, avec un minimum de — 15° et un maximum de — 8,4. Il faisait donc encore très froid, et rares furent les promeneurs.

A Chaumont, où la température était de — 15, il y avait peu de monde également.

Beaucoup de patineurs aux Grands-Marais

La bise s'étant fort affaiblie, il y eut hier beaucoup de patineurs aux Grands-Marais, transportés par les bateaux de la Société de navigation ou par les trains de la B.-N.

On patine sur le Loclat

Le Loclat, le petit lac situé à l'est de Saint-Blaise, est recouvert d'une épaisse couche de glace sur toute sa surface. Aussi peut-on y patiner sans aucun danger, ce dont ne se fait pas faute la jeunesse des environs.

Les laitiers renoncent à porter le lait à domicile

Le lait gelant dans les bidons par suite du froid extrêmement rigoureux et de la bise, les laitiers d'Yverdon ont renoncé depuis vendredi à distribuer le lait à domicile. En revanche, les laiteries sont ouvertes au public dès 6 heures du matin.

Le lac de Bienne à moitié gelé

Depuis dimanche, la partie gelée du lac de Bienne a sensiblement augmenté. Toute la surface comprise à l'ouest de l'île de Saint-Pierre et Gléresse est entièrement prise par les glaces. Il en est de même de la partie est, au large de Bienne, où la glace est assez solide pour qu'on puisse patiner ; une légère couche de neige la recouvre.

Grande animation

(c) Il y eut une grande animation sur les quais et sur les bords du lac dimanche après-midi, malgré un froid encore vif, mais tout de même plus supportable que les jours précédents (— 7 à — 10 degrés). Les patineurs purent s'en donner à cœur joie sur une piste de glace élargie et s'étendant du port au-delà du restaurant Beau-Rivage.

Les unités du lac de Bienne sont immobilisées dans la glace, mais les canaux de la Suze, de la Thièle et de l'Aar sont demeurés libres, heureusement pour les hôtes aquatiques si nombreux à leur embouchure.

(Lire la suite en 9me page)

La glace s'étant rompue
Une fillette se noie dans la Thièle à Yverdon

(c) Hier après-midi, vers 15 h. 20, à l'embouchure de la Thièle, les petites Anne-Marie et Catherine, âgées respectivement de 10 et 9 ans, filles de M. Louis Decker, employé dans une entreprise de la ville, domicilié à la rue Roger-de-Guimps, se promenaient seules sur la glace.

Soudain, à 4 ou 5 mètres du môle, la glace se rompit et les deux enfants disparurent dans les flots. Les spectateurs du drame s'empressèrent de leur porter secours. M. Robert Pfister plongea courageusement et ramena sur terre ferme Anne-Marie qui fut aussitôt conduite à l'hôpital. MM. Pierre Vuillemin et Gaston Morgenegger entrèrent dans l'eau à leur tour, mais paralysés par le froid, ils durent abandonner leur sauvetage. D'autres personnes parvinrent à retirer Catherine de l'élément liquide.

La pauvre petite, qui avait perdu connaissance, fut ramenée à la vie par le pulmotor du P.P.S., mandé d'urgence. On la transporta également à l'hôpital, mais en dépit des soins qui lui furent prodigués, elle devait expirer peu après son arrivée.

Ce drame a plongé dans la consternation les habitants de notre ville où le père de la victime est justement estimé.

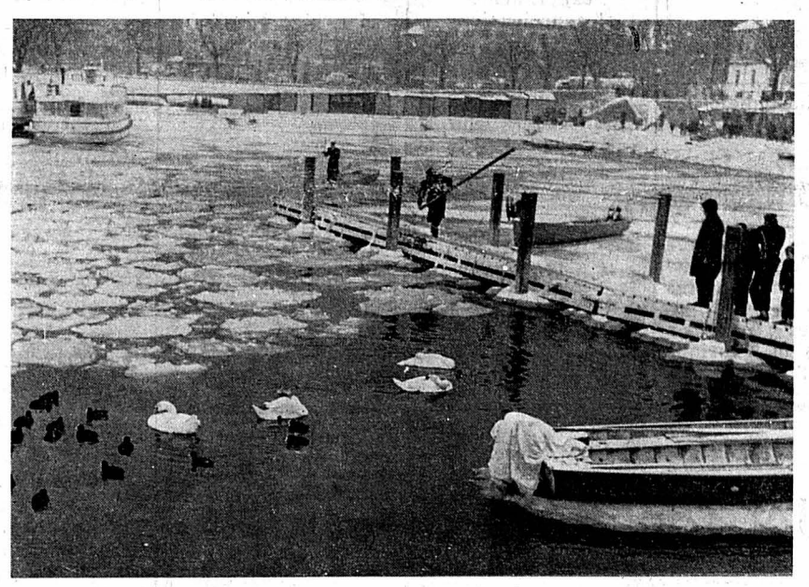

La glace envahit le port, et les cygnes se réfugient dans les rares endroits où l'eau reste libre.

(Phot. Castellani, Neuchâtel)

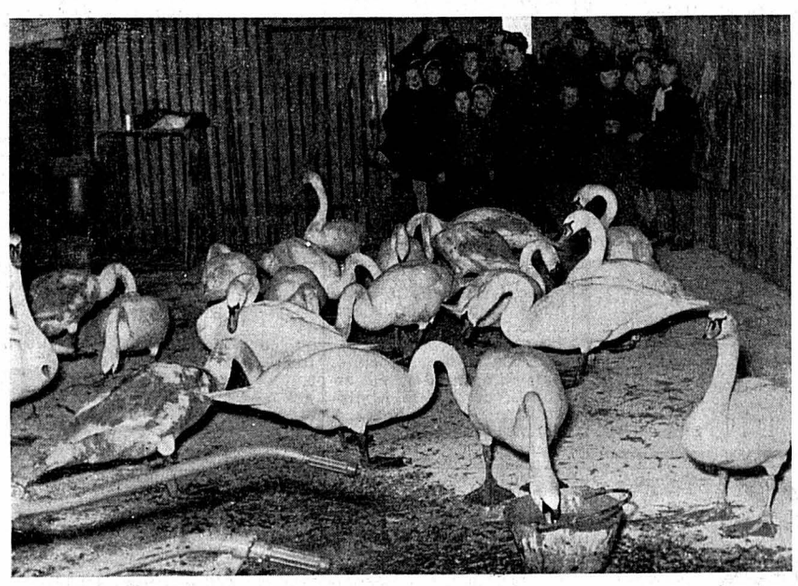

Enfin au chaud ! Les cygnes sont maintenant à l'abri dans les hangars de la voirie.

PERTURBATIONS DANS TOUTE LA SUISSE

Les températures enregistrées en Suisse durant le week-end ont été moins rigoureuses qu'au cours de la semaine dernière. Hier matin à 7 h., le thermomètre enregistrait : — 20 à Goeschenen, — 18 à Brigue, — 19 à Coire, — 17 à la Chaux-de-Fonds, — 27 au Chasseral, — 15 à Fribourg, — 18 à Glaris, — 15 à Saint-Gall, — 10 à Lausanne, — 11 à Genève, — 14 à Sion, — 6 à Locarno et — 9 à Bâle.

Les sapeurs de Genève ont dû intervenir 40 fois dimanche

GENÈVE, 12. — Dimanche, les sapeurs du poste permanent ont eu à intervenir une quarantaine de fois pour des feux de cheminées, d'appartements, et pour des inondations provoquées par la rupture de conduites, soit en ville soit en banlieue. Les dommages se chiffrent par dizaines de milliers de francs. Une inondation s'est produite dans la partie supérieure du palais Wilson, occupé par des organisations internationales, qui à elle seule, a causé pour quelque 10,000 francs de dégâts.

Une barrière de glace de plusieurs mètres d'épaisseur

GENÈVE, 12. — Samedi, alors que la bise avait fortement diminué et que la température était un peu moins basse, le lac a déversé dans la rade et le bras gauche du Rhône d'énormes bancs de glace qui allaient s'accumulant sur les grilles de l'usine électriques de la Coulouvrenière. Une équipe d'une dizaine d'hommes s'employa à briser pendant toute la matinée cet amas de glace qui augmentait de minute en minute.

(Lire la suite en 9me page)

IL FAIT MOINS FROID DANS LE NORD DE L'EUROPE MAIS LE SUD DU CONTINENT SUBIT TOUJOURS LE GEL

16 degrés sous zéro à Marseille

En certains endroits de la Côte d'Azur on a mesuré jusqu'à 60 cm. de neige

PARIS, 12 (A.F.P.). — La vague de froid qui continue à sévir en France a permis à Marseille d'enregistrer un nouveau record : 16 degrés sous zéro, contre 14,3 en 1929. De nombreux immeubles de la ville sont privés d'eau à la suite de l'éclatement des canalisations.

La couche de neige atteint, en certains endroits de la Côte d'Azur, 60 centimètres. De mémoire de Méridional, on n'avait jamais vu autant de neige dans le Midi !

Il a fallu interdire la circulation sur la route de la Grande-Corniche, entre Nice et Menton, des arbres étant tombés sur la chaussée recouverte de 40 centimètres de neige. De nombreux dérapages et collisions se sont produits sur les deux autres routes de la Moyenne et de la Basse-Corniche, entre Nice et Monaco. Il y a 60 centimètres de neige sur les routes de l'Estérel, entre Cannes et Saint-Raphaël.

— 13 à Toulouse

Froid rigoureux également dans le sud-ouest, où l'on a enregistré, dimanche matin, — 13 à Toulouse, — 10 à Bordeaux, et — 8 sur la côte basque. Le vent du nord qui a soufflé en tempête a dévasté de nombreux parcs à huîtres dans le bassin d'Arcachon.

Navigation pratiquement suspendue sur le Rhin

La navigation est pratiquement suspendue sur le Rhin, le lit du fleuve étant sur les deux tiers encombré par les glaces. A Strasbourg, on a enregistré — 14,5 degrés.

La température a de nouveau baissé dans le quart sud-est de la France pour atteindre — 22 degrés à Saint-Etienne, — 19 au Puy et — 14 à Lyon.

La surface du lac d'Annecy est gelée à quelque trois cents mètres du rivage et on a enregistré jusqu'à — 27 degrés dans certains quartiers de la ville.

Selon la météorologie nationale, le réchauffement qui vient du nord s'étend progressivement sur toute la moitié nord de la France.

Encore une dizaine de morts en Italie

ROME, 12 (A.F.P.) — Le froid a repris l'offensive en Italie avec une rigueur accrue, causant la mort d'une dizaine de personnes.

(Lire la suite en 9me page)

Plusieurs centaines de disparus

Une terrible avalanche dévaste une centrale hydroélectrique en Macédoine yougoslave

BELGRADE, 12 (A.F.P.). — Une avalanche, tombée sur la centrale hydro-électrique de Mavrovo, aux environs de Skoplie, en Macédoine yougoslave, aurait fait de très nombreuses victimes, tant morts que blessés. Les communications avec la région où s'est produite la catastrophe étant interrompues, on ne peut encore faire le bilan, même approximatif, du désastre, mais il semble que la perte de très nombreuses vies humaines soit à déplorer.

Des dizaines, et peut-être des centaines d'ouvriers, ont été engloutis aujourd'hui par la terrible avalanche qui s'est abattue sur la centrale hydro-électrique de Mavrovo, aux environs de Skoplie, en Macédoine yougoslave.

(Lire la suite en 9me page)

AVIS OFFICIELS

Par suite de démission honorable des titulaires,

deux postes
de professeurs de sciences agricoles

sont mis au concours
à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier.

Les candidats, qui doivent être porteurs d'un diplôme d'ingénieur-agronome délivré par l'Ecole polytechnique fédérale, sont invités à présenter leurs offres de service, avec curriculum vitae, jusqu'au samedi 25 février 1956, à la direction de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier qui leur communiquera le cahier des charges.

Entrée en fonctions : fin mars - début avril.

COMMUNE de TRAVERS

Les Services industriels de la commune de Travers mettent au concours une place de

monteur-électricien

pour installations intérieures et extérieures. Place stable, caisse de retraite.

Les offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sont à adresser à la direction des Services industriels jusqu'au 20 février 1956.

Entrée en fonction : 1er mai 1956.

A LOUER

A louer près de la gare, dans immeuble moderne, tout confort,

studio avec cuisinette

et bains, Fr. 115.— par mois ; chambre indépendante avec eau courante, Fr. 60.— par mois. — Adresser offres écrites à X. P. 726 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer aux Fausses-Brayes, pour tout de suite, petit

logement

modeste de 3 pièces et dépendances. S'adresser à l'étude Jeanneret & Soguel.

A louer pour fin avril, quartier de la Maladière, appartement de

3 PIÈCES, HALL

salle de bains, chauffage général, service de concierge. Loyer mensuel Fr. 200.—, chauffage et eau chaude compris.

Ecrire sous chiffres B. S. 676 au bureau de la Feuille d'avis.

IMMEUBLES

Immeubles

A vendre à la Chaux-de-Fonds, en plein centre, immeubles de bon rendement (8 %) prix de vente calculé sur un revenu de 6 %. Ecrire sous chiffres P. 1882 N. à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre dans la région Corcelles-Peseux

petit immeuble

avec atelier pour 20 ouvriers, bureau et vestiaires. Quatre appartements de trois pièces disponibles. Conviendrait pour petite industrie ou horlogerie. Adresser offres sous chiffres P. H. 719 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Belle chambre à un ou deux lits au centre ; bains ; 24, Coq-d'Inde, 2me, à droite.

A louer chambre meublée indépendante. Breguet 10, 3me, à droite.

A louer chambre indépendante, confort et vue. Tél. 8 26 41.

PENSIONS

Pour retraité

A louer jolie chambre avec pension. Prix raisonnable. Tél. 8 28 39.

Chambre indépendante avec eau courante et pension. Mlle Monnard, Beaux-Arts 3. Tél. 5 20 38.

DEM. A LOUER

On cherche en ville ou à proximité

appartement

de 2 pièces avec ou sans confort, pour entrée immédiate. Adresser offres écrites à T. L. 723 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Jeunes filles

habiles seraient engagées tout de suite pour apprendre belle partie de l'horlogerie. Salaire immédiat. Adresser offres écrites à W. O. 727 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de commerce de la Chaux-de-Fonds cherche

sténodactylographe

ayant notions de comptabilité pour entrée immédiate ou à convenir. Travail indépendant et de confiance.
Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres U. M. 724 au bureau de la Feuille d'avis.

INTERAVIA

engagerait pour ses publications aéronautiques :

un rédacteur

Langue maternelle : français. Parfaite connaissance de l'allemand (et éventuellement de l'anglais).

Conditions essentielles :
Style impeccable (français)
Bonne connaissance de la terminologie aéronautique ;

un ingénieur ou technicien

en électronique.

Langue maternelle : français ou allemand, bonnes connaissances pratiques des deux langues.

Condition essentielle : aptitude à rédiger.

Entrée à convenir. Adresser offres avec curriculum vitae, références, prétentions, photo, au

Secrétariat d'INTERAVIA S. A.
GENÈVE 11

On demande, pour entrée immédiate ou date à convenir,

sténodactylo-téléphoniste

pour correspondance, téléphone et divers travaux de bureau ; si possible de langue maternelle allemande et connaissant très bien le français. Place stable.

Faire offres détaillées avec photographie, prétentions de salaire, à la Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie S. A., Peseux.

CHAUFFEUR
expérimenté et consciencieux

est demandé par entreprise de construction. Place stable et intéressante pour personne pouvant donner satisfaction. S'adresser sous chiffres X. M. 642 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 1er mars

jeune fille

de 15 à 17 ans, pour aider au portage du lait et au commerce. Bon salaire. S'adresser à la laiterie Guillet, Gibraltar 20, ou téléphoner au 5 15 36 ou 5 51 75.

On cherche

fille d'office
(machine à café)

Bons gages. Entrée tout de suite ou à convenir. Faire offres à la confiserie Vautravers, Neuchâtel.

Je cherche

jeune fille

pour m'aider au magasin. Nourrie, logée et blanchie. Congés réguliers. Salaire à convenir. Entrée immédiate ou en mars. Faire offres ou se présenter à M. Jenny-Clottu, épicerie - primeurs, place Purry 2, Neuchâtel. Téléphone magasin : 5 31 07 ; téléphone logement : 5 28 03.

Nous cherchons

UN CHEF DE RAYON

(homme ou femme)

pour notre département de chaussures

Nous demandons : une personne qualifiée, ayant déjà occupé un poste similaire, possédant une grande expérience de l'achat et de la vente des chaussures en tous genres, capable de diriger le personnel de son département, ayant de l'initiative et des qualités d'organisation.

Nous offrons : situation intéressante et d'avenir pour candidat (e) capable. Caisse de retraite.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire à la direction des

GRANDS MAGASINS

Innovation S.A. LAUSANNE

COMPTABLE-CORRESPONDANT

Maison d'importation de vins fins du Jura neuchâtelois engagerait, pour tout de suite ou époque à convenir, un comptable-correspondant connaissant tous les travaux de la branche, capable de diriger l'entreprise en l'absence du chef de maison, et d'être, par la suite, un vrai collaborateur.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, prétentions et références sous chiffres P 1809 N à Publicitas, Neuchâtel. Discrétion assurée.

Nous cherchons pour le 1er mai prochain

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour correspondance et facturation. Travail varié et intéressant. Place stable. — Faire offres sous chiffres V. N. 728 au bureau de la Feuille d'avis.

GOUVERNANTE

de 40 à 65 ans, en bonne santé et capable de tenir un ménage soigné de trois adultes, trouverait engagement durable et vie de famille, tout en conservant sa liberté et ses congés réguliers. Se présenter, avec références, chez Mme Andrée MATTHEY, rue des Parcs 17 (rez-de-chaussée), à NEUCHATEL.

Entreprise industrielle dans le Jura neuchâtelois cherche une

STÉNODACTYLO

expérimentée, connaissant bien l'orthographe, pour la correspondance française de plusieurs de ses services, et l'exécution de divers travaux accessoires.

Date d'entrée : à convenir.

A disposition : un appartement d'une pièce ou une chambre indépendante.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres F. X. 708 au bureau de la Feuille d'avis.

Bon salon de la place pour messieurs cherche

coiffeur

Place stable. — Adresser offres écrites à Q. I. 720 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un jeune

commissionnaire

S'adresser à la boucherie Leuenberger, rue du Trésor.

On cherche, pour le 1er mars,

sommelière

connaissant les deux services. — Adresser offres écrites à Y. P. 702 au bureau de la Feuille d'avis.

ANGLETERRE

Nous cherchons pour le mois d'avril une jeune fille parlant si possible l'allemand, pour aider au ménage. Téléphoner au 5 63 18, à partir de 16 h.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune homme cherche place de

chauffeur-livreur

Libre tout de suite. — Adresser offres écrites à R. I. 691 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour plusieurs

Italiens

je cherche des places de manœuvres dans le bâtiment, sur les chantiers, en forêt, pour travaux de cave ou travaux de vignes ou à la campagne. Plusieurs ont déjà été en Suisse, certificats à disposition. — S'adresser à Constant Vuillemin, à Boudry.

Jeune fille

aimant les travaux de ménage est demandée comme aide de cuisine à l'hôpital Pourtalès.

On cherche

jeune fille

(ou dame) pour travaux de brochage. S'adresser à l'atelier de reliure O. Brun, Seyon 28.

Femme de ménage

est demandée trois fois par semaine. S'adresser à Mme Alain de Reynier, faubourg de l'Hôpital 92, Tél. 5 17 45.

Organisation de propagande ayant son siège à Zurich, cherche une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française. Connaissance approfondie de l'allemand exigée.
Place stable, bien rétribuée, avec caisse de pension. Entrée le 1er avril.
Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres OFA 5416 L à Orell Füssli-Annonces, LAUSANNE.

Anglaise (fille d'agriculteur), 22 ans, 8 mois en Suisse alémanique, cherche

place intéressante

dans famille avec enfants, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Offres sous chiffres OFA 7405 B à Orell Füssli-Annonces, Langenthal.

Jeune Suissesse allemande terminant son apprentissage commercial cherche pour le 1er mai 1956 une place dans un

BUREAU

à Neuchâtel. Connaissances : français et anglais. La préférence sera donnée à une maison donnant l'occasion de se perfectionner avant tout dans la langue française. Ecrire à Ruth Fürst, Schlossberg 27, Romanshorn (TG).

JEUNE HOMME

diplômé de l'école de commerce, Suisse allemand, bonnes connaissances de français, notions d'italien et d'anglais, cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres à Erwin Branger, Areno, Davos-Platz.

Italien de 25 ans cherche place de

gypseur-peintre

Possède certificat de capacités. Adresser offres écrites à T. I. 635 au bureau de la Feuille d'avis.

Electricien

cherche place supérieure pour le printemps. Prescriptions et connaissances professionnelles service de dérangements ou commandements électroniques. — Adresser offres écrites à Y. Q. 725 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune peintre

suisse allemand cherche emploi dans bonne entreprise, à Neuchâtel, pour le 1er mars 1956. (Eventuellement échange.) — Adresse : Hans Lehmann, peintre, Richigen, près Berne. Tél. (031) 67 22 34.

Personne seule, 51 ans, ayant toujours été en service, expérimentée, cherche place dans

ménage

ou chez personne seule (dame ou monsieur) ou emploi quelconque. Gages modestes. — Adresser offres écrites à R. J. 721 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame

cherche emploi dans fabrique ou à domicile. Ouvrière capable. Adresser offres écrites à S. K. 722 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

Je cherche

réchaud butagaz

avec ou sans four. — Tél. 7 55 20.

Véhicules à moteur

A vendre de première main

scooter « VESPA »

1955, 125 cm³, à l'état de neuf. Roulé 10.000 km. S'adresser à Jean Piller, Vignoble 27, la Coudre, le soir à partir de 20 h. ou téléphoner pendant les heures de travail au 6 45 77.

Foin regain
première qualité

A vendre 18.000 kg. de foin et regain au prix du jour, ainsi qu'une auto « Ford », 11 HP, en bon état, pour cause de double emploi. S'adresser à Albert Jeanrenaud, Colombes-Roches, tél. (039) 3 18 50.

PROF. MÉDICALES

Dr Raoul Robert
PARCS 1
DE RETOUR
Pour cause de départ,

A VENDRE

à vendre excellent

PIANO

brun en parfait état : Fr. 680.— rendu sur place, avec garantie, ainsi qu'un superbe piano brun, à l'état de neuf, peu employé, cédé à moitié prix de sa valeur. Réelle occasion. Tél. (039) 2 17 55.

Pour la SALLE de BAINS, le BALCON, etc.

Joli... et pratique

Corde à linge en plastic —.90
Couleurs diverses, longueur : 10 m.
timbres-ristourne

Pinces à linge en plastic —.95
Couleurs diverses, le carton de 12 p.
timbres-ristourne

La Cité
ST-HONORÉ Neuchâtel ST-MAURICE
2me étage (ascenseur)

Le couvreur

Transformation de toitures
Peinture des fers-blancs
Réfection des cheminées

Willy VUILLEMIN
Evole 33 Tél. 5 25 75

CONTRE :
- **la pluie,**
- **les courants d'air**

par vos portes et fenêtres,

DEMANDEZ **HERMÉTICAIR**
SAINT-BLAISE - Tél. (038) 7 53 83
Nombreuses références

Vélos

Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations

G. CORDEY
Place Purry - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Le spécialiste de la radio

Radio Mélody
Pomey Flandres 3 Neuchâtel
Réparation - Location - Vente
Echange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région

Un excellent sirop contre

REFROIDISSEMENT
FIÈVRE
TOUX
BRONCHITE

Demandez à votre pharmacien un flacon de

Sirop du Grand-Hôpital

Mode d'emploi sur chaque flacon
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
Formule de feu le Dr P. Hulliger, médecin - spécialiste, à Neuchâtel

A l'occasion de notre

EXPOSITION DE BLANC

nous vous offrons 3 remarquables

VEDETTES TRÈS INTÉRESSANTES

NAPPE PLASTIQUE 2.95
utilisable des deux côtés devant imprimé multicolore, dos damassé blanc, grandeur 110-140 cm. . . . . .

NAPPERONS 4.90
« PUR FIL », ajouré, superbe qualité, existe en 4 coloris, grandeur 90 × 90 cm. . . . .

SPLENDIDE NAPPE 9.80
damassée, coton et rayonne, coloris pastels, grandeur 130×170 cm.

Votre magasin préféré

qui tient à vous satisfaire

CONTRE LE FROID
par vos portes et fenêtres

HERMETICAIR

SAINT-BLAISE
Tél. (038) 7 53 83

Pour BÉBÉ:

Choix complet dans tous les prix de
Berceaux à roues mobiles
Lits d'enfant 70/140 cm.
Poussettes de chambre garnies ou non garnies
Tous **meubles** pour enfants

A la maison spécialisée

AUCYGNE C. Buser fils

Fg. du Lac 1 NEUCHATEL Tél. 5 26 46

« VW »
Pose de housses depuis
FR. 180.-
W. Ruegsegger, sellier sur autos, Valangin, téléphone 6 81 06.

Belle maculature à vendre
à l'imprimerie de ce journal

NEUCHATEL - Place-d'Armes 6

Aux personnes sourdes et dures d'oreilles
Mercredi 15 février 1956, dès 14 h. 30

Démonstration

des nouveaux appareils acoustiques

BERNAPHONE
PHILIPS
PARAVOX

à lampes depuis Fr. 150.—
à transistors depuis Fr. 390.—

Conseils pratiques et démonstration des différents modèles par l'acousticien de la maison HUG & Cie qui fournira sans engagement toute documentation utile sur les qualités exceptionnelles des nouveaux appareils acoustiques **à transistors,** très économiques, d'une conception et d'un rendement surprenants.

HUG & Cie, musique, en face de la poste, Neuchâtel

Pas d'histoires· on chauffe au charbon

Quelles sont les particularités d'un poêle moderne? Sécurité, rentabilité, facilité d'entretien, propreté, belle forme. Saviez-vous qu'on vide les cendres sans ouvrir la porte? Brochure gratuite sur les poêles modernes contrôlés: Centre d'information sur l'emploi rationnel des combustibles solides Zurich 2 Freigutstr. 7

PROCARBO

Pionnière

1100 6-36 CV • 7,5 l. aux 100 • 120 km. à l'heure • 4 vitesses • 4 portes • 4-5 places
Dep. 6950.—

1100 TV 6-50 CV • 8 l. aux 100 • 135 km. à l'heure
Peinture 2 tons • Finition raffinée
8700.—

1100 FAMILIALE 6 places • 5 portes transformable pour transports légers
8900.—

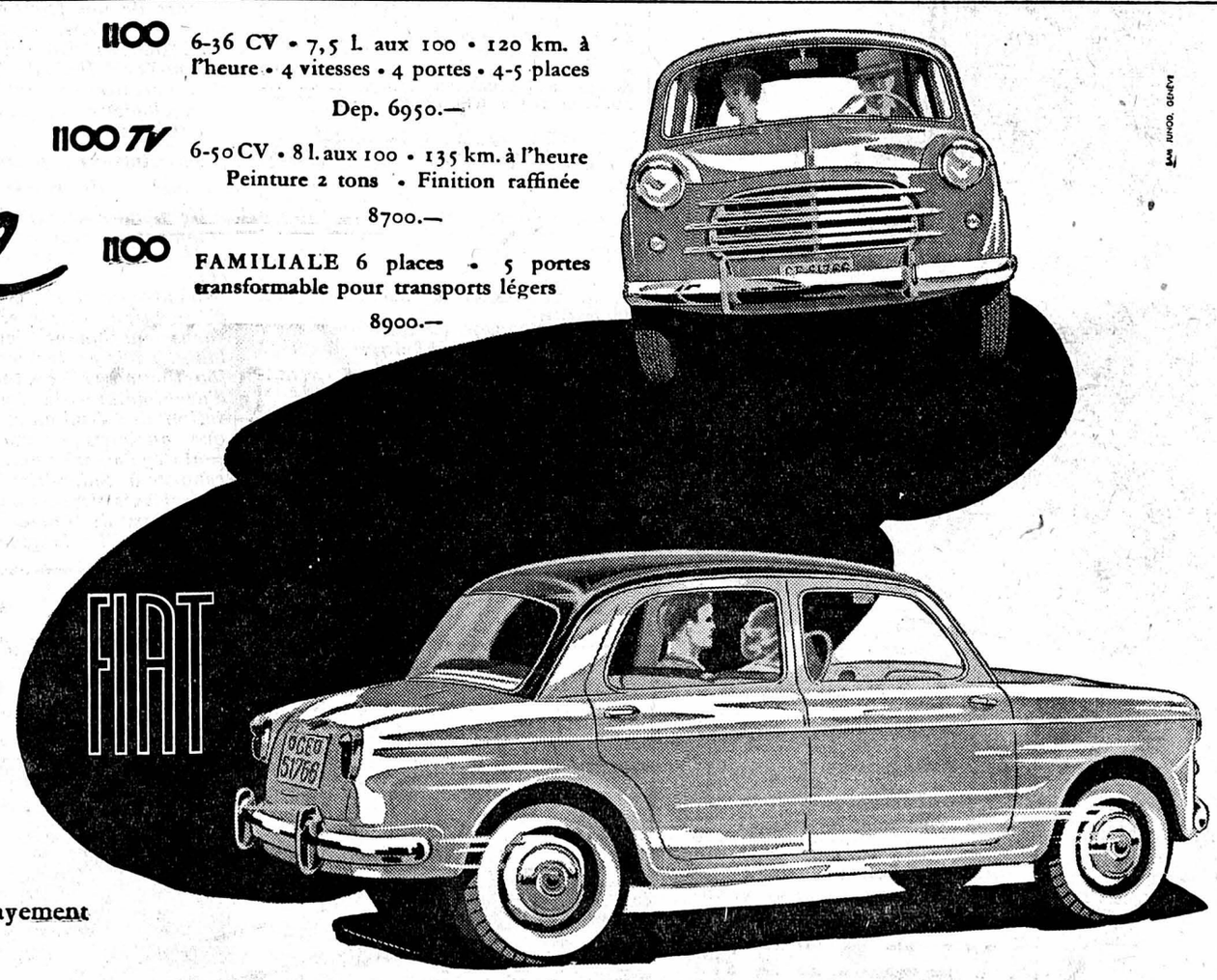

Quand la FIAT créa pour la première 1100 un moteur à tempérament fougueux, la formule parut hardie pour l'époque.

Aujourd'hui, par centaines et centaines de milliers, ce fameux moteur de la 1100 a donné des preuves concrètes de résistance et de longévité. A tel point qu'il a même fait école dans la mécanique moderne. C'est pourquoi la 1100, qui fut pionnière dans l'automobile, garde toute sa jeunesse.

Si vous la voyez si souvent sur les routes, c'est qu'elle est un instrument de travail fidèle, robuste et rapide qui plaît aux conducteurs habitués à demander de leur voiture un effort constant. La 1100 est faite pour servir.

Réparations à prix fixes • Pièces originales • Facilités de payement

NEUCHATEL : P. GIRARDIER, Garage Hirondelle, tél. 5 31 90

Les Ponts-de-Martel : Garage Montandon ● **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Forges, M. Godat, prov. avenue Léopold-Robert 75 ● **Couvet :** Garage Vanello ● **Dombresson :** Garage Schwab ● **Les Breuleux :** Garage Chapatte Frères ● **Le Locle :** Garage John Inglin

CHRONIQUE RÉGIONALE

Dans le personnel des C.F.F.

Dans la dernière liste des promotions dans le personnel des C.F.F., nous relevons les noms suivants intéressant notre région : MM. Pierre Brandt, de Malleray, qui devient chef de station à Reconvilier ; Edmond Chevalley, sous-chef de gare à Yverdon ; Jean-Pierre Patthey, sous-chef de gare à Bienne ; Fernand Pahud, de Saint-Imier, chef de station à Malleray ; André Martin, de Colombier, suppléant du chef de station à Saint-Imier ; François Blaser, du Landeron-Combes, chef de station à Saint-Blaise C.F.F. ; Albert Vez, de Lausanne, chef de train à Neuchâtel. M. Ernest Brechbühler, chef de train à Neuchâtel, a pris sa retraite.

L'Association cantonale des musiques neuchâteloises a tenu sa 34me assemblée générale aux Ponts-de-Martel

De notre correspondant des Ponts-de-Martel :

Les délégués des musiques neuchâteloises ont tenu leur 34me assemblée générale aux Ponts-de-Martel le dimanche 5 février sous la présidence de M. Julien Dubois, en présence du délégué du comité central, M. Membrez et des représentants du Conseil communal.

L'ordre du jour fut liquidé en peu de temps. Un hommage est rendu tant par le président du comité cantonal que par M. de Ceuninck, nouveau président de la commission musicale, à Edouard Marchand, décédé en février 1955, qui présida aux destinées de la dite commission. Pour le remplacer, le comité cantonal a choisi le directeur de la fanfare des Ponts-de-Martel, M. John Lenhardt. Au renouvellement du comité, les membres en fonction sont réélus par acclamations.

A l'issue de l'assemblée, les délégués dégustèrent le vin d'honneur offert par la commune, puis, au cours d'un banquet, des paroles d'amitié et d'encouragement furent échangés. Le moment le plus émouvant fut celui de la proclamation des vétérans cantonaux et fédéraux. En voici la liste :

Vétérans cantonaux : Alfred Roulin, Musique militaire, Colombier; William Adamini, Union instrumentale, Cortaillod; Guillaume Godio, Union instrumentale, Cernier ; Roger Perrenoud, Ouvrière, Fleurier ; René Ray, Espérance, Fleurier ; Georges Vaucher, Helvétia, Couvet; André Delachaux, Union instrumentale, le Locle ; Louis Quellet, Maurice Quellet, la Cécilienne, le Landeron ; Willy Schwab, Musique militaire, Neuchâtel ; Gaspard Croci-Torti, Union tessinoise, Neuchâtel ; Gaston Hermetey, Adolf Fankhauser, Voltaire Boillod, Echo du Vignoble, Peseux; Emile Otter, Helvétia, Saint-Blaise.

Vétérans fédéraux : James Jacot, Avenir, Auvernier ; Fritz Dubois, Ouvrière, Buttes ; Louis Pointet, Lyre, la Béroche ; Roger Schneiter, Otto Limacher, Helvétia, Couvet; André Frossard, Armes Réunies, la Chaux-de-Fonds ; Edmond Mentha, Maurice Jaquet, Armand Kuster, Gérald Monnier, la Constante, Dombresson ; Eugène Marioni, Robert Meister, Etienne Marioni, Ouvrière, Fleurier ; André Racine, Jean Bourgoin, Georges Maire, Casimir Girard, la Cécilienne, le Landeron; André Hug, Union instrumentale, le Locle ; Alfred Schaublin, Jean Botteron, Avenir, Lignières ; Adrien Tritten, Oscar Tschampion, Marco Talleri, Werner Diethelm, Musique militaire, Neuchâtel ; Baptiste Croci-Torti, Léon Jelmi, Union tessinoise, Neuchâtel ; René Ischer, Sainte-Cécile, les Ponts-de-Martel; Arthur Thévenaz, Helvétia, Saint-Blaise; Hermann Delay, Persévérante, Travers.

M. Emile Debrot, toujours alerte fut acclamé pour 50 ans d'activité à la Lyre de Bevaix.

Belle journée dont tous garderont un excellent souvenir.

A la Fédération des sociétés de chant et musique du Val-de-Ruz

(c) La Fédération des sociétés de chant et musique du Val-de-Ruz a tenu son assemblée générale annuelle dimanche dernier à Cernier, avec M. Francis Barrelet, président du comité d'organisation de la dernière fête régionale.

Elle a fixé sa prochaine réunion à Fontainemelon le dimanche 27 mai, avec renvoi éventuel au dimanche suivant. Selon l'ordre de rotation, l'organisation de cette manifestation est confiée au Chœur d'hommes de Fontainemelon et au Chœur mixte des Hauts-Geneveys, tandis que la fanfare « La Constante », de Dombresson-Villiers, fonctionnera comme musique de fête.

LA CHAUX-DE-FONDS

Tribunal de police

(c) Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a tenu une audience vendredi, sous la présidence de M. André Guinand, assisté du greffier, M. J.-Cl. Hess.

Le récidiviste J. Z., manœuvre, né en 1931, à la Chaux-de-Fonds, a été condamné à 40 jours d'emprisonnement, moins 2 jours de préventive, à une amende de 40 fr. pour filouterie d'auberge, vols d'usage et scandale. Son coaccusé R. P., né en 1927, manœuvre, à la Chaux-de-Fonds, a été condamné à 15 jours d'emprisonnement, moins 2 jours de préventive, au sursis pendant 3 ans, pour vols d'usage.

Le nommé M. R.-T., né en 1919, ouvrier sur cadrans, à la Chaux-de-Fonds, a été condamné à 36 jours d'emprisonnement, réputés subis par la préventive, pour escroquerie.

Ivresse au volant

M. André Heger, né en 1921, peintre en bâtiments, domicilié à la Chaux-de-Fonds, a été condamné à 7 jours d'emprisonnement, à une amende de 25 fr. et aux frais s'élevant à 150 fr. pour ivresse au volant et perte de maîtrise de son véhicule. Le délit a été commis le 22 octobre 1955.

Mort d'un industriel

(c) On annonce la mort, à l'âge de 75 ans, de M. Fritz Witschi, chef d'une importante maison de fournitures d'horlogerie. A côté de son activité professionnelle, le défunt, abstinent convaincu, déploya pendant de très nombreuses années, une grande activité au sein de la Croix-Bleue. Il présida la section et la fanfare dont il était devenu président d'honneur.

CERNIER

Assemblée du chœur d'hommes « La Gaîté »

(c) Mardi dernier s'est tenue l'assemblée générale ordinaire du chœur d'hommes « La Gaîté », sous la présidence de M. Barrelet.

Après l'adoption des différents rapports, l'assemblée a procédé aux nominations statutaires : président, Francis Barrelet ; secrétaires, Eric Soguel et Carlo Corti ; caissier, Charles Dietrich; archiviste, Jean Franc; assesseur, André Devaud.

M. Gottfried Hänni a été nommé vice-président, en remplacement de M. Hoffmann, démissionnaire.

A l'unanimité, M. Charles Ecabert a été confirmé dans ses fonctions de directeur. La sous-direction sera assumée par MM. Scherler, Wuthier ou Guyot, tandis que MM. Daglia et Burnier fonctionneront comme vérificateurs de comptes et M. Clerc comme banneret.

La distinction de vétéran cantonal, accordée pour 30 ans de sociétariat, a été remise à M. Emile Scherler.

La société a définitivement fixé sa soirée annuelle au samedi 14 avril. En vue du concours cantonal de 1957, une campagne de recrutement sera entreprise dans le courant de cette année, afin de renforcer l'effectif des chanteurs qui est de 25 à ce jour.

PAYERNE

Assemblée de « La jeune Broyarde »

(c) Cette société de tir, présidée par M. Alb. Cavin, membre de la Société suisse des carabiniers, a eu sa 58me assemblée générale. Dans son rapport, le président annonce que 80 membres ont participé au tir militaire à 300 m; 45 ont obtenu la mention fédérale. Au pistolet, 19 membres rapportèrent 10 mentions fédérales.

Au fusil, 62 tireurs ont participé au tir fédéral en campagne; la moyenne excellente a été de 75,723 points ; 26 membres ont reçu la distinction fédérale et 40 la mention fédérale.

Au concours au pistolet à Montmagny, sur 21 participants, 7 ont obtenu la distinction fédérale et 12 la mention fédérale. Au tir historique de Morat, la Jeune Broyarde est sortie au 8me rang.

En 1956 aura lieu le tir cantonal vaudois, à Nyon; le président invite tous les tireurs de la Jeune Broyarde à suivre régulièrement les exercices et concours qui auront lieu ce printemps.

Avec les hockeyeurs

(c) La vague de froid qui règne actuellement dans la vallée de la Broye a permis au Hockey-club payernois de préparer la patinoire municipale et de présenter au public deux matches comptant pour le second tour du championnat suisse de série A. Malgré la bise et le froid, une centaine de personnes ont assisté au match entre Young Sprinters II et Payerne H.-C., dont le résultat final fut de 7 à 5 en faveur des Neuchâtelois.

Dimanche, devant quelque 300 spectateurs, Servette I, entraîné par le Canadien Girard, a battu Payerne par 8 à 0.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Assemblée générale de la Fédération des musiques

(c) Lundi soir, à l'hôtel de Commune, a eu lieu l'assemblée générale de la Fédération des musiques de notre vallon, sous la présidence de M. R. Voisin. Toutes les sociétés répondirent à l'appel; la lecture du procès-verbal donna entière satisfaction et le secrétaire, M. F. Bedoy, fut remercié de son travail. Les comptes, présentés par M. P. Galland, caissier, furent acceptés.

Le rapport du président retraça l'activité de la Fédération depuis sa fondation, de nombreux renseignements furent donnés quant à la manière de travailler.

En 1956, la fête régionale se fera à Cernier ; sur proposition de M. M. Frutiger, président de la fanfare de Cernier, la date du 10 juin 1956 est retenue, avec renvoi éventuel au 17.

Le bureau de la Fédération des musiqeus se compose de la façon suivante pour l'année 1956 : président, R. Voisin, de la fanfare « L'Harmonie » des Geneveys-sur-Coffrane; vice-président, A. Meylan, de la fanfare « L'Ouvrière », de Fontainemelon; caissier, P. Galland, « Union instrumentale » de Cernier ; secrétaire, F. Bedoy, « Harmonie » des Geneveys-sur-Coffrane. Les trois présidents des fanfares en font partie, de même que deux délégués par société.

LES VERRIÈRES

La gare se modernise

(c) D'importantes transformations sont en cours à la gare des Verrières. Elles coïncident avec les travaux d'électrification de la ligne les Verrières - Pontarlier. On aménage dans notre station des locaux plus spacieux et plus clairs et qui répondront mieux aux exigences du service actuel.

Ces transformations ne seront terminées que dans quelques mois. On peut cependant déjà se rendre compte des avantages qu'y trouvera le personnel des C.F.F. Il disposera d'un bureau vaste et bien éclairé auquel sera annexée une cabine d'enclenchement dotée des derniers perfectionnements. Tous les services seront centralisés et le travail en sera facilité.

Les voyageurs aussi y gagneront quand le dédale de l'ancienne gare aura fait place à des locaux bien ordonnés. Du grand vestibule d'entrée, ils auront un accès direct aux guichets et à la salle d'attente.

Le disgracieux édicule voisin de la gare disparaîtra et les toilettes seront installées dans le bâtiment même.

Les travaux arriveront probablement à chef au moment où on inaugurera la ligne électrifiée les Verrières-Pontarlier dont les pylônes sont actuellement scellés.

DOMBRESSON

Cours de ski des écoles

(c) Les élèves de 9me année, sous la direction de M. Vaucher et de Mlle Graf, viennent de passer trois jours à Chuffort, où ils ont eu l'occasion de faire du ski dans d'excellentes conditions.

A la commission scolaire

(c) Dans sa dernière séance, la commission scolaire a fait appel à Mme A. Perrin pour tenir la classe de développement qui s'ouvrira au printemps. Mme Perrin, qui a déjà plusieurs années d'expériences dans ce genre particulier d'enseignement est actuellement titulaire remplaçante à la Chaux-de-Fonds.

Les examens oraux auront lieu le 6 avril, les promotions le samedi 7 avril et les vacances du 9 au 21 avril. Les journées sportives seront organisées dès que le temps le permettra.

Enfin la commission scolaire organisera prochainement une conférence sur le voyage en Amérique du Nord de la délégation suisse au camp international des éclaireurs 1955. Cette conférence sera donnée par M. Louis Burgener, directeur de l'Ecole secondaire de Cernier.

YVERDON

Recensement des chiens

(c) Selon le recensement annuel de janvier dernier, Yverdon compte 365 chiens. Toutes les races sont représentées, les bergers allemands en particulier. La taxe communale est de 50 fr. Les propriétaires qui n'habitent pas en ville, ainsi que les membres des clubs de dressage, n'en versent que la moitié. Les chiens militaires et de la gendarmerie sont exonérés de l'impôt.

Communiqués

Joyeux témoignages et Le droit à la vie

Deux réunions avec M. O. Loeliger. Un homme qui ne voulait pas du « pauvre de Nazareth », mais que Dieu, par de tragiques expériences, a amené à une abdication qui lui donne le droit de rendre le joyeux témoignage de la vie nouvelle reçue d'en-haut.

L'Evangile et la santé

Quelles sont les causes de la dégénérescence, de la maladie et de la mortalité selon la « Parole inspirée » ? Dieu s'occupe-t-il de notre bien-être ? A-t-il donné des conseils pour conserver ou retrouver la santé ? — Invité par la Ligue « Vie et Santé », le pasteur J. Rey, de Clarens, donnera une conférence à l'Aula de l'université de Neuchâtel, jeudi 16 février.

10,000 km. en Afrique du Sud

Au cours d'un récent voyage en Afrique, M. Pierre Zumbach, tuteur général à Genève, a eu l'occasion d'étudier, sur place, le problème des relations interraciales, problème dont l'importance n'échappe à personne. Il nous apportera ce soir, à l'Aula de l'université, les conclusions qu'il a dégagées de son étude et sa conférence sera illustrée de remarquables clichés en couleurs. Une occasion à ne pas manquer.

Fr. 1.55
Fr. 2.40
Fr. 3.30
(+ Luxe)

C

La chance de vos cheveux

tient à un bon produit : voyez comme Brylcreem les rend souples et lustrés, sans les graisser, sans leur donner d'apparence huileuse. Un massage quotidien au Brylcreem assure la propreté de votre cuir chevelu : plus de cheveux secs, plus de pellicules. Un peu de Brylcreem chaque jour, et vos cheveux seront soyeux toujours. Chacun d'eux profite de la moindre parcelle de Brylcreem, qui développe la vitalité naturelle du cuir chevelu en le laissant respirer. Pour la santé et l'éclat de votre chevelure, utilisez donc toujours Brylcreem : c'est la meilleure chance de vos cheveux.

BRYLCREEM
LE FIXATEUR PARFAIT
Importateur : Barbezat & Cie, Fleurier/NE

Propos sur l'éducation

CINÉMA et THÉÂTRE

On parle beaucoup dans les journaux genevois de la « Pétition des vingt-quatre ». Il s'agit d'une adresse au président du Grand Conseil, signée par des groupements défenseurs de la religion, de l'hygiène sociale, de la famille ou de la jeunesse.

Les signataires demandent, entre autres :

la revision et l'application stricte de la loi sur les spectacles ;

l'examen du problème de l'âge d'admission dans les cinémas et autres salles de spectacles ;

un meilleur fonctionnement de la censure ;

bref, le renforcement des mesures prises par les pouvoirs publics pour le maintien de la morale et des bonnes mœurs.

Une commission parlementaire étudie ces revendications.

Les problèmes qui préoccupent les Genevois ne sont pas différents des nôtres. Ce sont tout simplement des problèmes actuels. Ils proviennent de la difficulté d'appliquer des lois restrictives à certains phénomènes sociaux dont l'évolution est particulièrement rapide.

Ainsi l'essor prodigieux du cinéma auquel nous assistons depuis quelques années, sous ses aspects artistiques, scientifiques et documentaires, en fait un spectacle bien différent de ce qu'il était il y a vingt ans.

♣ ♣ ♣

Voyons quelles sont chez nous les lois qui régissent les salles obscures et limitons-nous à celles qui s'appliquent à la jeunesse.

Elles disent d'une part : l'entrée à un spectacle cinématographique est interdit aux mineurs de moins de 16 ans et pour certains films à ceux de moins de 18 ans. Exception faite pour les films expressément autorisés par le département de police.

Elles rendent d'autre part les directeurs d'établissement responsables de l'application de la loi. C'est dire qu'ils doivent exercer eux-mêmes les contrôles nécessaires dans leur propre salle.

Tout cela paraît très bien, très juste et très simple.

Qu'en est-il en réalité ?

Tout d'abord la jeunesse n'accepte pas volontiers ces restrictions et cherche par tous les moyens à brûler les contrôles, ce qui rend ceux-ci plus difficiles. Rappelons à ce sujet que les jeunes gens, pour fréquenter les cinémas, doivent être porteurs d'une carte d'identité avec photographie.

D'autre part, les directeurs de cinéma n'aiment pas beaucoup se transformer en policiers au moment où ils accueillent leurs hôtes ; et la police, la vraie, ne fait que trop rarement des contrôles.

En conséquence, nombreux sont les jeunes gens qui vont voir des films qu'ils ne devraient pas voir et qui n'en sont pas inquiétés.

♣ ♣ ♣

Nous avons intitulé notre propos « Cinéma et théâtre », simplement pour dire qu'aucune réglementation n'existe au sujet de la fréquentation des théâtres par la jeunesse. C'est qu'autrefois, seuls les adultes allaient au théâtre. Depuis cinquante ans, le monde a changé, mais on ne s'en est pas encore aperçu, disait fort justement Lecomte du Noüy.

Aujourd'hui rien n'empêche le jeune homme ou la jeune fille de quinze ou seize ans d'aller voir seul au théâtre la pièce qu'on projette au cinéma le même soir et qu'on interdit aux moins de dix-huit ans.

Il ne s'agit pas de critiquer, mais d'exposer un état de fait qui est peut-être critiquable.

Notre opinion ? Eh bien ! c'est tout d'abord que s'il y a des lois, il faut qu'elles soient respectées et qu'une loi dont on se moque fait plus de tort que l'absence de loi. Rien n'est, en effet, plus regrettable que d'élever la jeunesse dans le mépris des lois.

Mais si ces lois ne sont plus respectables, qu'on en fasse d'autres et qu'on prenne toutes les mesures nécessaires pour les faire respecter et appliquer.

Tout ceci paraît être de la morale, mais ce n'est en fait qu'une question de bon sens.

♣ ♣ ♣

Quant à la valeur de la censure et à l'opportunité d'interdire certains films prétendus immoraux aux jeunes gens qui n'ont pas atteint l'âge de « vision », il ne s'agit pas tant là, nous semble-t-il, d'un problème de morale que d'une question d'hygiène mentale.

La censure officie généralement dans la hantise de la sensualité et de l'érotisme. Mais combien de films ne présentant aucun de ces aspects sont infiniment plus dangereux par l'action déprimante, bouleversante ou dissolvante qu'ils exercent sur de jeunes cerveaux !

Ce n'est pas en limitant la durée des baisers, la profondeur des décolletés ou le nombre de coups de pistolet qu'on exercera une censure efficace. C'est en comprenant bien le développement psychologique et affectif de l'enfant et en appliquant avec intelligence et amour le bon sens que tout éducateur devrait avoir, qu'il soit père de famille ou maître d'école.

MENTOR.

AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

L'exposition des arts brésiliens a attiré déjà 10.000 visiteurs

Inaugurée le 19 novembre, en même temps que les nouveaux locaux du Musée d'ethnographie, l'exposition des « Arts primitifs et modernes brésiliens » a déjà été visitée par 10.000 personnes, ce qui est remarquable si l'on tient compte de la période creuse des fêtes. Il n'est pas rare de compter, les dimanches, jusqu'à 650 visiteurs, dont le 70 à 80 % sont des personnes étrangères à notre ville. Les plaques des automobiles garées au nord du musée et le long de la rue de Saint-Nicolas montrent que l'on vient de fort loin.

L'exposition brésilienne et les nouvelles installations du musée ont soulevé un grand intérêt en Suisse et hors de nos frontières. Des journaux brésiliens, espagnols, portugais, italiens, français et même le « New-York Herald Tribune », édition européenne, ont parlé en termes élogieux de la manifestation neuchâteloise.

Des visiteurs jeunes et vieux de partout

De nombreuses visites collectives commentées sont organisées par M. Jean Gabus, conservateur, et ses collaborateurs, à l'intention de groupements de tous genres : centres d'éducation ouvrière, membres du corps enseignant, jeunesse protestante, sociétés locales, sociétés des fonctionnaires communaux, école d'architecture de Lausanne, Fédération des étudiants, pour ne citer que quelques groupes. Les écoles sont également nombreuses à se rendre à Saint-Nicolas. On y vit des classes de Bienne, de la Chaux-de-Fonds, du Locle, d'Yverdon, de la Neuveville, le gymnase de Fleurier, entre autres. Naturellement, les écoles de la ville et notamment les classes de dessin, viennent s'initier aux civilisations ancienne et moderne du Brésil, de même qu'elles viennent admirer les salles africaines, faisant un voyage en raccourci de l'Egypte des pharaons à la Mauritanie d'aujourd'hui.

L'exposition brésilienne est l'un des éléments, le plus important, des activités du Musée d'ethnographie, activités qui, pour M. Jean Gabus, forment un tout. C'est ainsi qu'un cycle de conférences, données chaque semaine à l'Aula de l'université, permet à notre population d'entendre des personnalités de premier plan parler des divers aspects du Brésil. Chaque samedi après-midi, dans l'auditoire du musée, il y a une séance cinématographique — souvent on refuse du monde — au cours de laquelle est projeté un film documentaire, accompagné de commentaires donnés par un spécialiste. Le Musée de Saint-Nicolas est, comme on le voit, un centre vivant.

Bientôt une exposition sur l'artisanat de la Chine

L'exposition brésilienne fermera ses portes le 28 février. M. Gabus songe à l'avenir, puisqu'il prépare déjà une exposition qui ne manquera pas d'avoir un grand retentissement dans notre pays. Elle débutera en avril et présentera les « Arts de l'artisanat de la Chine ». Elle séjournera quelques semaines à Neuchâtel, avant d'aller à Zurich. Nous aurons donc la primeur d'une importante manifestation ; on la doit aux installations ultra-modernes de notre musée.

D. B.

Demain :
Le rideau de velours

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, œuvres de Beethoven. 7.15, inform. 7.20, bonjour en musique. 11 h., émission d'ensemble, musiques et refrains de partout. 11.30, vies intimes, vies romanesques. 11.40, l'opéra chez soi. 12.15, orchestre tzigane. 12.25, piano. 12.35, une page de Suppé. 12.45, inform. 12.55, de tout et de rien. 13.05, le catalogue des nouveautés. 13.20, « Les noces de Figaro », de Mozart. 13.45, prélude à l'heure féminine. 13.55, la femme chez elle. 16.30, nos classiques. 17 h., feuilleton de Radio-Genève. 17.20, musiques du monde. 17.40, disque. 17.45, ceux qui travaillent pour la paix. 18 h., rendez-vous à Genève. 18.25, en un clin d'œil. 18.30, boîte à musique. 18.50, un Suisse vous parle des Nations Unies. 19 h., micro-partout. 19.15, inform. 19.25, instants du monde. 19.40, du coq à l'âne. 20 h., énigmes et aventures. 21 h., les armaillis. 22.20, présentation du concert « Mozart en Italie ». 22.35, Mozart en Italie.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15, inform. 6.20, musique légère. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, opérettes. 11 h., émission d'ensemble. 12.30, inform. 12.40, orchestre récréatif bâlois. 13.15, musique de chambre. 14 h., recettes et conseils. 14.30, reprise d'une émission radioscolaire. 16.30, ensemble récréatif Jean-Louis. 17 h., Aus der Montagsmappe. 17.10, œuvres de F. Couperin. 17.30, feuilleton. 18 h., concert populaire. 19 h., notre cours du lundi. 19.20, communiqués. 19.30, inform. et écho du temps. 20 h., concert demandé. 21 h., pièce policière. 21.30, sonate de Mozart. 21.55, « Lieder eines fahrenden Gesellen ». 22.15, inform. 22.20, chronique pour les Suisses à l'étranger. 22.30, le Radio-Orchestre.

TÉLÉVISION : 20 h. 30, Téléjournal et magazine sportif. - Vedette en ballade : « Tohama » et, en attraction, les Delicados, Charly et ses chimpanzés, Monsieur Pierre et le trio Ramos. - Lettre ouverte: Raymond Barrat répond au courrier.

MOTS CROISÉS

Problème No 60

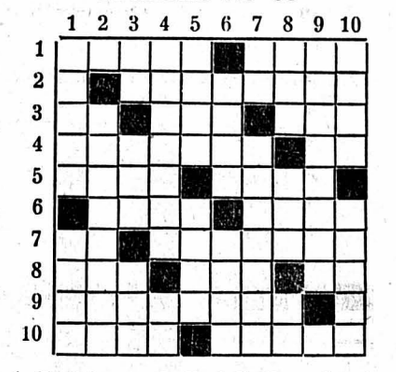

1. Tout le monde l'a à l'œil. — Sparte.
2. On fatigue ce qu'il contient.
3. Symbole. — Partie du corps. — Ruina.
4. Personnes qui jouent. — Préfixe.
5. Cachet. — Fond des parcs à huîtres.
6. Rivière de France. — Autre rivière de France.
7. Symbole. — Protégées par des branches épineuses.
8. Partie d'un appareil élévatoire. — Sale vieux. — Connu.
9. Réduites à un seul tout.
10. Volcan. — Simple.

VERTICALEMENT

1. Supportent bien le rhum. — Saut hors du lit.
2. Résultat d'une rencontre inattendue.
3. Carte. — Comme cela. — Source arabe.
4. Petit bateau sans mât ni voile. — Note.
5. La caboche en est un. — Cor du cerf.
6. Sensation qui annonce une crise. — Mouvements violents.
7. Préfixe. — Divisée.
8. Une chose qui se fait tous les jours. Vieux. — Prévu.
9. Journaux.
10. Vallée des Pyrénées. — Espèce d'euphorbe.

Solution du problème No 59

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	L	A	C	■	S	T	O	C	K
2	O	U	V	E	R	T	E	■	L	I
3	R	E	I	S	■	R	■	C	U	L
4	R	U	S	■	L	A	V	A	B	O
5	U	R	■	T	U	T	U	S	■	M
6	P	■	V	E	N	U	E	■	M	E
7	T	O	I	S	E	S	■	N	E	T
8	I	R	E	■	T	■	P	O	U	R
9	O	N	■	A	T	H	L	E	T	E
10	N	E	I	G	E	■	I	L	E	S

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Palace : 20 h. 30. Le Bon Dieu sans confession.
Théâtre : 20 h. 15. Les révoltés de la Claire-Louise.
Rex : 20 h. 30. La neige était sale.
Studio: 15 h. et 20 h. 30. Napoléon.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Les chevaliers de la table ronde.
17 h. 30. Chanson du printemps.

PHARMACIE D'OFFICE :
Bl. Cart, rue de l'Hôpital

LA PETITE ANNIE

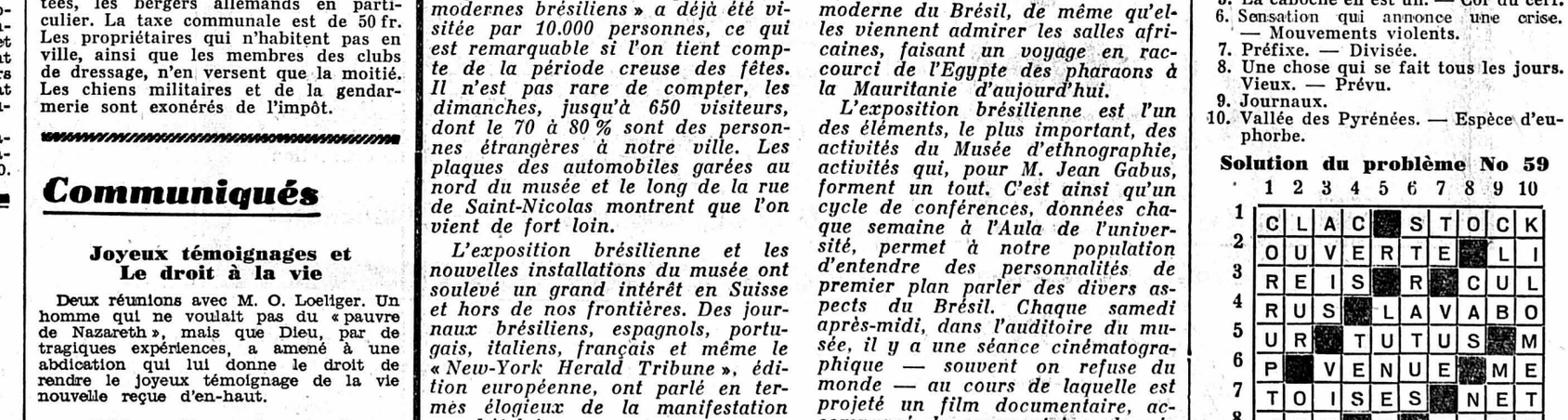

Encore meilleur avec l'extrait de tomates

Plus fin: Seules les meilleures tomates sont utilisées pour la préparation de l'extrait de tomates Roco.

Plus pratique: Le tube s'ouvre et se ferme le plus simplement du monde. Il permet ainsi de doser et garnir avec précision.

Plus avantageux: L'extrait de tomates Roco en tube est triplement concentré; il se garde plus longtemps et reste frais jusqu'au bout.

Recette No. 6

Sauce Bolonaise (simplifiée)

Prenez du hachis de bœuf que vous faites rissoler, ajoutez un peu de sauce de rôti additionnée d'une cuillerée d'extrait de tomates Roco et faites cuire env. 4 à 5 min. Assaisonnez selon votre goût. Cette sauce accompagne fort bien toutes les pâtes ainsi que le riz.

A vendre

poussines

de 3, 4 et 5 semaines;

poussins

de 4 à 10 jours: Leghorns lourdes et Bleues de Hollande. Sélection nid-trappe. Santé garantie. M. Bussy, parc avicole, Bôle. Tél. 6 36 62.

Pour cause de départ

à vendre tout de suite, à très bon marché: une salle à manger, meubles de corridor, tables, chaises, lampes et petite armoire, bloc, skis, une poubelle «Ochsner». — Sablons 57, 4me étage à gauche. Tél. 5 18 80.

A VENDRE quelques

DUVETS

Prix bas.

E. Notter, Terreaux 3, tél. 5 17 48.

OCCASION

A vendre un divan-lit, deux fauteuils, une table. Le tout en bon état. Tél. 5 28 91.

ŒUFS DU JOUR
M. Maire, Fleury 16

Appareil d'enregistrement sur fil

marque «Webster», avec accessoires, à l'état de neuf, à céder à prix avantageux.

Fabrique MARET, Bôle.

A vendre

1 calorifère

«Eskimo»;

1 fourneau en catelles

avec cavette. Tél. 5 30 02.

Soignez vos pieds

en confiant l'exécution de vos

supports plantaires

au bandagiste - orthopédiste professionnel. Chaque support est établi individuellement selon la conformation de votre pied. Rien de commun avec les anciennes méthodes et supports terminés de série.

Reber

bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHATEL
Saint-Maurice 7

Stop !

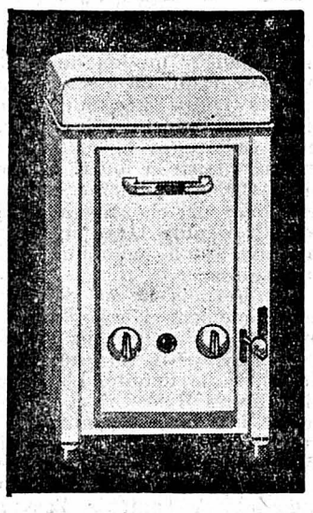

Depuis Fr. **850.-**
avec chauffage, pompe automatique, essoreuse.

Miele 75

Essayez d'abord

une

Miele

vous saurez ce qu'est une

véritable

machine à laver

Tous renseignements

Chs Waag

Pierre-à-Mazel 4 et 6
Neuchâtel - Tél. 5 29 14

LES

POULETS

les meilleurs sont les nôtres.
Du pays, toujours frais extra-tendres.

Bel assortiment depuis Fr. 4.— à 15.— pièce

AU MAGASIN

LEHNHERR

FRÈRES

GROS COMMERCE DE VOLAILLES DÉTAIL
Marin Neuchâtel
On porte à domicile Tél. 5 30 92
Expédition au dehors Trésor 4

ASPIRATEUR A PRIX POPULAIRE Fr. 128.-

avec tous les accessoires soignés. Moteur puissant et silencieux. — Une année de garantie.

Livraison franco dans toute la région.

ELEXA S. A., Seyon 10, Neuchâtel

LA VIE NATIONALE

Le personnel fédéral revient à la charge au sujet de ses traitements

BERNE, 12. — Le comité directeur de l'Association des fonctionnaires et employés des administrations centrales fédérales (A.F.E.A.C.) s'est occupé des questions de salaire du personnel fédéral. Les mesures prévues par le message du Conseil fédéral, le 13 janvier 1956, pour l'amélioration des conditions de salaire sont acceptées en ce qui concerne les traitements initiaux. Cependant, l'avantage accordé aux débutants provoque une disparité avec les salaires que recevront les agents qui, après de longues années de loyaux services, ont atteint le maximum de leur classe de traitement. Cet état de fait est choquant et a trouvé un écho défavorable.

Le volume du tourisme a augmenté en 1955

PARIS, 12. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

L'O. E. C. E. vient de faire paraître une brochure sur le tourisme en Europe. Dans le chapitre consacré à l'évolution du tourisme dans chacun des pays membres de l'organisation, il est noté que le mouvement touristique total, en Suisse, pendant l'année 1954, peut se chiffrer à 22,737,311 nuitées, correspondant à 5,940,475 arrivées. Par rapport à l'année précédente, l'augmentation du nombre des nuitées est de 1,4 % alors que celle des arrivées est de 2,4 %.

L'O. E. C. E. observe également que si la Suisse n'a enregistré qu'une légère augmentation du volume du trafic touristique, il n'en reste pas moins que le solde de la balance des paiements touristiques est largement positif avec plus de 119 millions de dollars, les recettes s'étant élevées à 204 millions de dollars, alors que les dépenses n'étaient que de 85 millions de dollars.

Ce solde couvre plus que le déficit de la balance commerciale suisse qui est de 74,7 millions de dollars et représente 36,8 % du solde de la balance des paiements afférents à l'ensemble des transactions invisibles.

A la recherche de places d'exercices

DELÉMONT. — Le département militaire fédéral examine actuellement divers emplacements pouvant être transformés en places d'exercices pour blindés. C'est ainsi que des représentants du département, accompagnés du préfet du district de Delémont, ont pris contact avec les délégués des autorités communales de Vicques et de Courroux, deux localités situées près de Delémont, à l'entrée du Val Terbi. Les conseils communaux des deux communes ont été renseignés.

Les comptes de l'Etat du canton de Zurich en 1955

ZURICH. — Les comptes de l'Etat du canton de Zurich pour 1955 enregistrent, au compte d'exploitation ordinaire, 347.388.236 fr. de recettes et 325.272.499 fr. de dépenses, soit un excédent de recettes de 22.115.737 fr. Dans les dépenses figurent 4.996.409 fr. pour l'amortissement de la dette.

La production du lait s'est accrue en 1955

BERNE, 12. — Une première vue d'ensemble de l'économie laitière suisse en 1955 montre que pour un cheptel bovin peu changé, la production annuelle s'est accrue. Comme une plus grande quantité de lait a été gardée dans les entreprises agricoles pour l'élevage, un peu moins de lait a été mis sur le marché que l'année précédente. De ce dernier, 37 % ont été consommés tels quels, 34,3 % ont été transformés en fromage, 27,5 % en beurre et 2,5 en d'autres produits laitiers. En accord avec le plan fromage-beurre, l'on fabriqua en 1955, 10 % de plus de fromage et 11 % de moins de beurre, par rapport à 1954. Toutefois, l'importation accrue de beurre étranger nécessitée de ce fait, n'a pas été compensée par une exportation correspondante de fromages suisses. Les fromages emmagasinés à la fin de décembre, étaient donc en quantités plus importantes qu'à la fin de l'année précédente.

Du côté de la campagne

Où les avantages du nouveau traité de commerce franco-suisse se révèlent illusoires

Du Service romand d'informations agricoles :

Lorsque les vignerons ont protesté contre l'octroi d'un contingent supplémentaire de 15.000 hl. accordé à nos voisins de l'ouest par le récent accord franco-suisse, il leur fut répondu que cette concession devait favoriser nos exportations de fromage et de fruits vers la France.

Or, dès maintenant déjà, un tel avantage se révèle illusoire en ce qui concerne les fruits, si l'on en juge d'après le bulletin de renseignements de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes du 30 janvier.

« Les expéditions de pommes, déjà faibles jusqu'ici, y lit-on, ont encore subi une régression. Jusqu'au samedi 28 janvier, il a été exporté en France 114 vagons de pommes suisses, dont 65 de reinettes du Canada. En France, les cours sont restés stationnaires et le marché de la pomme y est toujours très peu actif.

» Les prévisions pour le mois de février sont peu encourageantes. Les démarches entreprises pour une prolongation de l'exportation des pommes au-delà du 15 février n'ont pas abouti. Aucune exportation de poires n'a été autorisée. Toutefois, les pourparlers continuent.

» Autre sujet de crainte : d'après certains renseignements, la France ouvrirait déjà en février ses frontières aux importations de pommes d'Italie et d'autres pays européens. »

D'autre part, n'oublions pas que la France, depuis 1945, a planté des vergers à tour de bras, et diminuera certainement toujours davantage ses importations de fruits.

Mais, dans le même temps, elle utilisera toujours entièrement le contingent supplémentaire de 15.000 hl. de vin qui lui a été accordé, et notre marché vinicole s'en trouvera alourdi d'autant.

J. D.

CHRONIQUE VITICOLE

Le 8me congrès de la vigne et du vin aura lieu en mars prochain à Santiago-du-Chili

L'Office international du vin, dont le siège est à Paris, et dont la Suisse est membre depuis 1935, organise pour la seconde quinzaine de mars, à Santiago-du-Chili, le 8me congrès de la vigne et du vin. Le Conseil fédéral a désigné pour représenter notre pays M. René Naville, ministre de Suisse à Santiago-du-Chili. M. A. Charponnier, chef de section à la division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique, aura également la possibilité de participer aux travaux du congrès en sa qualité de vice-président de l'Office international du vin, au comité duquel il siège depuis de nombreuses années.

M. Charponnier a été invité personnellement par le gouvernement chilien, en même temps que d'autres membres du comité, dont les frais de voyage et de séjour seront assumés par le Chili.

Connaissez-vous le «Batavia»?

Un nouveau mélange hollandais particulièrement léger, composé des plus fins tabacs d'outre-mer, vendu dans une blague d'un genre nouveau qui maintient le tabac frais et facilite le bourrage de la pipe.

BATAVIA

un nouveau tabac Burrus pour la pipe

40 g 70 ct.

La journée de M'ame Muche

— Hé ma belle dame! vous me refilerez bien un p'tit franc pour fêter vot' nouveau chapeau.

Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

17 décembre. Ouverture de la faillite de Charles Grandjean, couvreur, à la Chaux-de-Fonds. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 9 janvier 1956.

17. Clôture de la faillite d'Ami-Constant Aubert, sellier-tapissier, à Saules.

17. Clôture de la faillite de la succession répudiée de Jeanne-Geneviève Vögeli née Blanchat, de son vivant ouvrière sur pierres, à la Chaux-de-Fonds.

21. Révocation de la faillite de C.-H. Barbezat, fabrication d'horlogerie, à Neuchâtel, le failli ayant été réintégré dans la libre disposition de ses biens.

21. L'état de collocation de la succession répudiée d'Eric Maire, de son vivant à Neuchâtel, ainsi que l'inventaire contenant la liste des revendications, peuvent être consultés à l'Office des faillites de Neuchâtel.

21. L'état de collocation de la succession répudiée de Julien-Aimé Vuilliomenet, de son vivant manœuvre, à Neuchâtel, peut être consulté à l'Office des faillites de Neuchâtel.

21. Clôture de la faillite de Lily Gafner, commerçante, à Neuchâtel.

23. Ouverture de la faillite de Daniel Droz, employé de bureau, à Bevaix. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 21 janvier 1956.

24. L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a :

prononcé la mainlevée de la tutelle d'Albert Schupbach, à Hauterive, et relevé Me Denis Wavre, avocat et notaire, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur;

ordonné le transfert de la tutelle de Bernard-Auguste Emery, domicilié à Yens, à la justice de paix du cercle de Villars-sous-Yens, et relevé Mlle Claudine Borel, assistante sociale aux Service sociaux de Neuchâtel, de ses fonctions de tutrice;

prononcé la mainlevée de la tutelle de dame Suzanne de Perrot, divorcée Du Pasquier, résidant à Ankara (Turquie), et relevé Me Jean-Pierre Farny, avocat, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur;

nommé Sam Humbert, directeur-adjoint à l'Office cantonal des mineurs, à Neuchâtel, en qualité de tuteur d'Eric Andréoni, domicilié à Neuchâtel;

nommé Mlle Magdeleine Renaud, assistante sociale de l'Office cantonal des mineurs, à Neuchâtel, en qualité de tutrice de Jacques-André Gosatti, résidant à Belfaux (Fribourg).

29. Ensuite de faillite, les époux Joseph Papaux et Marguerite-Elise née Chenaux, domiciliés à la Chaux-de-Fonds, sont soumis de plein droit au régime de la séparation de biens.

4 janvier 1956. L'autorité tutélaire du district du Locle a :

relevé Adrien Perrelet, au Locle, de ses fonctions de tuteur de Silvia-Herta Streit, au Locle, et désigné pour le remplacer William Perret, directeur de l'Office cantonal des mineurs, à Neuchâtel.

7. Suspension de liquidation de la succession insolvable et répudiée de Lucie-Armande Hirt, de son vivant ménagère, à la Chaux-de-Fonds.

7. Clôture de la faillite de Joseph Papaux, polisseur, à la Chaux-de-Fonds.

9. L'autorité tutélaire du district de Boudry a :

prononcé la mainlevée de la tutelle d'Alfred Niklaus, à Rochefort, et relevé de ses fonctions de tuteur Georges Hubler, maréchal au dit lieu;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Fritz-Emile Scherz, à Saint-Aubin, et relevé de ses fonctions de tuteur Me Henri Vivien, notaire, à Saint-Aubin;

transféré à la justice de paix du cercle de Romanel, à Crissier, la tutelle d'Arthur Boillat, précédemment à Peseux, actuellement à Crissier, et relevé de ses fonctions de tuteur Robert Cornu, négociant à Corcelles;

transféré à l'autorité tutélaire de Dozwil (Thurgovie) la tutelle d'Erwin Harder, précédemment à Colombier, et relevé Sam Humbert, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur;

relevé Me André Barrelet, avocat, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur d'André Veri, à Bevaix, et nommé en son lieu et place Paul Borioli, charpentier, à Bevaix.

11. L'état de collocation de la succession insolvable de Daniel Tschanz, de son vivant employé de tram, à Neuchâtel, peut être consulté à l'Office des faillites de Neuchâtel.

11. Conclusion d'un contrat de mariage entre Georges-René Devenoge et Madeleine-Bluette Dickson, née Veuve, domiciliés à Chézard.

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

APRÈS LE CONTE BLEU

par 40

SAINT-ANGE

Annie Bréval avait sa légende de dévouement. Cécile savait qu'elle était l'auxiliaire du docteur chez les pauvres. Elle savait qu'après la mort de sa sœur, Annie avait sacrifié un fiancé charmant pour se consacrer à ses nièces. Mais Cécile ne s'attendait pas au choc que lui causait la présence de cette âme.

Pour cacher son trouble, elle se pencha sur les jumelles.

— Si vous le voulez bien, nous irons au jardin, où nous nous promènerons, et puis nous reviendrons goûter. Voyez, il faudra que vous m'aidiez à disposer les gâteaux sur les assiettes, je n'ai même pas développé les paquets de la pâtisserie.

— Oh !... ce sera amusant, dit Marie-Eveline.

— Et tout cela c'est pour manger ? s'informa Marie-Edith.

— Oui ! Es-tu gourmande ?

— Je le crois ! Surtout, j'ai toujours très faim.

Mlle Bréval s'exclama.

— N'as-tu pas honte, chérie ?

— Non, tantie, puisque je dis la vérité.

Cécile guidait Annie le long du corridor. Elle résistait au désir de la prendre par le bras comme une amie.

Dès que les sandales des petites filles crissèrent sur le sable, une frénésie sembla emporter les mollets dorés, les jupettes d'organdi, les bouclettes folles dans une farandole de bonheur.

— Qu'il est joli ton jardin ! Qu'il est joli !

Deux lutins coururent d'un massif à l'autre, se poursuivirent.

— Qu'il est grand ton arbre, qu'il est grand !

C'était le chêne qu'elles admiraient, dont la carrure de feuillage rendait la maison à lucarne toute basse, tapie dans son ombre, ainsi qu'une chatte aux oreilles droites.

— Maintenant les jumelles nous ont échappé. Elles vont explorer votre domaine en dansant, en chantant.

— Croyez-vous qu'elles découvriront le labyrinthe et la vieille balançoire ?

— Fiez-vous à elles.

— Alors... voulez-vous que nous nous asseyions sur ce banc, en attendant ? Je compte sur la faim de Marie-Edith pour nous les ramener.

Cécile se tut. Elle n'éprouvait aucune gêne à se livrer au silence. Sa compagne, tournée légèrement vers elle, ne cachait pas son affectueuse sollicitude.

La jeune fille songeait à la phrase de son père : « Rollet m'a recommandé une jeune Mme Angellier, atteinte plus au moral qu'au physique. Tes conseils vaudront mieux que mes remèdes, je te la confie. »

Cécile, sous le regard attentif, était bien, se sentait bien. Elle clignait un peu les paupières, car un rayon tombait des hautes branches sur sa robe.

Le jardin, au-delà du cercle de frais clair-obscur où, par magie, le chêne obtenait le mutisme des insectes, brasillait et stridulait.

Annie finit par dire :

— Comment vous sentez-vous, maintenant ?

— Beaucoup mieux, surtout depuis que vous êtes ici...

Elle s'arrêta interloquée par cette franchise, sans doute trop éclatante.

— Je vous réponds là, dans le style des jumelles. Je vais ajouter aussi : « Tant pis, puisque c'est la vérité. »

L'illumination du sourire d'Annie gagnait de proche en proche : les parterres, les vieux murs en semblaient baignés.

— Vous me touchez beaucoup, madame. Ce que papa nous avait raconté à votre sujet vous rendait vraiment sympathique à maman et à moi. Je vous découvre telle que je vous imaginais (elle se prit à rire soudain). Seulement, au lieu d'une convalescente, je trouve une jeune femme guérie.

Cécile secoua la tête.

— Vous vous trompez, je vais mieux depuis que vous êtes là. A Saint-Thibault, personne ne me comprend. Mais je crois, je suis persuadée même, qu'à vous je ne parlerai pas en vain et que vous m'entendrez.

» Tenez, maman que j'aime et que j'admire, au-delà de ce que je suis capable d'exprimer, est demeurée trois semaines ici, elle n'a rien pu pour moi ou presque. Je supporte mal ses affectueuses gronderies. Vous... vous êtes de mon âge... J'ai la conviction que nous sommes déjà des amies. »

Cécile posa une main timide sur celles qu'Annie croisait sur ses genoux. Mlle Bréval s'empara de la main fébrile qui s'était offerte et la pressa entre ses paumes fraîches.

— Je vous le répète : papa m'a dit que vous étiez guérie, mais que vous aviez besoin de confiance et d'espoir. Qui vous les a fait perdre?

L'interrogation devenait anxieuse.

Annie, de son front penché, touchait le front de Cécile. Les cheveux légers, les cheveux de nuées ardentes moussaient contre le grand front pâle.

Les mots s'arrêtaient dans la gorge de la jeune femme. Il lui fallait vaincre sa réserve. Enfin, Cécile parla. Elle se rua en confidences. Pour la première fois, elle conta la simple histoire de son ménage, en apparence sans nuages.

Un détail en entraînait un autre. Elle avoua ses scrupules vis-à-vis de son mari transplanté en pleine médiocrité, son imprudence à elle, cause de l'accident, s'accabla de reproches.

Annie écoutait sans l'interrompre avec une puissance d'attention qui provoquait toujours plus de franchise et d'abandon chez la jeune femme allégée par ce flot de paroles longtemps contenues.

Mlle Bréval voyait, à travers le touchant monologue, se dessiner un Patrice charmeur, dont la bonne volonté s'entachait d'égoïsme inconscient, une Cécile subjuguée, qui ne respirait que par lui.

Lorsque la petite épouse, à bout de souffle et d'émotion, s'arrêta, Annie l'interrogea insidieusement.

— En somme, que reprochez-vous à votre mari ?

Cécile s'effara :

— ... Je ne lui reproche rien. Cependant, je ne puis m'habituer à ce qu'il me traite avec désinvolture. Or, depuis quelque temps, il est désinvolte avec moi, tendre encore, mais désinvolte. Pourtant, je ne veux être que son ombre.

— Le rôle d'une femme n'est pas de s'effacer ainsi. Vous avez tort de vous complaire dans ce sentiment d'infériorité et de manifester en toutes circonstances une sensibilité excessive.

» Le mariage n'exige pas de la femme une telle soumission. Il est une association où chacun apporte ses qualités. Reprenez conscience des vôtres qui doivent s'exalter devant votre mari et non disparaître. Reprenez conscience de votre pouvoir, de votre grâce, de votre beauté.

— Ma beauté... ma grâce... Le docteur Bréval pense que je serai à nouveau maman. Pas besoin de consulter les miroirs, je ne m'attends qu'à enlaidir. Neuf mois défigurée, à traîner des malaises...

— Ce n'est pas certain ! Les conditions ne sont plus les mêmes. Ici, dans le calme de cette maison, de ce jardin, vous vous épanouirez au contraire. Déjà vous pourrez gagner du temps, dissimuler votre état pendant quelques semaines.

— Oui, et puisque Patrice me cache des choses, je ne lui révélerai rien ! Ma foi, je n'en ferai pas un cas de conscience, comme pour le « petit pigeon ». J'essaierai de ne plus m'évanouir au bras de mon mari ainsi que dimanche dernier. Mais si je continue à subir des troubles...

— Il croira que vous vous remettez lentement.

— Et lorsque je grossirai ?

— Il se félicitera de la bonne influence du climat sur votre organisme.

(A suivre)

★ LUNDI-SPORTS ★

★ Toutes les équipes de hockey sur glace appartenant à la catégorie supérieure étaient en action hier. Cette journée fut favorable aux clubs grisons. Davos marqua dix buts à Chaux-de-Fonds ; Arosa un de plus à Grasshoppers.

★ Ambri et Young Sprinters, vainqueurs respectifs de Berne et Zurich, ont également consolidé leurs positions.

★ La ligne d'attaque d'Arosa dépassera vraisemblablement les cent buts à la fin de la saison. Jusqu'ici, elle en marqua en moyenne huit par match. D'ailleurs, ce sont deux de ses joueurs qui se trouvent présentement en tête du classement des meilleurs « goal-getter » : Trepp, 33 buts ; Gebi Poltera, 22 buts. L'entraîneur Fife vient, avec 19 buts, en quatrième position ; il n'est précédé que d'une longueur par Schlaepfer.

★ Le titre national va-t-il se jouer mercredi, lors du derby Arosa - Davos ! C'est vraisemblable en cas de victoire des hommes de Fife ; vraisemblable seulement, car n'oublions pas qu'ils devront encore recevoir cet Ambri devant qui tout le monde tremble un peu actuellement, puis se rendre en terre neuchâteloise où l'attendent Chaux-de-Fonds et Young Sprinters.

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE APPROCHE DE SA CONCLUSION

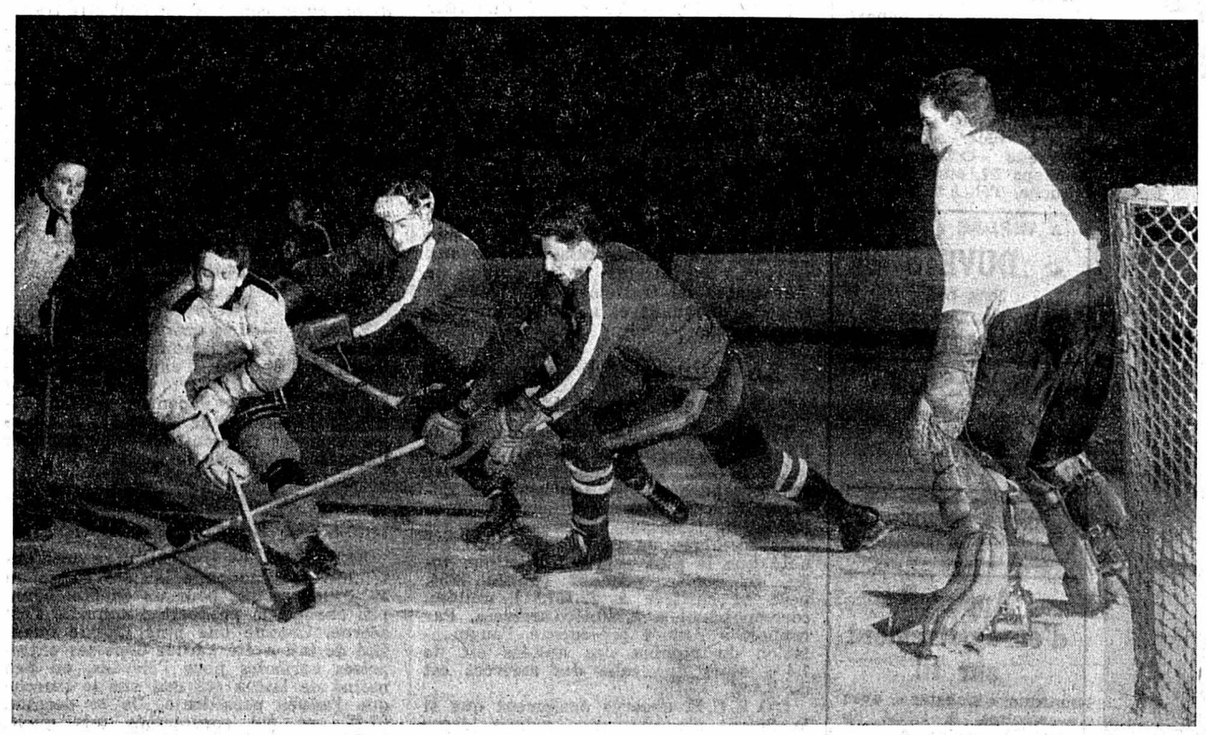

Malgré l'opposition des arrières zuricois, Blank s'approche du gardien Muller qui ne semble guère conscient du danger. A gauche : Rohrer.

A L'INSTAR DE SON ENTRAINEUR STRONGMANN, ZURICH PARUT BIEN APATHIQUE

Young Sprinters n'a pas eu besoin de forcer la cadence pour s'imposer

Zurich - Young Sprinters 3-8 (1-3, 2-3, 0-2)

ZURICH : Muller; Schütz, H. Riesch; Peter, G. Riesch ; Häri, Hinterkircher, Strongmann; Henzmann, Gugenbühl, Frei. Entraîneur: Strongman.

Young Sprinters : Ayer; Grieder, Uebersax; Renaud, Adler; Blank, Martini, Caseel; Rohrer, Bazzi, Zimmermann. Entraîneur: Martini.

BUTS : Frei (2), Gugenbühl; Bazzi (3), Martini (2), Caseel, Adler, Zimmermann.

NOTES : Bonne glace; température agréable; 1200 personnes ont assisté à ce match disputé au Hallenstadion. Arbitrage médiocre de MM. Briggen (Berne) et Croset (Lausanne). Zurich se présente sans Schlaepfer toujours blessé; chez les Neuchâtelois, on déplore l'absence de Golaz, remplacé par Grieder. Furent pénalisés de 2 minutes: Riesch G. et Häri, Adler (3 fois).

×××

Zurich, le 12 février.

Cette victoire acquise sans gros efforts permet aux Neuchâtelois de dépasser au classement les Zuricois, privés hier de Schlaepfer. Le rendement des « Violets » fut bien modeste ; Guggenbühl fit preuve de beaucoup de bonne volonté, mais ses moyens sont actuellement assez limités. Au début de la partie, il manqua notamment deux occasions extrêmement favorables. De part et d'autre, on observa une certaine prudence jusqu'au moment où Young Sprinters ouvrit la marque. Zurich égalisa aussitôt. Le gardien Muller, qui fit pourtant une toute grande partie avec les « Swiss-Canadiens », manqua de sûreté. Il commit plusieurs graves erreurs. Ce fut Bazzi qui, s'échappant, le battit très facilement, puis Martini le surprit par un tir pris à une vingtaine de mètres.

Le deuxième tiers fut plus disputé que le premier. Adler, témoignant d'un bel opportunisme, marqua le 4me but pour ses couleurs. Les Zuricois réagirent enfin. Le jeu s'équilibra. Les descentes se succédaient ; de part et d'autre, on laissa échapper de nombreuses occasions. Bazzi et Blank se mirent tour à tour en évidence à la suite de déboulés splendides. Une jolie passe de Zimmermann permit à Bazzi de marquer un nouveau but.

Au troisième tiers-temps, après avoir capitulé devant un tir de Martini, Muller se réveilla et fait enfin quelques beaux arrêts. Mais les Zuricois manquaient par trop d'entrain, ce qui n'était guère étonnant : ils suivaient l'exemple de leur entraîneur Strongman qui afficha une nonchalance irritante. Nous ne le reverrons certainement plus la saison prochaine sur nos patinoires.

D'une façon générale, cette rencontre fut terne. Les personnes présentes, peu nombreuses à vrai dire, n'ont pas éprouvé un bien grand plaisir. Il n'est pas étonnant que le public finisse par se lasser d'un hockey sur glace ainsi pratiqué. Le niveau du jeu fut à peu près égal à celui d'un match de football de 3me ligue. Et pourtant, nous nous trouvions en face de deux équipes qui, au début de la saison, ne visaient pas moins que le titre.

Cette constatation n'enlève cependant rien au mérite des Neuchâtelois qui remportèrent une victoire très nette. Les Young Sprinters bénéficient actuellement d'une bonne forme ; il aurait été intéressant de les voir évoluer contre une forte équipe, les obligeant à lutter plus... sérieusement. Bien entendu, ce n'est pas de leur faute si Zurich joue aussi mal. Hier, il aurait été battu par n'importe quelle équipe.

C'est non sans regret que l'on se souvint de la démonstration faite jeudi par les « Swiss-Canadiens ». La différence entre ces deux parties fut éclatante à tous points de vue. Certains Zuricois ne connaissent même pas le b-a-ba du hockey : le patinage et le maniement de crosse. Aussi, à part quelques actions neuchâteloises, seules quelques situations humoristiques firent réagir le public. On se distrait comme on peut !

A. S.

Bazzi, auteur de trois buts, bat pour la deuxième fois Muller.

LES GRISONS ONT RETROUVÉ LEUR MEILLEURE FORME

Conrad capitule dix fois à Davos

Davos - Chaux-de-Fonds 10-4 (4-2, 2-1, 4-1).

DAVOS : Riesen; Plc Cattini, Weingartner; Branger, Diethelm; Sprecher, Robertson, Berry; Pappa, Dürst, Keller. Entraîneur: Robertson.

CHAUX-DE-FONDS : Conrad; O. Delnon, Tinembart; Muller, Vuille; Bagnoud, Reto Delnon, Domenico ; Liechti, Chamot, Pethoud; Dannmeyer. Entraîneur: Domenico.

Buts : Dürst (4), Robertson (3), Weingartner, Sprecher, Berry; Bagnoud (3), Domenico.

NOTES : Le soleil est là; la température est cependant loin d'être celle que l'on connaît habituellement à mi-février. Des Chaux-de-Fonniers se trouvaient samedi déjà dans la station grisonne pour encourager leurs favoris. Bien qu'ils ne fussent que cent cinquante, ils firent beaucoup de bruit. 2000 spectateurs assistèrent à cette partie dirigée par les Zuricois Muller et Schmidt. Les arbitres n'eurent pas la partie facile; ce choc entre candidats au titre fut très viril, les pénalisations nombreuses. Au deuxième tiers-temps, Liechti quitta un instant la piste; il saignait du nez à la suite d'une chute. Le décompte des tirs est le suivant: durant le premier tiers-temps, dix furent dirigés contre la cage de Riesen et quinze contre celle de Conrad ; au deuxième, Riesen: quatre, Conrad: huit; au troisième, Riesen: sept, Conrad: douze.

Davos, le 12 février.

Chaux-de-Fonds fut un peu victime de ses nerfs. C'est lui qui ouvrit la marque à la troisième minute par Bagnoud qui exploita habilement une faute de Weingartner. L'arrière davosien, se rachetant peu après, égalisa. Mais dans la même minute, Bagnoud redonnait l'avantage à ses couleurs. Les Grisons égalisèrent à nouveau, par Dürst cette fois. Dès lors, Chaux-de-Fonds s'énervant, ils prirent peu à peu l'avantage. Nous avions retrouvé le meilleur Davos ; la... catastrophe de Cortina, qui marqua de nombreux joueurs de l'équipe locale, est désormais oubliée. Dès le retour du match joué (et perdu) à la Chaux-de-Fonds, chacun put s'entraîner dans des conditions normales. Avec le moral, la forme fut retrouvée. Le match d'hier exigea pourtant de la part des hommes de Robertson des efforts violents et répétés. Chaux-de-Fonds, qui capitula surtout à cause de la différence existant entre sa première et sa seconde garniture, fut un adversaire coriace qui, sous l'impulsion de Domenico, joua très sèchement et lutta jusqu'à l'ultime minute. La leçon d'Ambri avait servi; partiellement du moins.

Les « Montagnards » ne nous ont en définitive rien appris que nous ne savions déjà. Leur premier «cinq» est excellent; il peut rivaliser avec les meilleures garnitures de Suisse; en dépit de leur âge, Tinembart et Othmar se comportent superbement. Seulement, il ne faudrait pas leur demander plus qu'ils ne peuvent donner: on exige trop fréquemment leur présence sur la glace. Or, face à une formation disposant de lignes de valeur sensiblement égale, l'inévitable se produisit; quand les Domenico, Bagnoud et autre Delnon n'étaient pas en piste, la lutte devenait inégale. De surcroît, Chamot, qui fut plusieurs fois cette saison un élément de valeur, fournit dans l'ensemble une prestation assez médiocre. D'autre part, qu'avait-il mangé : il réclama continuellement, pour tout et pour rien.

Les Grisons, eux, ont retrouvé une bonne forme. Comme à l'accoutumée, Robertson et Dürst emmenèrent brillamment leurs coéquipiers. Davos ayant marqué dix buts hier, Arosa onze, cela nous promet une spectaculaire empoignade mercredi soir dans la station des frères Poltera où aura lieu le second derby grison de la saison. Un match qui risque d'être décisif quant à l'attribution du titre.

C. R.

NOUVELLES BRÈVES

● Voici quelques résultats de hockey sur glace intéressant la ligue nationale B :

Première finale pour l'ascension en ligue A : Saint-Moritz-Bâle 4-4 (1-0, 2-1,1-3).

Viège-Lausanne: 3-2 (2-1, 0-0, 1-1). Viège est champion de groupe.

Rotblau Berne-Petit-Huningue, 4-5 (1-1, 1-3, 2-1).

● Finale du championnat de hockey sur glace de série A, à Crans:

Grans-Servette, 2-5 (0-3, 1-1, 1-1). Servette est champion romand de série A.

● Dimanche à Lausanne, les hockeyeurs locaux ont battu Chamonix 11-3 (4-1, 4-2, 3-0).

● Les sélections juniors de Suisse et d'Allemagne se sont rencontrées dimanche après-midi à Kandersteg. Grâce à une technique supérieure et à une plus grande rapidité d'exécution, les visiteurs ont remporté la victoire par 5-3 (0-1, 2-1, 3-1).

Encore quinze goals et...

Les Arosiens auront atteint la centaine

Arosa - Grasshoppers 11-1 (4-0, 3-1, 4-0)

AROSA : Perl ; Pfosi, Ritsch ; Hermann, Fife ; Gebi Poltera, Uli Poltera, Trepp ; Givel, Meier, Ritzi. Entraîneur : Fife.

GRASSHOPPERS : Meier ; Miescher, Lienhart ; U. Frei, Dietiker ; Johannson, Seeholzer, Hägi; Heinimann, Burckhardt, Winiger. Entraîneur : Johannson.

BUTS : Trepp (5), Gebi Poltera (3), Fife (2), Uli Poltera ; Heinimann.

NOTES : Malgré la présence d'un soleil magnifique, le thermomètre continue à indiquer une température très basse : — 10 degrés. Bonne glace. Près de 3000 personnes assistent à cette rencontre bien dirigée par MM. Olivieri (Neuchâtel) et Breitenstein (Bâle). A la 8me minute du deuxième tiers-temps, à la suite d'une mêlée, Trepp est projeté contre la balustrade, on ne sait trop par qui. Il doit être transporté aux vestiaires. Il reprendra sa place au début de l'ultime tiers-temps. Furent pénalisés de deux minutes : Trepp ; Heinimann (deux fois), Dietiker, Seeholzer, Lienhart.

×××

Arosa, le 12 février.

Dans les premières minutes de la partie, on n'aurait jamais pensé que ce match se serait terminé par une défaite aussi sévère des Zuricois.

CLASSEMENT

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Arosa	10	7	2	1	85	40	16
2. Davos	10	7	—	3	51	34	14
Ch.-de-Fds	11	6	2	3	56	48	14
4. Ambri	10	5	1	4	53	46	11
5. Y. Sprinters	11	5	—	6	47	49	10
6. Zurich	10	4	1	5	53	57	9
7. Berne	10	2	—	8	40	74	4
Grasshoppers	10	2	—	8	37	72	4

Ceux-ci attaquèrent d'emblée et les hockeyeurs locaux coururent un sérieux danger. Il fallut toute la classe de Perl pour éviter qu'un but ne fût marqué. A la 6me minute toutefois, le palet avait, semble-t-il, franchi la ligne fatidique de la cage grisonne, mais il régnait une telle confusion à ce moment-là qu'on ne sut pas très bien ce qui s'était passé. Dans le doute, les arbitres s'abstinrent d'accorder ce point. Il n'en fallait pas plus pour que la machine arosienne entre en action. Soixante secondes ne s'étaient pas écoulées que Trepp battait Meier ; deux minutes plus tard, c'était Fife qui trompait la vigilance du portier adverse, imité par le cadet des Poltera ; puis Fife augmenta encore la marque. Les Zuricois étaient visiblement débordés. A 4-0, ils se reprirent, mais la défense dirigée par Perl était trop forte pour eux. Aucun goal ne fut marqué.

Dans le deuxième tiers-temps, le rendement des hockeyeurs locaux baissa quelque peu à la suite de l'absence de Trepp. Avant d'être projeté contre la balustrade, le blond Arosien marqua pourtant un but ; pour ne pas être (trop) en reste, les frères Poltera logèrent eux aussi le palet au fond de la cage d'un Meier excellent, d'un Meier qui ne rappelait en rien le gardien qui, il y a une semaine, avait été un des principaux artisans de la... défaite de son équipe contre ce même Arosa. Puis les Zuricois se reprirent et Heiniman sauva l'honneur, ce qui était mérité, surtout si l'on songe qu'un but avait été annulé au début du match.

L'ultime tiers-temps, Arosa le joua comme si la victoire n'était pas encore acquise ; il menait par... 7-1. Grasshoppers, mécontent de voir les Grisons donner le maximum, se mirent à les contrer assez sèchement. Les chocs devinrent fréquents sans être toutefois irréglementaires. Arosa traversait une trop bonne journée pour être arrêté dans son élan. Coup sur coup, quatre buts furent marqués. Le public, enthousiasmé par les brillantes actions de Trepp qui reste quand il se trouve en forme, notre patineur le plus spectaculaire, réclamait un ultime point : la douzaine. Cette satisfaction ne lui fut pas donnée. A vrai dire, Grasshoppers ne méritait pas une telle humiliation, notamment son gardien qui, s'il fut parfois terne ces derniers temps, se racheta hier brillamment... malgré les onze buts encaissés.

INT.

KELLY + BOSSI = 8 BUTS

Berne résiste un tiers-temps aux assauts des Tessinois

Ambri - Berne 9-2 (1-1, 5-1, 3-0)

AMBRI : Morandi; Bixio Celio, Tino Celio; Renato Celio, Numa Celio; Coppa; Bossi, Kelly, Germano, Juri ; Fornasier, Scandella, Buscetti. Entraîneur: Bob Kelly.

BERNE : Grossenbacher; Wenger, Ladislaus Ott; Stauffer, Adler; Hamilton, Althaus, Kaeser; Messerli, Diethelm, Von Hornstein ; Beutler. Entraîneur: Hamilton.

BUTS : Kelly (5), Bossi (3), Germano Juri, L. Ott, Hamilton.

NOTES : Temps froid, glace bonne. 1200 spectateurs assistent à la rencontre arbitrée par MM. Braun (Kloten) et Katz (Zurich). En raison du carnaval de Bellinzone, le public est moins dense que d'habitude. Les Tessinois se présentent toujours sans leur capitaine Zamberlini et Flavio Juri. Stammbach et Hans Ott sont absents dans l'équipe adverse. L'aîné des Ott aurait l'intention de renoncer au hockey sur glace; il aurait pris cette décision à son retour de Cortina... A la fin de la partie, Hamilton reçut le palet au visage; il fut blessé à un œil. Tino Celio souffrant de douleur à l'épaule, fut remplacé peu après le début de la rencontre par le jeune Coppa. Furent pénalisés de deux minutes: Stauffer, Diethelm.

×××

Ambri, le 12 février.

Les joueurs bernois ne résistèrent qu'un tiers-temps à la fougue de leurs adversaires qui viennent de récolter sept points au cours de leurs quatre derniers matches. Le gardien Grossenbacher fit une excellente partie durant cette période, mais il fut moins heureux par la suite. Après une lutte implacable entre Bob Kelly et L. Ott qui le marquait, le Canadien put se libérer de cette étreinte. Dès lors la machine d'Ambri fonctionna à plein rendement. Il n'y eut plus alors qu'un vainqueur possible : les Tessinois. Ces derniers semblent avoir acquis un rythme de jeu qui leur faisait défaut au début de la saison. Plaçant à la pointe de l'attaque l'étudiant en architecture Luciano Bossi (19 ans), qui fut le meilleur joueur sur la glace, Kelly pratiqua avec bonheur un jeu de passes en profondeur qui ne tarda pas à porter ses fruits. Les autres coéquipiers se hissèrent à la hauteur de leurs camarades et montrèrent un évident plaisir à jouer. En arrière, Bixio Celio fut comme de coutume le défenseur clairvoyant que l'on connait depuis longtemps... sauf à la commission technique de la ligue suisse !

Les Bernois ne se comportèrent honorablement que durant les vingt premières minutes ; ils se résignèrent, semble-t-il, un peu trop rapidement à la défaite. L'absence des chevronnés Hans Ott et Stammbach se fit lourdement sentir. Hamilton et les deux vétérans Stauffer et Wenger eurent beau se démener comme des « lions », ils étaient impuissants à contenir l'assaut des hommes de Kelly.

Les grands progrès de l'équipe locale ne sont pas sans inquiéter sérieusement les champions suisses qui recevront les Tessinois dimanche prochain. Peut-être aurons-nous là la réédition du match-aller à Ambri, il y a quinze jours. Cela nous vaudrait une fin de championnat passionnante.

A. B.

Sport-Toto

Voici la colonne des gagnants du concours No 23 du 11 février :
X 1 1 -X 2 X 1 2 1 X X 2
Le décompte des organisateurs prévoyait : somme totale aux gagnants : 385,309 francs; somme à chaque rang : 128,436 fr. 30; au prix de consolation : 10,000 francs.

● Les organisateurs du Tour d'Italie ont invité Kees Pellenaars à former une équipe hollandaise qui devrait comprendre quelques coureurs expérimentés comme Wagtmans, Nolten et de Groot. Pellenaars a donné son accord de principe, à la condition que ces coureurs soient en bonne condition à l'époque du « Giro », sinon il en choisira d'autres. En tout cas, quatre jeunes seront sélectionnés.

LA ROTONDE
Mardi 14 février, à 20 h. 30
(Location chez Pattus)
GALA DE BADMINTON
avec les prestigieux MALAIS
A 17 h. 15, séance gratuite pour les écoliers
Manifestation organisée par le Tennis-club du Mail

LUNDI - SPORTS

NOS MEILLEURS SKIEURS AU TROPHÉE DU MONT LACHAUX

Madeleine Berthod et Raymond Fellay ont facilement dominé leurs adversaires

L'épreuve de descente comptant pour le Trophée du Mont Lachaux s'est disputée par un temps ensoleillé mais encore plus froid que la veille. Pour les messieurs, la distance totale était de 3800 mètres pour une dénivellation de 1040 mètres, le parcours empruntait la piste nationale, avec départ à Bella-Lui et arrivée à Montana-Hall. Les dames, partant de Cry d'Err, avaient à couvrir un parcours de 3200 mètres (800 mètres de dénivellation) pour arriver également à Montana-Hall.

Cette course a permis, comme la veille, à Madeleine Berthod et à Raymond Fellay, de remporter une magnifique victoire.

Cette course a permis, comme la veille, à Madeleine Berthod et à Raymond Fellay de remporter une magnifique victoire.

Voici les résultats :

Dames (5 partantes) : 1. Madeleine Berthod, Château-d'Œx, 2' 57"1 ; 2. Fernande Paget, France, 3' 22"7 ; 3. Anne Dusonchet, France, 3' 28"7.

Messieurs (26 partants) : 1. Raymond Fellay, Verbier, 3' 12"6 ; 2. André Bonvin, Crans, 3' 16" ; 3. René Rey, Crans, 3' 19"7 ; 4. Kalevi Hakkinen, Finlande, 3' 25"1 ; 5. Italo Pedroncelli, Italie, 3' 27"8 ; 6. Fernand Grosjean, Genève, 3' 29"4 ; 7. Michel Carron, Verbier, 3' 35"5.

Fellay n'a pas pris de risques dans le slalom spécial

Le slalom spécial, dernière épreuve comptant pour le Trophée du Mont Lachaux, eut lieu hier au Mer-be, sur un parcours de 480 mètres de longueur pour une dénivellation de 180 mètres. Il avait été piqueté de soixante-sept portes par Alfred Rombaldi, entraîneur de l'équipe nationale féminine suisse. Les deux manches de l'épreuve, aussi bien pour les messieurs que pour les dames, se disputaient sur cette même piste.

La lutte a été très sévère entre Julen, Grosjean, Schneider et Rey, qui ont pris les quatre premières places. Quant à Fellay, il réalisa un temps excellent dans la première manche, temps qui lui laissait tous ses espoirs pour la première place, mais dans la seconde manche, il descendit beaucoup plus prudemment, se contentant d'assurer sa victoire dans le combiné. Fernand Grosjean a réussi à reprendre une seconde à René Rey ; cet écart ne lui suffit cependant pas pour s'installer à la deuxième place du combiné, que Rey lui avait ravie dans la descente.

Chez les dames, nette victoire de Madeleine Berthod. A noter que c'est la championne olympique Renée Colliard qui a ouvert les deux manches du slalom.

Voici les résultatd :

Dames (4 partantes) : 1. Madeleine Berthod, Château-d'Œx, 151"9 (70"2 et 81"7) ; 2. Fernande Paget (France), 173"6 (94"6 et 79"). Les deux autres concurrentes ont été disqualifiées.

Messieurs (29 partants) : 1. Martin Julen, Zermatt, 124" (62"3 et 61"7) ; 2. Fernand Grosjean, Genève, 124"4 (61" et 62"8) ; 3. Georges Schneider, la Chaux-de-Fonds, 125" (63"2 et 62"8) ; 4. René Rey, Crans, 125"4 (63" et 62"4) ; 5. Raymond Fellay, Verbier, 127"8 (63" et 64"8) ; 6. Georges Brèches, France, 133"6 (67"4 et 66"2) ; 7. Heino Kalpala, Finlande, 135"5 (66"4 et 69"1) ; 8. Italo Pedroncelli, Italie, 141"8 (73"2 et 68"6) ; 9. Daniel Gerber, la Chaux-de-Fonds, 147"5 ; 10. Kinet Dupasquier, Bulle, 148"9.

COMBINÉ

Dames : 1. Madeleine Berthod, Château-d'Œx, 0 point ; 2. Fernande Paget, France, 29,89.

Messieurs. — Elite et seniors : 1. Raymond Fellay, Verbier, 1,84 ; 2. René Rey, Crans, 5,81 ; 3. Fernand Grosjean, Genève, 8,98, etc.

Juniors : 1. Michel Carron, Verbier, 40,28 ; 2. Jean-Louis Torrent, Crans, 49,13, etc.

Le concours de saut

Voici les résultats du concours de saut qui s'est déroulé dimanche après-midi dans le cadre du trophée du Mont Lachaux :

JUNIORS : 1. Jean-Pierre Pasche, le Brassus, note 173,7 (sauts de 49,5 et 48 mètres) ; 2. Francis Joray, le Locle, 165 (45,5-44) ; 3. Maurice Gremaud, le Locle, 155,9 (40-42) ; 4. Bernard Schmutz, Vevey, 154,2 (40,5-42).

SENIORS II : 1. Edmond Mathis, la Chaux-de-Fonds, 196,7 (52,5-53) ; 2. Charles Blum, la Chaux-de-Fonds, 194,7 (53-55 meilleur saut de la journée).

SENIORS I : 1. Henri-Louis Pesenti, le Brassus, 198,5 (52-53) ; 2. Eugène Flutsch, la Chaux-de-Fonds, 192,9 (53-53) ; 3. Gustave Froidevaux, la Chaux-de-Fonds, 192,7 (52-51) ; 4. Roger Rochat, le Brassus, 189,1 (48-49) ; 5. Henri Ungritcht, la Chaux-de-Fonds, 181,3 ; 6. Claude Boiteux, le Locle, 178,5.

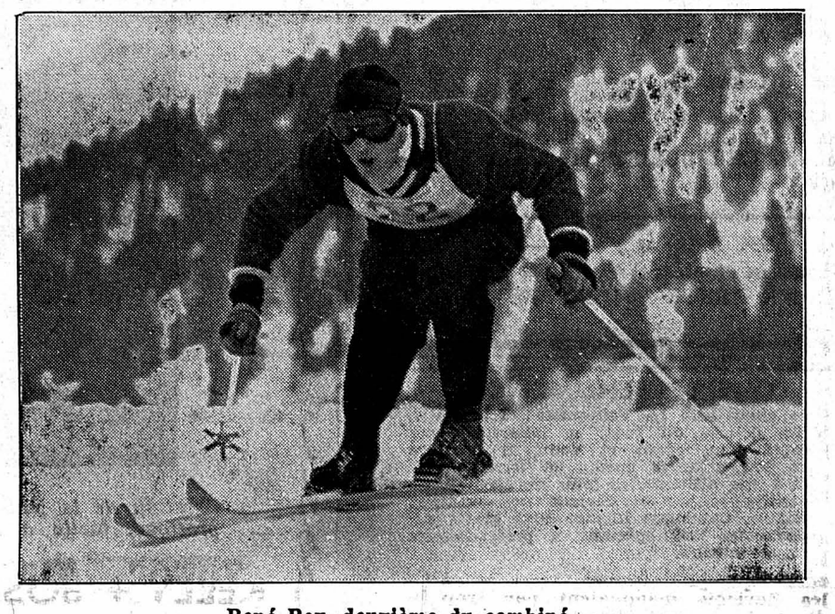

René Rey, deuxième du combiné.

● Le trophée de ski Kongsberg, qui s'est disputé dimanche à Chamonix, a été remporté pour la quatrième fois par l'Autriche. Voici les résultats : 1. Haberger, Autriche, 212 (61 et 65) ; 5. 65,5) ; 2. Josef Bradl, Autriche, 219,5 (62,5 et 65,5) ; 3. Hohenleiter, Allemagne, 213 (63 et 64,5) ; 4. Rudy Schweinberger, Autriche (212 (61 et 65) ; 5. Walter Steinegger, Autriche, 210 (62 et 62,5). Puis 10. Francis Perret, Suisse, 201 points (59,5 et 62).

● L'Américain Bud Werner et l'Autrichien Ernest Oberaigner ont respectivement gagné la descente et le slalom du Grand Prix de ski de Chamonix.

● Dimanche, à Gstaad, s'est déroulé le concours de saut pour la coupe Montgomery, devant 3000 spectateurs, dont le maréchal du même nom. Voici les résultats : 1. Andreas Daescher, Zurich, note 218 (sauts de 61 et 63 m.) ; 2. Per Thyness, Norvège, 208,5 (57 et 60) ; 3. Hans Björnstad, Norvège, 204,5 (56 et 60) ; 4. Fritz Tschannen, Adelboden, 202,5 (58 et 57) ; 5. Fritz Schneider, Davos, 196,5 (55 et 58) ; 6. Knud Strömstad, Norvège, 194 (55 et 54), etc.

● La course de fond 15 km., première épreuve comptant pour la Coupe de ski Kurikala, qui se déroule à Planitza, en Yougoslavie, a donné les résultats suivants :

1. Mermet, France, 50' ; 2. Carrara, France, 50'40" ; 3. Campagnoli, Italie, 50'53" ; 4. de Florian, Italie, 51'31" ; 5. Chatrian, Italie, 51'45". Il y avait 45 concurrents au départ.

● Le sauteur finlandais Hemmo Silvenoinen, qui s'était classé à la dixième place de l'épreuve de saut spécial des Jeux olympiques de Cortina, a été suspendu par sa fédération. Malgré l'interdiction formelle, il avait écrit, pour un journal finlandais, un article dans lequel il critiquait ses coéquipiers.

Huguenin victorieux à la Brévine

Cette compétition fort intéressante a eu lieu dimanche après-midi dans des conditions difficiles.

La couche de neige était mince, très inégale et dure. La température est resté pendant toute la course à —15° environ et une bise coupante n'a guère favorisé les coureurs sur le tronçon les Cernets-la Brévine.

Le classement est le suivant :

Elite : 1. André Huguenin, la Brévine, 2 h. 17'53" ; 2. Marcel Huguenin, la Brévine, 2 h. 25'51" ; 3. Otto Beyeler, Münsingen, 2 h. 27'44" ; 4. André Kehrli, la Sagne, 2 h. 31'30".

Seniors I : 1. Michel Rey, les Cernets, 2 h. 20'10" ; 2. Frédy Huguenin, la Brévine, 2 h. 23' 01" ; 3. Reymond Bissah, Sainte-Croix, 2 h. 29'45" ; 4. Roland Boillat, Saignelégier, 2 h. 31'40".

Seniors II : 1. Benoit Baruselli, Saignelégier, 2 h. 28'53" ; 2. André Metzener, L'Orient, 2 h. 51'47" ; 3. Jämes Perret, le Locle, 3 h.

Seniors III : 1. Ernest Wirth, le Locle, 2 h. 56'30" ; 2. René Gygax, 3 h. 08' ; 3. Jean Piaget, le Locle, 3 h. 10'.

MAPPEMONDE

■ FALUN (Suède). — Voici les résultats de la course de 15 km. des championnats du district de Falun : 1. Per-Erik Larsson, Suède, 59'19" ; 2. Alatalo, Finlande, 59'30". Le vainqueur olympique Sixten Jernberg a terminé 6me en 59'59".

■ MELBOURNE. — La course cycliste australienne du « mille », épreuve handicap dotée de 8000 fr. suisses de prix, qui s'est disputée sur la piste de Melbourne, a été remportée par l'outsider Don Mc Charg, âgé de 20 ans, devant Patterson, Gillen et Terruzzi. D'autre part, Terruzzi a gagné un match à deux contre Keith Reynolds.

■ PARIS. — La trotteuse française « Gelinotte » a remporté, dimanche après-midi à l'hippodrome de Vincennes, le Prix de Paris, couru sur 3500 mètres et doté de 85,000 francs suisses de prix. Cette jument, appartenant à Mme S. Karle et drivée par Charles Mills, a couvert la distance en 4'36"9 et précédait le cheval suédois « Gay Noon », « Cancannière » et « Giroflée ».

■ TUNIS. — Samedi soir, l'ancien champion d'Europe des poids moyens Tiberio Mitri (Italie) a battu le Tunisien Ben Younes par k.o. au 3me round. A la fin de la réunion, M. Fathi Zouhir, ministre des affaires sociales du gouvernement tunisien, s'est rendu au vestiaire des boxeurs et a remis au champion italien, au nom de Son Altesse le Bey, les insignes du « Nicham Ifthikar ».

■ ETATS-UNIS. — Samedi soir à Ames (Iowa), l'équipe de l'« Iowa State College », composé de Loren Braught, Jim McKevitt et Sandy Stewart, a battu le record du monde du relais 3 × 100 yards trois nages. Elle réalisa le temps de 2'46"4, au cours du match de natation Iowa - Nebraska. L'ancien record appartenait au « New Haven Swim-club » avec 2'48"3 depuis 1952.

■ TRENTON. — L'ancien challenger au titre mondial des poids moyens, Joey Giardello, a fait une rentrée victorieuse samedi soir à Trenton (New-Jersey), en battant Jim Jones par k.o. technique à la dixième et dernière reprise. Jones avait été envoyé six fois au tapis avant que l'arbitre n'arrête le combat.

PATINAGE DE VITESSE

Succès russes à Oslo

Les championnats du monde se sont poursuivis à Oslo par le 5000 mètres et le 1500 mètres, qui ont donné les résultats suivants :

1. Oleg Gontcharenko, U.R.S.S., 8' 07"7 (record des championnats du monde) ; 2. Sigge Ericsson, Suède, 8' 09"1 ; 3. Torsten Seiersten, Norvège, 8' 10"9 ; 4. Knut Johannesen, Norvège, 8' 12"1 ; 5. Robert Merkulov, U.R.S.S., 8' 12"3 ; 6. Sverre Haugli, Norvège, 8' 12"5.

Les Russes Evgenij Grichine et Jurij Mikhailov, deuxième et troisième du classement provisoire après le 5000 mètres derrière Robert Merkulov (U.R.S.S.), ont terminé respectivement seizième (8' 25"4) et dix-septième (8' 25"7).

1500 mètres : 1. Boris Chilkov, U.R.S.S., 2' 11"6 (record des championnats du monde et de la piste) ; 2. Evgenij Grichine, U.R.S.S., 2' 12" ; 3. Jurij Mikhailov, U.R.S.S., 2' 13"6 ; 4. Oley Gontcharenko, U.R.S.S., 2' 13"8 ; 5. Colin Hickey, Australie, 2' 14"1 ; 6. ex-aequo : Robert Merkilov, U.R.S.S., et Roald Aas, Norvège, 2' 14"6 ; 8. Sigge Ericsson, Suède, 2' 14"9 ; 9. ex-aequo : Torsten Seiersten, Norvège, et Tynkkinen, Finlande, 2' 15"1 ; 11. Juhani Jaervinen, Finlande, 2' 15"5 ; 12. Sverre Haugli, Norvège, 2' 15"9 ; 13. Kai Dalon, U.R.S.S., 2' 16"5 ; 14. Knut Johanesen, Norvège, 2' 17"3 ; 15. Alv Gjestvang, Norvège, 2' 17"4.

Le 10,000 mètres s'est terminé par une surprise. Ce fut un Norvégien qui s'imposa.

10,000 mètres : 1. Torstein Seierstein, Norvège, 16' 43"3 ; 2. Oleg Gontscharenko, U.R.S.S., 16' 47"7 ; 3. Knut Johanesen, Norvège, 16' 49"7 ; 4. Sverre Haugli, Norvège, 16' 52"9 ; 5. Olle Dahlberg, Suède, 16' 55"7 ; 6. Sigge Ericsson, Suède, 16' 56" ; 7. Hjalmar Andersen, Norvège, 16' 58"4 ; 8. Robert Merkulov, U.R.S.S., 17' 06" ; 9. Kees Broekman, Hollande, 17' 06"9 ; 10. Helmut Kuhnert, Allemagne, 17' 14"9 ; 11. Evgenij Grichine, U.R.S.S., 17' 18"4 ; 12. Boris Chilkov, U.R.S.S., 17' 18"5 ; 13. Kaidalov, U.R.S.S., 17' 19"5 ; 14. Colin Hockey, Australie, 17' 37"3 ; 15. Roald Aas, Norvège, 17' 43" ; 16. Jurij Mikhailov, U.R.S.S., 17' 46"4.

Classement général : 1. Oleg Gontcharenko, U.R.S.S., 188,255 points ; 2. Robert Merkulov, U.R.S.S., 188,297 ; 3. Evgenij Grichine, U.R.S.S., 188,660 ; 4. Torsten Seierstein, Norvège, 188,688 ; 5. Boris Chilko, U.R.S.S., 189,122 ; 6. Siggs Ericsson, Suède, 189,777 ; 7. Knut Johanesen, Norvège, 190,062 ; 8. Jurij Mikhailov, U.R.S.S., 190,333 ; 9. Svere Haugli, Norvège, 190,495 ; 10. Kaidalov, U.R.S.S., 191,305 ; 11. Colin Hickey, Australie, 191,765 ; 12. Roald Aas, Norvège, 191,397 ; 13. Olle Dahlberg, Suède, 192,938 ; 14. Kees Broekman, Hollande, 194,258 ; 15. Helmut Kuhnert, Allemagne, 194,618.

● Les finales des championnats internationaux de tennis de France sur courts couverts ont donné les résultats suivants :

Double messieurs : Sven Davidson-Kurt Nielsen, Suède - Danemark, battent Torsten Johansson-Percy Rosberg, Suède, 6-3, 6-2, 6-4. Double dames : Mlle Angela Buxton-Mlle Althea Gibson, Grande-Bretagne - Etats-Unis, battent Mme Suzanne Chatrier-Mlle Ann Shilcock, France - Grande-Bretagne, 6-2, 6-3.

● Hier soir, à Barcelone, en basketball, l'Espagne a battu la Belgique par 87-62 (mi-temps 38-30).

BOBSLEIGH

AUX CHAMPIONNATS SUISSES A SAINT-MORITZ

Les Italiens se montrent les plus rapides

Douze équipages se sont mesurés dimanche sur la piste de Saint-Moritz pour le titre de champion suisse de bob à quatre. L'équipe italienne Monti-Zardini-Girardi-Marcellini, médaille d'argent à Cortina, a remporté la victoire. L'équipe zuricoise (Max Angst) se comporta fort bien dans la première descente, mais au départ de la deuxième manche, Harry Warburton, blessé, fit une chute, ce qui occasionna une grande perte de temps. Voici les résultats :

1. Italie (Monti-Zardini-Girardi-Marcellini) 2' 37"25 (1' 18"48 et 1' 18"77) ; 2. Espagne (Marquis de Portago-Taboado-Munoz-Bibbia) 2' 39"94 (1' 20"07 et 1' 19"87) ; 3. Etats-Unis I (O'Toole-Diez-Moore-Morgan) 2' 40"16 (1' 20"43 et 1' 19"73) ; 4. Bâle (Zoller-Thäler-Küderli-Gerber) 2' 41"70 (1' 21"33 et 1' 20"37) ; 5. Grande-Bretagne II (Schellenberg) 2' 41"93 ; 6. Grande-Bretagne I (Barkley) 2' 42"62 ; 7. Etats-Unis II (Le-Bouef) 2' 42"64 ; 8. Montreux (Grandchamp) 2' 42"81 ; 9. Zurich (Max Angst) 2' 43"50 ; 10. Engelberg (Severino) 2' 43"74.

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

EN QUELQUES LIGNES

● C'est le coureur madrilène Raul Motos qui a remporté la quatrième étape du Tour cycliste d'Andalousie, Linares-Cabra, soit 169 km., en 4 h. 55' 25". A la suite de cette étape, Gomez del Moral passe en tête du classement général. Les Français Pierre Monico et Julien Vasquen, seuls étrangers restant en course, ont abandonné.

● Dimanche après-midi, à Grosseto, l'Italien Emilio Marconi a ravi le titre de champion d'Europe des poids welters au Français Idrissa Dione, en le battant aux points en quinze rounds.

● On annonce de Cortina que les billets d'entrée aux Jeux olympiques ont rapporté la somme totale de 231 millions de lires (environ 1,6 million de francs suisses). Aucun autre chiffre ayant trait aux recettes n'a encore été publié. La moyenne journalière des visiteurs s'élève à quelque 27.000 personnes.

FOOTBALL

Le match Italie-France sera-t-il renvoyé ?

Cinquante centimètres de neige recouvrent la pelouse du stade municipal de Bologne où doit se dérouler, après-demain, la rencontre internationale entre les équipes d'Italie et de France. Deux cent ouvriers se tiennent à la disposition des dirigeants de la Fédération italienne. Ils attendent la fin de la chute de neige, qui dure depuis 48 heures, pour commencer les travaux de déblaiement.

La possibilité d'un renvoi du match n'est pas exclue, bien que les responsables du football italien entendent mettre tout en œuvre pour que la partie puisse se dérouler.

De nombreux Lausannois et Chaux-de-Fonniers contre Wacker

Le comité de sélection de l'A.S.F.A. s'est réuni dimanche soir à Berne pour former l'équipe représentative suisse qui rencontrera dimanche prochain, en match d'entraînement, le leader du championnat d'Autriche Wacker de Vienne. Les joueurs des clubs encore engagés dans la coupe de Suisse n'ont naturellement pas été retenus. Voici la composition de l'équipe

Fischli (Chaux-de-Fonds) ; Kernen (Chaux-de-Fonds), Perruchoud (Lausanne) ; Maurer, Vonlanden, Zürcher (tous Lausanne) ; Rey (Lausanne), Antenen (Chaux-de-Fonds), Leimgruber (Zurich), Eschmann (Lausanne), Riva (Chiasso). Joueurs de réserve : Armuzzi (Young Fellows), Brupbacher (Young Fellows) et Chiesa (Chiasso).

■ **Dimanche, à Dublin, l'Irlande a battu l'équipe de la Ligue de Hesse (Allemagne occidentale) par 4-1. A la mi-temps, le score était de 0-0.**

A Ankara, l'équipe de Budapest a battu celle d'Ankara par 4-1. A la mi-temps, les Hongrois menaient par 1-0.

PATINOIRE DE NEUCHÂTEL

Mercredi 15 février, à 20 h. 30

YOUNG SPRINTERS FIAT TURIN

avec Bragagnola, Schooley, Agazzi, Montemuro et Maniacco

Prix des places habituel

Location : Pattus-Tabacs

Les demi-finales des championnats suisses de boxe amateurs

Neuf Romands boxeront dimanche à Berne

Dimanche, en matinée et en soirée, se sont déroulées à Genève les dernières éliminatoires et les demi-finales des championnats suisses de boxe. Monnier, détenteur du titre de sa catégorie, a dû déclarer forfait pour cause de maladie. Un autre forfait romand est celui de Ricardi qui se présenta... avec une heure de retard à la pesée.

Neuenschwander, de la Chaux-de-Fonds, après un combat victorieux contre Meili, a été contraint de se retirer : il s'était fracturé la main gauche. De façon générale, les favoris l'emportèrent. Les champions suisses Handschin, Fuchs, Spiess et Büchi se sont qualifiés sans trop de mal. Seul le poids lourd Bösiger ne pourra défendre son bien dimanche prochain à Berne. Bon comportement en définitive des boxeurs romands; neuf des leurs prendront part aux finales : Ben Abed, Handschin, Kasper, Martin, Cuche, Perroulaz, Erb, Guerne et Randin.

R. I.

RÉSULTATS. — Eliminatoires :

Poids mouche: Ben Abed, la Chaux-de-Fonds, bat Haas, Bâle, aux points.

Poids coq : Butler, Berne, bat Amann, Bâle, par arrêt de l'arbitre au troisième round; Handschin, Genève, bat Hugo, Lausanne, aux points.

Poids mi-lourds : Neuenschwander, Bâle, bat Meili, Granges, aux points.

DEMI-FINALES

Poids coq : Widmer, Zurich, bat Rothkopf, Glaris, par k. o. au 2me round.

Poids sur-welters : Spiess, Saint-Gall, bat Werthmuller, Derendingen, par abandon au 3me round.

Poids légers : Perroulaz, Bienne, bat Marti, Brugg, aux points.

Poids mouches : Blaser, Rorschach, bat Hägi, Lucerne, aux points.

Poids moyens : Rietschin, Bâle, bat Herren, Berne, par abandon au 1er round.

Poids mi-lourds : Guerne, Tramelan, bat Odermatt, Winterthour, par abandon au 1er round.

Poids lourds : Randin, Lausanne, bat Hofer, Granges, aux points.

Poids welters : Meier, Winterthour, bat Leibundgut, Bienne, par arrêt de l'arbitre au premier round. Erb, Berne, bat Gapp, Lucerne, aux points.

Poids plumes : Martin, Lausanne, bat Walter, Granges, aux points ; Kasper, Genève, bat Zogg, Zurich, aux points.

Poids mouches : Ben Abed, la Chaux-de-Fonds, bat Tonacini, Lausanne, aux points.

Poids coqs : Handschin, Genève, bat Butler, Berne, aux points.

Poids sur-légers : Fuchs, Zurich, bat Schnelli, Berne, aux points; Cuche II, la Chaux-de-Fonds, bat Jeanrenaud, Lausanne, aux points.

Poids moyens : Buchi, Zurich, bat Ferrari, Zurich, aux points.

Poids lourds : Odermatt I, Winterthour, bat Bösiger, Zurich, par arrêt au 3me round.

FOOTBALL ACTUALITÉS

■ **La vingt-troisième journée du championnat de France a été marquée par la nette défaite de Reims à Lens. Les Lensois rejoignent les « Aiglons » niçois en tête du classement. Voici les résultats : Lens-Reims 4-1; Lyon-Bordeaux 5-2 ; Nancy-Saint-Etienne 2-2; Monaco-Racing 0-0; Troyes-Nice 2-2; Sochaux-Marseille 3-1; Toulouse-Nimes 2-2; Strasbourg-Metz 3-1 ; Sedan-Lille renvoyé. Classement : 1. Nice et Lens, 23 matches, 30 points ; 3. Lyon, 23/27 ; 4. Saint-Etienne et Reims, 23/26.**

■ **Dimanche à Milan, en quart de finale de la Coupe des champions européens, Milan a battu Rapid Vienne par 7-2 (mi-temps 3-1).**

■ **Mervyn Griffiths, le célèbre arbitre gallois, qui avait dirigé, notamment, le match Grande-Bretagne - Continent et des rencontres lors des derniers championnats du monde en Suisse, a été atteint par la limite d'âge (47 ans) et a dû donner sa démission.**

■ **Les équipes d'Everton, d'Aberdeen et de Dynamo Moscou feront au cours de l'été 1956 un déplacement au Canada.**

■ **En match amical, Bâle a battu Concordia Hambourg par 3-2.**

Les matches amicaux Berne - Granges, Boujean - Longeau, Bienne - U.S. Bienne-Boujean, Lucerne - Young Boys, Nordstern - Chaux-de-Fonds, Servette - Concordia Hambourg, Saint-Gall - Zurich, Fribourg - Schwaben Augsburg, Pro Patria Busto - Lugano et Payerne - Cantonal, ont été renvoyés en raison de l'impraticabilité des terrains.

■ **Pour le championnat d'Amérique du Sud, qui se déroule à Montevideo, le Chili a battu le Perou par 4-3 (mi-temps 2-1) ; le Brésil et l'Uruguay ont fait match nul 0-0.**

Les dirigeants britanniques prennent des mesures énergiques

Le comité de direction de la ligue anglaise de football a publié, au cours du week-end, un plan comportant cinq points qu'il compte soumettre aux clubs de la ligue et qui a fait l'effet d'une bombe.

Depuis cinq ans, on constate une diminution régulière du nombre des spectateurs, lesquels auraient baissé de 5 millions depuis 1951. Cette situation a amené la ligue à prendre des mesures pour donner un nouvel attrait à la compétition. Elle en concentrera avant tout l'intérêt sur les rencontres de championnat. On prévoit la création d'un championnat qui se disputerait en quatre divisions au lieu de trois divisions et deux groupes pour la troisième division. En outre, tous les clubs de la ligue auraient à pourvoir leurs stades d'installations de projecteurs pour que les matches amicaux de la semaine puissent être remplacés par des rencontres de championnat. Les rencontres amicales, ainsi que les matches internationaux seraient réduits le plus possible. Tous les clubs devront considérer le championnat comme la manifestation la plus importante ; même la coupe sera reléguée au second plan.

● Le bobler Moritz Heidegger, Liechtenstein, est décédé dimanche à l'hôpital de Samedan, des suites de la chute qu'il fit jeudi dans les courses de bob à deux. Heidegger ne pratiquait le bob que depuis un mois lorsqu'il fut appelé à faire partie de l'équipe olympique de son pays en remplacement du pilote primitivement prévu.

CF

Dimanche 19 février au Stade

BLUE STARS

8mes de finale de la coupe suisse

Location chez Mme Betty Fallet, cigares, Grand-Rue.

GYMNASTIQUE

La 64me Fête fédérale... en chiffres

Le rapport de la 64me Fête fédérale de gymnastique 1955 à Zurich, rédigé par le comité technique de la S.F.G. a été publié. Des quelque 200 pages, 128 sont uniquement réservées aux tableaux des résultats où figurent toutes les notes individuelles. Une vraie mine pour les gens avides de statistique ! D'après ces indications, le chiffre définitif des participants s'élève à 1195 sections, 292 gymnastes à l'artistique, 271 aux exercices nationaux et 558 athlètes légers.

Pour les exercices de marche et les exercices libres, les sections ont fourni 20,877 gymnastes, 19,598 pour les courses et 20,344 pour l'engin libre. 1138 sections ont obtenu la distinction de 1re classe et 57 celle de seconde classe. Dans les exercices individuels, les distinctions furent remises au 33% des participants, soit à 99 gymnastes à l'artistique (total des points nécessaires : 86,1), à 90 gymnastes aux nationaux (88,05) et à 188 athlètes légers (4821).

ATHLÉTISME

Des records tombent au Madison Square Garden

D'excellentes performances « indoor » ont été réalisées au cours d'une réunion d'athlétisme qui s'est déroulée au « Madison Square Garden » de New-Yord. Parry O'Brien a battu la meilleure performance mondiale au poids avec 18 m. 21 ; Charles Jenkins, champion des Etats-Unis du 440 yards, a remporté un 500 yards en 56"4, établissant également la meilleure performance mondiale de la distance et Lee Calhoun, en 7"1, a égalé la meilleure performance mondiale sur 60 yards haies. Quant à Bob Richard, après avoir passé 4 m. 59 à la perche, il échoua de très peu à 4 m. 70.

Voici les principaux résultats :

60 yards : 1. George Sydnor, 6"2 ; 500 yards : 1. Charles Jenkins, 56"4 (meilleure performance mondiale « indoor », anciennement meilleure performance Mal Whitfield, avec 56"6 depuis 1953) ; 880 yards : 1. Arnold Sowell, 1' 51"8 ; 1000 yards : Harry Bright, 2' 13"8. — Mille : 1. Ron Delaney, Irlande, 4' 14" ; 2 milles : 1. Horace Ashenfelter, 9' 06"6. — 60 yards haies : 1. Lee Calhoun, 7"1 (meilleure performance mondiale « indoor » égalée). — Poids : 1. Parry O'Brien, 18 m. 21 (meilleure performance mondiale « indoor ») ; 2. Ken Bantum, 17 m. 09 ; 3. Al Thompson, 16 m. 46. — Perche : 1. Bob Richard, 4 m. 59 ; 2. Jerry Welbourn, George Mattos, Don Bragg et Earl Poucher, 4 m. 42. — Hauteur : 1. Robert Barksdale, 2 m. 057 ; 2. George Dennis, 2 m. 032.

CYCLISME

Le budget de la « Vuelta » s'élève à 700.000 francs

Le comité exécutif du Tour d'Espagne s'est réuni à Madrid, afin de mettre au point les derniers détails de l'épreuve de cette année. Au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu à l'issue de cette réunion, M. Etchevarria, président du comité, s'est montré très satisfait de l'organisation de la « Vuelta 1956 » qui comportera 17 étapes pour un parcours total de 3556 km. Le président a ensuite démenti les termes d'un article paru dans un journal spécialisé français, selon lesquels le Tour d'Espagne serait organisé par le gouvernement espagnol et que d'importantes primes de départ auraient été payées à Coppi, Bobet et Koblet. Le président a d'autre part indiqué que le budget total de l'épreuve s'élevait à 700,000 francs suisses. Enfin, M. Etchevarria a déclaré que le Belge Ockers ne prendrait pas le départ et que c'est son compatriote van Steenbergen qui serait le capitaine de l'équipe du Benelux. Il a affirmé que la participation de Bobet, Coppi et Koblet étaient certaine.

OPEL
LA VOITURE DE CONFIANCE

Demandez un essai sans engagement

C'est en conduisant vous-même l'OPEL RECORD 1956 que vous comprendrez pourquoi elle remporte partout un succès triomphal et procure tant de satisfactions à ses propriétaires.
Lors de l'essai — naturellement sans aucun engagement — prenez donc spécialement garde aux points suivants: la souplesse et le brio de son moteur de 52 CV, son excellente tenue de route, l'efficacité de ses freins, la judicieuse disposition et l'agréable confort de ses sièges, son volumineux coffre à bagages et, facteur étonnant pour une voiture de cette catégorie, la richesse de son équipement.
N'oubliez pas de nous téléphoner pour faire l'essai de l'OPEL RECORD 1956.

OR 59/56 N

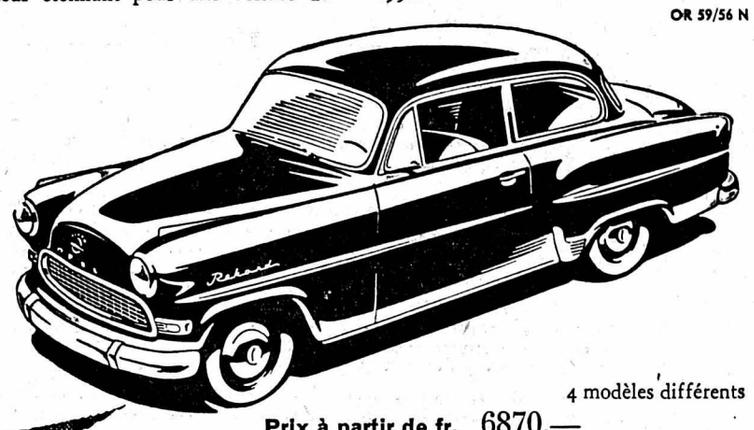

4 modèles différents

Prix à partir de fr. 6870.—
avec chauffage et dégivreur
Avantageux système GM de paiement par acomptes
Prix forfaitaires GM

Garages SCHENKER, Neuchâtel, tél. 5 28 64

A remettre tout de suite
petite industrie prospère
Conviendrait pour couple. Reprise modeste. Adresser offres à Case postale 12.462, Neuchâtel 1.

A vendre à bas prix ! neuf et d'occasion :
BAIGNOIRES
à murer et sur pieds. Lavabos, plonges, W.-C.
Catelles en plastique
pose rapide et facile avec pointes invisibles sur parois bois, plâtre (breveté), échantillons 10 teintes : 1 franc.
Comptoir Sanitaire S. A., 9, rue des Alpes, Genève. Catalogue gratuit !

PRÊTS
de Fr. 100.— à Fr. 2000.— sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discrétion garantie. — Service de prêts S. A., Lucinges 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

A vendre
beaux porcs
chez Maurice Béguin, à Cernier.

Beau choix de cartes de visite
au bureau du journal

AUTO-ÉCOLE
Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ WESSNER LISERONS 9 Tél. 5 46 89

Pianos - Harmoniums - Orgues
ACCORDS - RÉPARATIONS
Travail soigné garanti par le spécialiste M. DRAPEL
S'adresser à
M. Haefeli, Radios
Grande-Rue 32 - Tél. 8 24 84 - PESEUX

Radio Luder Sablons 48 Tél. 5 34 64 Neuchâtel
Vente et réparations soignées de toutes marques

GARES DE NEUCHATEL ET ENVIRONS
Samedi 18 février 1956
Théâtre de Beaulieu à Lausanne
REVUE 1956
ON TOMBE DES NUES
Train spécial pour le retour des spectateurs de Lausanne à Travers et à Neuchâtel
Prix du billet, dès Neuchâtel : Fr. 9.—
(Billet du dimanche)
Dès ce jour, location des places de théâtre dans les gares de la région pour la soirée de samedi 18 février seulement.
Les billets d'entrée seront délivrés conjointement avec les billets de chemin de fer et d'autobus jusqu'au théâtre de Beaulieu.

ECOLE DE CONDUITE
VIGUET
AUTO-MOTO Tél. 5.53.51

Petits transports Déménagements
Willy Maffli Stand 9 Tél. 8 13 63 **Peseux**

STOPPAGE D'ART
TEINTURERIE OBRECHT
NEUCHATEL SEYON 5b TÉL. 5 22 40

AULA DE L'UNIVERSITÉ - NEUCHÂTEL
CYCLE DE CONFÉRENCES
sous les auspices du Musée d'ethnographie, de l'Université et de la légation du Brésil
LE BRÉSIL
Mardi 14 février, à 20 h. 15 :
La Musique au Brésil
Ses racines européennes et afro-américaines
(avec audition de musique et film en couleurs)
par M. Antoine-E. CHERBULIEZ, professeur à l'Université de Zurich
Places à Fr. 2.50 et Fr. 3.—
Etudiants et sociétés Fr. 1.50
BILLETS EN VENTE A L'ENTRÉE

QUELLE BÉNÉDICTION...
ce chou-fleur Le Vainqueur ! Très hâtif, pas délicat du tout, se laissant forcer rapidement, géant et dodu, il prospère en toutes terres, même en terrains secs et à des altitudes de plus de 1000 m. Sa qualité et son rendement ne déçoivent jamais. Catalogue illustré 56/G gratis sur demande. Prix spéciaux à professionnels et revendeurs.
Comptoir grainier, Genève, rue Rousseau 15/G

CROIX-ROUGE SUISSE
Section des districts de Neuchâtel et du Val-de-Ruz
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Vendredi 17 février 1956, à 20 h. 15
Grande salle des conférences - Neuchâtel
Ordre du jour :
Introduction par le Dr J.-H. Houriet, président
Remise d'un insigne honorifique aux donneurs de sang
Conférence de Mlle Ella Maillart, de Genève
«LA VIE AU NÉPAL»
avec projections lumineuses
L'assemblée générale est ouverte à tous les membres et amis de la Croix-Rouge
ENTRÉE LIBRE

Mécontent de votre radio !
Téléphonez au 5 54 93
REOS
Grands-Pins 5
(Seulement la réparation)

Notre nouvelle permanente régénère et rajeunit vos cheveux

Création de la maison, coiffure pour le jour, pratique, facile à recoiffer sur permanente.
ZOTOS - TUBEWAWE SPÉCIAL
Demandez renseignements et conseils aux
Salons Roger
MOULIN NEUF - (Tél. (2 lignes) 5 29 82 et 5 29 83)

La bonne **enseigne**
Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines

Pour le bon **commerçant**
Enseignes sur pavatex et inscriptions aux vernis luminescents
Peinture **M. THOMET FILS** *Ecluse 15*

Le nouveau désinfectant pour la bouche et le pharynx:
BRADORAL
à base de Bradosol de CIBA
Bradoral Pastilles Fr. 1.85
Bradoral Gargarisme Fr. 2.85
Le protecteur du pharynx
BINACA S.A., Bâle

WITTWER
VOYAGES DE PAQUES 1956
Espagne - Baléares 9 jours : Fr. 380.—
Paris - Versailles 4 jours : Fr. 180.—
Départ jeudi soir 29 mars - Hôtel 1er rang
Nice - Côte d'Azur 4 jours : Fr. 170.—
POUR SKIEURS : 4 jours Fr. 75.—
Grindelwald - Petite-Scheidegg
Programmes - Renseignements - Inscriptions
Librairie Berberat sous l'Hôtel du Lac Téléphone 5 28 40
Autocars Wittwer NEUCHATEL Téléphone 5 26 68

Placement de capitaux
Je céderais, pour Fr. 7500.—, créance de Fr. 9500.—, remboursable par trimestre de Fr. 2375.— dès le 31 mars au 31 décembre 1956. Affaire sérieuse notariée. — Adresser offres écrites à A. S. 704 au bureau de la Feuille d'avis.

TERMARIN, la ceinture de laine aux nombreux avantages,
s'achète à la
PHARMACIE-DROGUERIE TRIPET
Renseignements ~ Envois par poste ~ 5 % S. E. N. J.
CHAUFFE-REINS

Escargots d'Areuse
Dégustation tous les jours

On demande à emprunter
Fr. 7000.–
intérêts 7 %, remboursables selon entente. Bonnes garanties. — Ecrire à Case postale 12.462, Neuchâtel.

LA BIÈRE ET SES SECRETS 2

LA BIÈRE BRUNE EST-ELLE PLUS FORTE QUE LA BLONDE?

LES légendes et les préjugés s'attachent parfois aux choses les plus familières de la vie, avec une insistance surprenante. On entend dire, par exemple, que la bière brune est plus forte que la blonde. Ou même que la bière brune est une blonde ratée et colorée après coup. Et pourquoi pas une rousse ?

MAIS non : la bière est fée, mais pas femme à ce point. Et toutes ces histoires ne correspondent pas plus à la réalité que celle des trous dans le fromage, qu'on ferait à coup de mousquet.

EN réalité les bières blondes et brunes sont deux espèces différentes, qui ne se distinguent pas par leur teneur en alcool, mais par leur fabrication. Les bières blondes se préparent avec du malt légèrement torréfié, contiennent plus de houblon et sont ainsi plus amères. Les bières brunes sont faites avec du malt plus torréfié et moins de houblon, ce qui leur donne un goût plus doux et «malté». Tout est là.

LA statistique nous indique que la plus grande partie des Suisses (83 %) donne la préférence à la bière blonde. Mais blonde ou brune, peu importe, toutes les deux sont de même valeur.

La bière est bonne

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

La vague de froid

Dans la région

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Des bancs de glace sur le lac de Morat

Dimanche matin, le lac de Morat était recouvert d'une mince couche de glace que la bise, soufflant assez violemment, a fini par morceler, formant de larges bancs. Quant au port de Morat, il est entièrement gelé.

Une fillette sauvée de la noyade

Une enfant de 9 ans, la cadette de la famille Spielmann, est tombée dans le lac à la hauteur du débarcadère de Morat, la glace s'étant rompue. Elle a été retirée de l'eau par Mlle Marguerite Ott, qui prodigua ensuite tous ses soins à la petite victime, si bien que celle-ci fut sauvée.

Sur le Doubs gelé

(c) Depuis mercredi le Doubs est praticable du Pré du Lac au Saut du Doubs. Aussi hier des milliers de patineurs et de curieux se sont rendus sur cette piste gelée pour y pratiquer leur sport favori. Le régional a organisé quelques trains spéciaux sans atteindre toutefois le nombre de voyageurs de dimanche passé en raison du froid plus vif d'hier.

— 15 au Locle

(c) Bien que la bise ait soufflé moins fort, la température est restée assez basse. Le mercure a gravité toute la journée autour de — 15 à — 16 degrés vers l'usine électrique. De l'est à l'ouest de la ville elle varie en général de quatre à cinq degrés.

Le froid continue à faire des dégâts à la Chaux-de-Fonds

(c) Samedi et dimanche, la température toujours très basse, a continué d'occasionner des dégâts à de nombreuses conduites d'eau qui ont éclaté dans différents quartiers de la ville. On signale aussi des radiateurs gelés à des automobiles que leurs propriétaires avaient eu la malencontreuse idée de laisser stationner dans la rue.

Pendant la nuit de samedi à dimanche, le thermomètre est descendu jusqu'à — 17 degrés. Dimanche à midi, il marquait encore — 13 et — 12 à 16 heures.

L'école de Fretereules fermée

(sp) Depuis samedi matin, l'école de Fretereules a été fermée en raison du grand froid. Cette mesure a été prise parce que certains élèves, notamment ceux du Champ-du-Moulin, avaient un trajet de 40 minutes à faire pour se rendre en classe. Vendredi, un enfant est arrivé à l'école avec les oreilles gelées.

A Travers, des grèbes sont pris dans les glaces

Près des abattoirs communaux, l'Areuse est recouverte d'une couche de glace. De petits grèbes sont pris dans la glace et ne peuvent être secourus.

Près du pont de pierre qui traverse l'Areuse au village, presque toute l'Areuse est gelée et l'eau ne s'écoule plus que sur les deux côtés de la rivière. Depuis fort longtemps on n'avait pas vu cela.

Des «gonfles» entre la Tourne et les Petits-Ponts

(sp) Ces jours derniers la route de la Tourne, aux Petits-Ponts, a été rendue difficilement praticable par la neige qui faisait des « gonfles », immédiatement revenue après le passage du triangle. Les barrières posées provisoirement n'arrivent pas à arrêter la neige, qui était une poussière presque impalpable chassée par la bise.

L'agression du froid sur le haut plateau du Cachot

(sp) Sans doute le froid a un peu diminué dimanche, car la bise est plus modérée ; mais il n'en reste pas moins que vendredi dernier le thermomètre à certains endroits est descendu jusqu'à — 28°.

Les plus vieux ne se souviennent pas d'avoir vu une telle température. Malgré cela les enfants de la vallée continuent d'aller à l'école où quelques-uns d'entre eux passent la journée en mangeant à midi leur petite pique-nique.

Ce qui est une catastrophe, c'est le manque d'eau. Il faut aller très loin pour en chercher et les agriculteurs sont obligé de faire fondre la neige dans des marmites ou des chaudières pour abreuver leur bétail.

En Europe

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans le Piémont, la circulation est presque totalement paralysée par la couche de glace qui recouvre la chaussée. Le trafic à travers le col du Mont-Cenis est interrompu.

De nouvelles tempêtes de neige se sont également abattues sur les autres provinces du nord. A Viareggio, les défilés du carnaval ont été suspendus et dans les provinces de Bologne, de Ferrare et de Modène, toutes les écoles sont fermées.

La neige a empêché, dans le sud de l'Italie, les colonnes de secours de reprendre le contact avec les villages coupés du reste du monde depuis dix jours.

Sur la côte de l'Adriatique, les trains se trouvent aux prises avec des « gonfles » de trois mètres de haut. Des hélicoptères ont parachuté sur divers villages des médicaments pour les médecins. Près de Castellana, dans le sud de l'Italie, on a retrouvé sous deux mètres de neige les cadavres gelés de deux femmes de 43 et 50 ans. Un vieillard de 77 ans, conduit à l'hôpital d'Udine (Frioul), y est décédé.

SIX MORTS EN ESPAGNE

MADRID, 12 (A.F.P.) — La vague de froid a fait six victimes en Espagne, dans la journée de samedi.

Dans les provinces du Pays basque, à Santander, aux Asturies et en Galice, la neige tombe sans arrêt depuis 24 heures. A Bilbao, la neige a atteint une épaisseur de 50 cm., de même qu'à Saint-Sébastien, Vitoria et Santander. Les communications routières de ces provinces avec le reste de la péninsule ont été interrompues et la circulation ferroviaire a été sérieusement gênée. Entre Oviedo et Leon, la couche de neige est de 70 cm.

● *STOCKHOLM : De fortes chutes de neige sont tombées dimanche, sur les côtes suédoises. En revanche, le centre du pays connait un temps ensoleillé, avec une température moyenne de —10 degrés.*

En Suisse

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il fallut l'intervention d'une puissante pelle mécanique pour débarrasser cette partie du Rhône d'une barrière de glace de plusieurs mètres d'épaisseur qui, sous la pression de l'eau, n'était pas sans danger pour la sécurité des grilles de l'usine.

L'Arve est toujours gelée sur toute sa largeur en amont de sa jonction avec le Rhône, de même que près de Vessy.

Interruption du trafic Romanshorn-Friedrichshaven

ROMANSHORN, 12. — Le port de Romanshorn étant pris dans les glaces, le trafic avec Friedrichshafen a été interrompu jusqu'à nouvel avis.

Les glaces forment un barrage sur le Rhin

AU (Saint-Gall), 12. — En raison de la forte couche de glace qui s'est formée à l'embouchure du Rhin dans le lac de Constance et à la suite de l'amoncellement de glaçons en aval d'Au, l'écoulement des eaux du fleuve ne se fait que lentement, de sorte que le niveau du Rhin à Au est monté de deux mètres et demi. Ce barrage naturel ainsi formé risque de menacer les travaux d'établissement du nouveau pont entre Au et Lustenau, dans le Vorarlberg.

BURGESS ET MAC LEAN

les deux diplomates britanniques qui avaient disparu en 1951

SONT BIEN A MOSCOU

Au cours d'une conférence de presse, ils ont expliqué les raisons de leur fuite derrière le rideau de fer

MOSCOU, 12 (A.F.P.). — Les deux diplomates britanniques Burgess et Mac Lean qui avaient disparu en 1951, sont à Moscou, où ils ont tenu samedi une conférence de presse à laquelle étaient conviés seulement les journalistes anglais et soviétiques.

« Nous sommes arrivés en U.R.S.S., ont-ils dit, pour apporter notre contribution à la politique destinée à aboutir à une compréhension plus grande entre l'U.R.S.S et l'ouest, ayant été convaincus sur la base des renseignements officiels dont nous disposons, que la politique britannique et la politique américaine ne poursuivent pas précisément un tel but. »

Communistes depuis Cambridge

« Nous avions été ensemble à Cambridge et dès cette époque nous étions communistes », déclarent Burgess et Mac Lean; ils ajoutent qu'ils ont abandonné la carrière parce qu'ils ont «constaté qu'étant au service du gouvernement, il leur était très difficile d'appliquer leurs idées dans la vie ».

MM. Burgess et Mac Lean déclarent ensuite que les hypothèses formulées à leur égard par le Foreign Office sont fausses, et qu'ils « n'ont jamais été des agents soviétiques ».

Le départ pour l'U.R.S.S.

C'est ensuite la narration des circonstances du départ pour l'U.R.S.S. En mai 1951, il était devenu évident pour Mac Lean que le Foreign Office et les services de sécurité avaient de forts soupçons sur lui, et prenaient des mesures à son égard. Il prit alors la décision de gagner l'U.R.S.S.

De nombreuses difficultés se présentaient pour réaliser son projet, notamment la surveillance dont il était l'objet. C'est à ce moment qu'il retrouva Burgess qui rentrait de Washington où il occupait un poste à l'ambassade de Grande-Bretagne.

Burgess s'offrit pour organiser le départ et décida de gagner l'U.R.S.S. également. Mme Mac Lean qui attendait un enfant, fut exclue du voyage, considéré comme trop dangereux. Elle arriva en U.R.S.S. en 1953.

Burgess n'avait jamais caché ses convictions

Quant à Burgess, il déclara qu'il avait été employé au Foreign Office après avoir travaillé dans «l'un des services secrets britanniques ». Pendant toute cette période, il avait sympathisé avec la police soviétique. Il n'avait d'ailleurs jamais caché ses convictions à ses collègues de la B.B.C., puis du Foreign Office, ni du fait qu'il était communiste.

A son retour de Washington à Londres, en 1951, Burgess rendit visite à Mac Lean, à son bureau du Foreign Office. Il s'apprêtait à quitter la diplomatique.

Sur ces entrefaites, le Foreign Office prit la décision de ne plus l'utiliser.

Aussi bien, lorsque Mac Lean l'informa que lui-même ne voulait plus continuer son travail au Foreign Office, et servir une politique qu'il désapprouvait, et qu'il lui proposa de l'accompagner en U.R.S.S., Burgess accepta l'offre sans difficulté.

EGYPTE

Vers la réouverture de l'école protestante de Madrid

MADRID, 12 (A.F.P.) — On apprend de bonne source, mais sans que cette nouvelle ait été encore officiellement confirmée, que les autorités espagnoles auraient décidé de revenir sur leur décision de fermer l'école protestante de Madrid. On sait que l'ambassade des Etats-Unis est intervenue auprès du ministère des affaires étrangères. La réouverture du séminaire ne semble toutefois pas être prévue pour le moment.

FRANCE

Poujade parle du problème algérien

SAINT-CERÉ (Lot), 12 (A.F.P.) — M. Pierre Poujade a tenu, samedi soir, à la mairie de Saint-Céré, une réunion d'information. Il a exposé le programme du groupe parlementaire de «Fraternité française ». En ce qui concerne le problème algérien, M. Poujade s'est déclaré opposé à toute manifestation de rue, aussi bien dans la métropole qu'en Algérie : « On veut nous entraîner dans un piège », s'est-il écrié. Nous ne marchons pas. Notre groupe parlementaire définira notre position sur ce problème à la tribune de la Chambre, quand il viendra en discussion. »

A BONN, dans une interview publiée samedi, M. Heinrich von Brentano, ministre des affaires étrangères d'Allemagne occidentale, a déclaré qu'il s'attendait à ce que l'Union soviétique tente très prochainement d'entrer en pourparlers avec le gouvernement de Bonn au sujet de la réunification de l'Allemagne.

A MADRID, les cours resteront suspendus dans toutes les facultés de l'université jusqu'à nouvel ordre. La police déclare que les troubles de jeudi ont été suivi de l'arrestation de 50 personnes.

A HERQUEVILLE, dans l'Eure, on a procédé samedi matin à l'exhumation du corps de Louis Renault, en présence de Mme Jean-Louis Renault, belle-fille de l'industriel, de Me Isorni, avocat de Mme Louis Renault, et du commissaire principal Gaillard. On pourra ainsi déterminer si, comme l'affirme sa femme, Louis Renault est mort à la suite des sévices qu'il a subis durant sa détention, et non de cause naturelle.

UN CURIEUX CONFLIT ENTRE LES AMIS DE L'ABBÉ PIERRE

et la police genevoise

Notre correspondant de Genève nous écrit :

On peut dire que c'est une véritable vague de charité et de solidarité qui a déferlé sur Genève en ces jours et ces nuits d'extrême froidure, et il est hors de doute qu'il faut voir là l'opportune répercussion des vigoureuses et efficaces campagnes menées en France par l'abbé Pierre, ainsi que des discours que ce prêtre est venu prononcer à Genève.

Aussi bien, dès avant l'actuelle et mordante offensive de l'hiver, s'était-il créé une « Association genevoise des amis de l'abbé Pierre », et qui a trouvé à s'employer comme on pense en ce triste début de février. Ce n'est d'ailleurs pas la seule œuvre à la tâche, et l'Armée du salut, en particulier, n'arrête pas de se dépenser, comme le font encore bien d'autres institutions, ainsi que les pouvoirs publics, sans compter les particuliers.

Or, dans ce grand concours de dévouement, un assez curieux conflit s'est produit entre les Amis de l'abbé Pierre et la police.

A Genève comme à Paris

Les premiers, à Genève, où ils ont promptement aménagé des locaux, procèdent exactement comme leurs initiateurs parisiens, c'est-à-dire qu'ils ne se contentent pas, ainsi que les œuvres le font généralement, d'accueillir les malheureux, de les réchauffer, de les loger, de les nourrir. A l'exemple des Parisiens, les disciples genevois de l'énergique abbé vont à la recherche des déshérités. Ils dépistent proprement la misère, ils la traquent, et, des taudis, des ruines, des hangars, même du plein air glacial, ils ramènent ainsi toute une troupe de clochards dont il ne fait point de doute que, sans cette charitable prospection, plusieurs seraient morts de froid.

On peut dire que les Amis de l'abbé Pierre ont révélé aux Genevois que leur ville, ainsi que n'importe quelle autre d'un peu d'importance, avait sa misère, sa misère honteuse, sa misère cachée, dont personne ne se doutait de l'étendue, et dont beaucoup ignoraient même confortablement l'existence.

Pas de demande d'état civil

Cependant, un autre et également beau trait caractéristique de l'œuvre de l'abbé Pierre et de ses compagnons, c'est de rechercher et d'héberger les malheureux quels qu'ils soient, d'où qu'ils viennent, quoi qu'ils aient fait ou pas fait, sans jamais même demander aucune indication d'état civil. C'est bien pourquoi l'on se presse particulièrement dans les lieux marqués du signe du bon abbé, tant il est que, dans le lamentable troupeau des clochards, fussent-ils genevois, il en est forcément l'un ou l'autre ayant, du point de vue légal, quelque peccadille à se reprocher.

Les exigences de la loi

Mais il y a la loi aussi, plus exactement le règlement de police, qui exige de chaque logeur, y compris le philanthrope, qu'il « déclare » son ou ses locataires.

Ainsi procède-t-on à l'Armée du salut ; ainsi la police en exigea-t-elle autant des Amis de l'abbé Pierre. Mais ceux-ci se refusèrent tout net à souscrire à un engagement qui leur paraissait trahir un de leurs principes essentiels. Après de délicats et laborieux pourparlers, force resta naturellement à la police, laquelle, il est vrai, promit d'user du maximum de tact et de compréhension à l'égard des protégés genevois de l'abbé Pierre.

Un incident étrange

Les choses en sont là, et l'on veut croire que tout se passera le mieux possible, en sorte qu'on n'ait pas à revoir un incident aussi étrange que celui qui se produisit tandis que policiers et disciples de l'abbé en étaient encore à discuter.

De fait, une voiture de la police vint à s'arrêter devant un des lieux d'asile genevois de l'abbé. Il en descendit un gendarme, qui était seul à occuper le véhicule, et qui voulut pénétrer dans l'asile, mais aussitôt il se heurta à un véritable mur de poitrines, formé par les Amis de l'abbé Pierre, et il ne put aller plus avant. Jusqu'au moment, du moins, où l'on parvint à s'expliquer. Le gendarme accourait là, en dehors de ses heures de service, avec une pleine voiture de denrées et de vêtements donnés... par des policiers à l'intention des protégés de l'abbé.

Comme quoi — et ce sera la réconfortante morale de l'histoire — les agents, tout comme les Amis de l'abbé Pierre, continuent d'être... de braves gens !

R. Mh.

Nécessité de la formation professionnelle

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mais un phénomène singulier se dessine en même temps. Comme le remarque André Siegfried, « l'entreprise qui s'allège par la machine de toute une main-d'œuvre technique, s'alourdit corrélativement de tout un personnel nouveau. (...) La fabrication proprement dite, en se perfectionnant, se simplifie en même temps qu'elle se dissocie : elle se trouve en quelque sorte laminée entre le bureau d'études, qui prépare les plans, et le contrôle, devenu un facteur essentiel de sa perfection. De ces trois chapitres de l'industrie, à savoir la préparation, l'exécution et le contrôle, ce sont le premier et le troisième qui tendent à prendre l'importance décisive, le second n'étant plus qu'application automatique. (...) Il est naturel dès lors que le personnel qui prépare et celui qui contrôle deviennent plus importants que celui qui fabrique. »

Cette évolution précipitée aujourd'hui par les découvertes de la cybernétique fera disparaître progressivement les travailleurs non qualifiés. Seuls les ouvriers qui auront reçu une solide formation professionnelle, les techniciens, les spécialistes, les administrateurs et les organisateurs trouveront leur place dans l'économie industrielle de demain. C'est, pour les parents, le moment de s'en convaincre.

Jean HOSTETTLER.

Avalanche meurtrière

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Grande anxiété à Belgrade

Des informations fragmentaires arrivent d'heure en heure à Belgrade, où règne une grande anxiété. La présidence de l'alliance socialiste de Macédoine, dès qu'elle a été informée de la tragédie, a publié un appel à la population, demandant à tous les habitants des régions proches d'organiser des secours pour les victimes éventuelles.

On craint en effet que la perte de très nombreuses vies humaines soit à déplorer.

Toutes communications coupées

Toutes les routes, toutes les communications télégraphiques et téléphoniques avec le chantier de Mavrovo, où étaient occupés des centaines d'ouvriers, sont coupées. Une équipe de secours, partie dans l'après-midi, a elle-même été victime d'une seconde avalanche, et l'on n'a pas encore de ses nouvelles.

Cependant, peu à peu, quelques rapports sont parvenus à Skoplie et ont été retransmis à Belgrade. Ils indiquent que certains baraquements de repos pour les ouvriers de la centrale ont été littéralement soufflés, et que l'on a retiré des décombres de deux d'entre eux trois morts et sept blessés.

Tout est actuellement mis en œuvre par les autorités pour sauver les survivants et soigner les blessés.

toute sécurité

« Opération cygnes »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une volière... au poste de police

Le poste de police est transformé en volière. De nombreuses personnes y apportent des mouettes et des foulques. Un agent veut bien nous expliquer sa façon de procéder : enlever la plus grande partie de glace possible sans blesser l'oiseau, puis le poser sur de la sciure ou du sel dans un coin chaud, mais pas trop près du calorifère. Sitôt dégagé et dégourdi, l'oiseau prendra le chemin de la fenêtre.

A noter que les mouettes refusent toute nourriture aussi longtemps qu'elles sont enfermées. Par ailleurs, les cygnes hébergés dans le hangar du port — dimanche soir, ils étaient trente-deux — sont de gros mangeurs. Il n'y aura jamais trop de pain et de son. Ajoutons que la police assure le chauffage du hangar.

Samedi soir, quatre cygnes ont préféré la liberté à l'agréable température du hangar. Ils se sont éloignés du port pour gagner le large. Dimanche matin, ils s'étaient rapprochés du port, mais devant l'insistance des sauveteurs, ils se sont à nouveau dérobés et ont gagné un endoit inconnu ! Une douzaine de leurs frères (ou sœurs) se sont réfugiés dans la baie de l'Evole. Ils semblent plus à leur aise dans l'élément liquide que sur terre. Il ne faut pas les contredire, puisqu'ils ne courent aucun danger !

Puisque nos cygnes et nos oiseaux ne peuvent pas parler, c'est nous qui dirons merci à nos agents.

R. W.-S.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal: René Braichet

Informations suisses

GENÈVE

Rebondissement de l'affaire dite « Coffre du Vatican »

De notre correspondant de Genève:

La Cour de justice de Genève, présidée par M. André Fontana, s'est occupée de l'appel de M. Neyron de Champollon, industriel de Lyon, contre le jugement rendu par le tribunal de première instance en date du 7 février 1954. L'origine de cette affaire remonte à une douzaine d'années, lorsque M. Neyron de Champollon, propriétaire d'établissements industriels, confia la gestion de fonds considérables à M. Giroy, conseiller financier et administrateur. Tenu de rembourser ces sommes, Giroy céda à M. Champollon des biens qu'il possédait dans un coffre genevois. En 1949, ce dernier demanda le transfert des valeurs dans son propre « safe », ce que la banque refusa, sachant que Giroy n'était pas propriétaire des valeurs contenues dans le coffre (dit « Coffre du Vatican»), parce que certains biens appartenaient à des congrégations religieuses.

M. Neyron de Champollon déposa plainte contre la banque mais fut débouté en 1954. Entretemps, Giroz avait été condamné à cinq ans de prison pour faux et détournements par la Cour d'assises de Lyon.

La Cour de Genève a entendu plusieurs plaidoiries et rendra son arrêt le 2 mars prochain.

Dernière minute

LA NEUVEVILLE

Un immeuble entièrement détruit par le feu

Peu après minuit, un incendie s'est déclaré dans l'immeuble du No 29 de la rue de l'Hôpital, où se trouve la boucherie de M. Furrer. Le feu a pris pour une cause encore inconnue, dans les galetas de la maison, et se propagea aux étages inférieurs. Par bonheur M. et Mme Furrer ainsi que leurs enfants purent quitter suffisamment tôt leur appartement, avant que celui-ci ne soit atteint.

Le froid rendit les travaux des pompiers de la Neuveville extrêmement pénibles et difficiles. En effet, la pompe à moteur eut au début de la peine à fonctionner, et le commandant des pompiers fit appel aux postes de premiers secours de Neuchâtel et de Bienne. Il fallut se borner à protéger les immeubles voisins.

La maison de M. Furrer, construite en bois à l'intérieur, fut entièrement la proie des flammes. On ignore pour le moment le montant des dégâts.

Détail navrant : la boucherie avait été complètement remise à neuf dans le courant de l'année dernière.

Au moment où M. Guy Mollet revient en France

Courte manifestation à Paris

malgré l'interdiction du préfet de police

Vers la rupture du Front républicain ?

Au moment où M. Guy Mollet, de retour d'Algérie, atterrissait à Paris, des manifestations qui, à vrai dire, n'ont pas présenté un caractère d'exceptionnelle gravité se déroulaient dans la capitale. En fin d'après-midi, samedi, quelque 500 manifestants s'étaient réunis aux abords de l'Etoile et sur les Champs-Elysées, dans le but de protester contre la politique algérienne du gouvernement. Certains manifestants parvenaient à proximité de l'immeuble au deuxième étage duquel se trouve le journal « L'Express ». Ils tentaient de pénétrer dans le hall après en avoir brisé les glaces, mais ne pouvaient y pénétrer, la grille étant baissée. Cette manifestation, comme il se doit, était accompagnée d'une contre manifestation, et c'est ainsi que l'on vit ce spectacle étrange : sur un trottoir, on criait « L'Algérie française », « Mauriac dans l'Aurès », «Mollet au poteau»; sur l'autre on répondait « Mendès au pouvoir », « Poujade au poteau »; les pros et les antis étant également pourchassés par la police.

Cette manifestation, au cours de laquelle plusieurs centaines d'arrestations étaient opérées, ne rendra pas la tâche de M. Guy Mollet plus facile, au moment de son retour. Il se trouve en effet placé devant deux séries de difficultés, également redoutables.

Remaniement du cabinet

D'une part, il doit procéder à un remaniement de son cabinet, après la démission du général Catroux, et la nomination de M. Robert Lacoste au poste de ministre résidant en Algérie. M. Robert Lacoste avait reçu le super-portefeuille économique et financier coiffant sept départements ministériels (finances, budget, affaires économiques, travaux publics, P.T.T., production industrielle et agriculture). Il s'agit de lui trouver un remplaant, dans ce poste aux responsabilités écrasantes. Parmi les personnalités socialistes possibles, on a pensé que M. Christian Pineau, spécialiste et théoricien économique et financier du parti, pourrait quitter le quai d'Orsay, où il s'agirait également de le remplacer... On a aussi avancé les noms de MM. Ramadier, ancien président du Conseil, Leenhardt, nouveau rapporteur général du budget, et Roubert, président de la commission sénatoriale des finances.

Pour le moment, et même après le Conseil de cabinet qui s'est réuni samedi soir à l'Hôtel Matignon, aucune décision n'a été prise.

« ... l'espace d'un matin ! »

C'est que — et nous en arrivons à la seconde série de difficulté — l'avenir du Front républicain paraît chargé de nuages ; que cette formation paraît près de sa dissolution, après n'avoir vécu que l'espace d'un matin électoral. Dans « L'Express » de samedi, le journal de Pierre Mendès-France, François Mauriac donne le signal des hostilités contre M. Guy Mollet. « ... les forces fascistes se démasquent. Le temps n'est plus de se faire des politesses. Nous devons prendre la mesure des hommes qui occupent les postes de commande, et donc celle de M. Guy Mollet ».

« Envers celui qui a sacrifié comme entrée de jeu Pierre Mendès-France et le général Catroux, je ne me sens plus personnellement lié. »

Aggravation de la tension

Il est vrai qu'au début de son article, François Mauriac précisait : « ... ce que j'écris n'engage que moi », mais il n'en demeure pas moins que la tension entre radicaux et socialistes au sein du Front populaire semble s'aggraver. M. Guy Mollet n'avait pas voulu donner dans son gouvernement le portefeuille des affaires étrangères à M. Mendès-France. Celui-ci avait d'autre part refusé la direction des affaires économiques et financières, qui avait ainsi échu à M. Robert Lacoste. Il serait peu vraisemblable, qui le leader radical revienne aujourd'hui sur sa décision, pas plus que — M. Pineau aux affaires économiques — il ne prenne le quai d'Orsay, qui lui avait été refusé en raison de l'hostilité des partis de droite. Enfin, la politique algérienne de M. Guy Mollet semble de plus en plus s'éloigner de celle préconisée par M. Pierre Mendès-France.

Telles sont les difficultés auxquelles est en butte le nouveau gouvernement, après seulement quinze jours d'existence.

Aux INDES, le premier ministre Nehru a souligné dimanche à la séance finale de la session du parti du Congrès l'importance du deuxième plan quinquennal, qui commence le 1er avril, et notamment le rôle des industries de base, dont le développement doit permettre à l'Inde de se suffire à elle-même.

PLACEURS
de plus de 18 ans demandés au REX

REX 20h.30 D. GELIN Dernière LA NEIGE ÉTAIT SALE

AVIS TARDIFS

Chapelle de l'Espoir (Evole)
Lundi à 20 h.
LE DROIT A LA VIE
par M. O. LOELIGER
Invitation cordiale à chacun
Assemblée de Dieu - Neuchâtel

Eglise évangélique
Chapelle rue du Lac 10, Peseux
Ce soir, à 20 h. 15
Chimère ou réalité ?
Service d'imposition des mains aux malades - Salle bien chauffée

ERÈS CORSETS
FERMÉ
pour cause de transformations

« Ceusses » qui s'ennuient le lundi soir à Neuchâtel... **vont manger aux Halles.**
MUSIQUE

POLOCHON chaque lundi dès 21 h. CORSAIRE

Sous les auspices de la Paroisse réformée, ce soir à 20 h. 15, à l'Aula de l'Université
10,000 km. EN AFRIQUE DU SUD
Conférence, illustrée de clichés en couleurs par M. Pierre ZUMBACH tuteur général, à Genève.

13 FÉVRIER

AUJOURD'HUI

SOLEIL Lever 7 h. 36 Coucher 17 h. 45

LUNE Lever 7 h. 47 Coucher 19 h. 48

AU JOUR LE JOUR

Les Grands Marais

Avant qu'il ne soit trop tard, célébrons la féerie des Grands Marais.

On n'en parle pas toutes les années, car ils semblent n'exister que les rares journées d'une année où ils sont couverts de glace. On les oublie un peu entre temps. Et, tout à coup, on se souvient qu'ils sont là, et tout le monde demande : « Avez-vous été aux Grands Marais ? ». Ils surgissent de l'oubli, de leur splendide isolement, de leur silence peuplé d'eau, d'oiseaux et de vent. Et la foule s'y précipite, en voiture, par les bateaux et par le train, sans jamais réussir à couvrir l'immensité glacée où il y a encore de la place...

Quelle bonne idée d'y conduire des classes ! Nous y avons tous été à notre tour, enfants d'autrefois, malicieusement réjouis de voir un maître faire un plongeon inoffensif. Et ces expéditions de navigation hivernale n'ont pas changé.

Nous y retournons à l'âge d'homme avec le même plaisir et nous nous promettons bien d'y revenir jusqu'en notre vieillesse, car le patin est un sport pour tous les âges.

Le paysage ne vieillit pas, lui. Dans la grisaille ou sous le soleil de l'hiver, il n'a plus d'horizon. Le pittoresque le cède à la grandeur.

Mais les enfants regardent plus près d'eux, les yeux fixés sur le puck, la canne de hockey dans les mains, engagés dans des matches qui n'ont pas de raison de finir...

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage
Macaroni au lard
Salade
Fruits

... et la manière de le préparer

Macaroni au lard. — Cuire des macaroni dans beaucoup d'eau salée puis les rafraîchir. Couper du lard en carrelets, le faire rissoler avec de l'oignon haché fin, ajouter un peu de purée de tomate et mouiller avec du bouillon. Assaisonner et verser les pâtes dans cette sauce. Chauffer, servir en saupoudrant de fromage.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 11 février. Température : Moyenne : — 14,7 ; min. : — 18,7 ; max. — 12,4. Baromètre : Moyenne : 710,5. Eau tombée : 1,2. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : modéré à assez fort jusqu'à 17 h. 30, faible à modéré ensuite. Etat du ciel : couvert ou brumeux, faible neige intermittente pendant la nuit et la journée.

12 février. Température : Moyenne : — 12,0 ; min. : — 15,2 ; max. : — 8,4. Baromètre : Moyenne : 710,3. Eau tombée : 0,4. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : modéré, ensuite faible depuis 9 h. 45. Etat du ciel : couvert ou brumeux.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

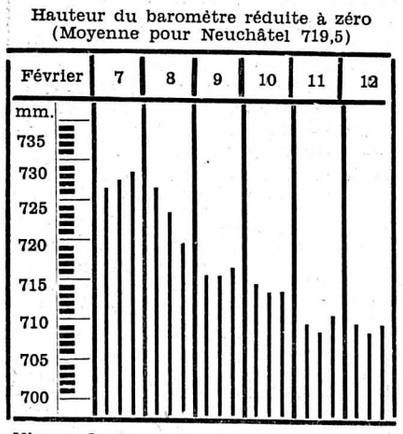

Niveau du lac du 11 février, à 7 h.: 429.22

Niveau du lac du 12 février : 429.18

Prévisions du temps. — Valais : ciel nuageux, par moments temps ensoleillé ; faibles chutes de neige possibles ; froid.

Nord des Alpes, nord et centre des Grisons : ciel généralement très nuageux ou couvert ; par moments chutes de neige ; froid. En plaine au nord des Alpes, température comprise entre — 8 et — 15 degrés.

Sud des Alpes et Engadine : temps généralement ensoleillé par nébulosité variable, assez forte par moments dans le voisinage des Alpes.

Naissances

Moussia REINHARD a la très grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Catherine

le 12 février 1956

Avenue du 1er-Mars 10 Maternité

Monsieur et Madame Alfred BIOLLEY et Michel ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Laurent-Olivier

Le 11 février

Neuchâtel Avenue des Cadolles 23

Monsieur et Madame Edgar DUBOIS-HÈCHE et leur petite Marianne ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Pierre-André

12 février 1956

Clinique du Dr Bonhôte Cassardes 18 Neuchâtel

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

Début d'incendie

Les agents des premiers secours sont intervenus hier soir à 19 h. 35 dans l'immeuble Cassardes 4a, où le feu avait pris dans une chambre utilisée comme réduit à bois. Le locataire avait déjà arrosé le foyer. Les agents durent néanmoins démonter une partie du plancher par mesure de précaution. On ne sait pour quelle cause le feu a pris dans cette chambre. Les dégâts sont minimes.

Les Jeunesses musicales

« Faust », par les marionnettes de Nyon

Les marionnettes de l'« Illustre théâtre de Nyon » ont fait la joie, vendredi soir, d'un public assez nombreux. Dans un avant-propos à la fois simple, élégant et concis, M. J.-R. Bory, adaptateur du « Faust » de Christopher Marlowe, nous donna un résumé de la fameuse aventure du nommé Georges Sabellicus, étudiant ambulant dans l'Allemagne de la Renaissance, grand buveur, grand blagueur, se donnant le diable pour beau-frère et faisant mille et un tours — mauvais et magiques — de ville en ville. Il s'appela Johann Faustus, et ce surnom est demeuré ; il est encore vivant aujourd'hui, dans nombre d'œuvres musicales et théâtrales, comme on sait.

Mais sait-on que Gœthe composa son « Faust » pour un théâtre de marionnettes ? Illustre précédent ! M. Bory et ses collaborateurs font comme a fait le grand Gœthe: c'est aux marionnettes, donc, qu'ils ont confié le jeu charmant qui se passe, pour notre pure délectation, entre les montants du théâtre miniature ! «Il n'est pas pour les enfants » a dit M. Bory. Voire.. Il est bon, croyons-nous, que les jeunes voient les perfidies et malintentions méphistophéliques, assistent au profond et vain remords du pauvre Faust damné, et à sa fin très horrifique.

Masques, costumes et décors forment ici une trilogie théâtrale du meilleur aloi ; la gesticulation des marionnettes, qui sont trente-cinq, est naturelle, spontanée, traduisant fort bien, et soutenant toujours, un dialogue élégant dans sa simplicité. Les décors permettent, sur une surface de petites dimensions, l'entrée, la sortie, les colloques sur les rues, la visite de nobles édifices, le déroulement quasi scénique des aventures de tant de personnages humains, séraphiques et infernaux.

Il était de bon ton, au temps de Marlowe et d'Henry VIII, de flatter le royal schismatique, ce qui nous donne, au deuxième acte, des réflexions malveillantes de Méphisto, qui vitupère la pourpre vaticane devant sa créature, Faust. Mais ceci étant admis comme naturel en ce temps-là, l'auditeur-spectateur est tout à son plaisir. Il l'est d'autant mieux, que de bons disques accompagnent le déroulement de l'histoire, lui font un arrière-plan qui augmente tour à tour le drame, accompagne les scènes de plein air, rend tragiques, ou belles, rencontres et visions. Ainsi de grands musiciens, Mozart, Berlioz, Brückner, Schumann, etc., contribuent-ils à ce spectacle, que des jeux de lumière fort habiles entourent à la fois de mystère, de douceur et de flammes effrayantes...

La troupe de Nyon a droit à nos vifs remerciements et nos enthousiastes félicitations.

M. J.-C.

VIGNOBLE

GORGIER

Une ferme complètement détruite par le feu

L'incendie est dû à un essai imprudent de dégel d'une conduite

Vendredi soir vers 22 heures le tocsin alertait la population de la Béroche. Un incendie venait d'éclater dans la ferme de M. Guinchard au lieu dit « La Foule », sur territoire de Gorgier.

Activé par la bise violente qui sévit ces jours, le brasier prit rapidement une ampleur inquiétante. Le corps des sapeurs-pompiers de Gorgier, sous le commandement du capitaine Raymondaz, fut rapidement sur les lieux du sinistre et les hommes s'attaquèrent au feu avec tous les moyens dont ils disposaient.

Malheureusement, sous l'effet de la bise, le bâtiment, rural et habitation, de construction ancienne et bourré de fourrages secs, brûlait comme une torche et il fut impossible, malgré le courage et la bonne volonté des sapeurs-pompiers qui travaillèrent d'arrache-pied dans des conditions fort difficiles, de circonscrire le feu.

Les flammèches poussées par la bise atteignaient les bâtiments dans un grand rayon et il fallut installer des piquets de protection auprès des maisons menacées. Ce fut principalement la tâche des sapeurs-pompiers de Saint-Aubin, venus sous le commandement du capitaine Burkhardt, prêter main forte à leurs collègues de Gorgier.

Du bâtiment incendié il ne reste que des ruines. Seul le gros bétail a pu être sauvé. Deux porcs, toutefois, dont une truie avec neuf petits sont restés dans les flammes.

Tout le mobilier, tout l'outillage agricole, tous les vêtements des membres de la famille Guinchard sont consumés. Les enfants Guinchard ont été sauvés à la dernière extrémité, en chemise de nuit, et recueillis par des voisins. C'est un vrai désastre pour le propriétaire.

L'incendie est consécutif à un essai, opéré par le domestique, de dégel de la conduite d'eau dans l'écurie.

CORCELLES

Un bras cassé

(sp) Un enfant de 9 ans, qui patinait à Colombier mercredi dernier, s'est cassé le bras ; il est soigné à l'hôpital Pourtalès.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Une collision

(c) Samedi après-midi, vers 17 heures, au carrefour des rues de la Conversion et de Beau-Séjour, deux voitures, ayant dérapé sur le verglas, sont entrées en collision. Personne n'a été blessé, mais les véhicules ont subi des dégâts.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Un incendie rapidement maîtrisé après que le feu eut couvé pendant deux jours

(c) Hier soir, peu après 18 h. 30, le poste des premiers secours était informé par un Italien habitant l'immeuble communal Billodes 48 que le feu venait d'éclater chez son patron de chambre absent. Connaissant la vétusté de ce vieil immeuble, presque entièrement construit en bois, les premiers secours et cinq groupes de renfort furent alertés. Grâce à l'emploi du gros tank à mousse, le feu fut maîtrisé assez rapidement et il fallut démolir une partie d'un plateau et d'une paroi pour éviter un retour du feu. Grâce à l'intervention rapide de tous ces hommes, un sinistre a été évité.

Après une heure et demie de travaux, les premiers secours étaient démobilisés et les officiers du bataillon l'étaient à 21 heures.

Les causes de l'incendie ont pu être rapidement établies. Une conduite ayant gelé, on procéda samedi matin à son dégel. Le feu naissant se fraya lentement un chemin le long d'une poutre murée et provoqua l'incendie dimanche en fin d'après-midi.

Les dégâts sont relativement peu importants.

Une conduite saute

(c) Les agents sont intervenus, dimanche à 13 heures, rue Daniel-JeanRichard No 10, où une conduite d'eau avait sauté. Chose curieuse, l'eau s'est répandue dans l'immeuble voisin No 12 et y a causé quelques dégâts. Inutile de parler des conduites prises par le gel : elle sont très nombreuses, obligeant les plombiers à travailler sans relâche.

Violente collision

(c) Samedi, à 19 h. 55, une automobile locloise qui faisait marche arrière près du stand du Verger est entrée en collision avec une automobile chaux-de-fonnière allant d'ouest en est. Importants dégâts à l'automobile chaux-de-fonnière.

LA CHAUX-DE-FONDS

Des skieuses blessées

(c) Dimanche à 15 h. 40, l'ambulance s'est rendue à la Corbatière pour transporter à l'hôpital une jeune fille de 13 ans, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, qui avait fait une chute à ski et s'était cassé une jambe.

Dimanche après-midi, une jeune Neuchâteloise de 17 ans, qui skiait dans la te et s'est blessée. Incapable de marrégion du Mont-d'Amin a fait une chucher, elle a été transportée en luge aux Convers et de là à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

A la recherche du meurtrier d'André Ochsner

Mille cinq-cents affiches, reproduisant les traits d'un individu recherché à la suite du meurtre d'André Ochsner, ont été apposées au Canada et aux Etats-Unis.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Chute à la patinoire

(c) La semaine dernière, un enfant, Michel Procureur, a fait une chute à la patinoire. Souffrant d'une commotion cérébrale, il a été conduit au domicile de ses parents où il a reçu des soins médicaux. Une radiographie a été faite à l'hôpital.

Vers la reprise des travaux au Crêt de l'Anneau

(c) Depuis plus d'une année, les travaux étaient arrêtés sur le nouveau tronçon de la route internationale Neuchâtel-les Verrières, au sud de la voie ferrée, entre le Crêt de l'Anneau et Travers, à la suite des glissements de terrain qui bouleversèrent le chantier sur une grande surface.

Cependant, des experts de toute la Suisse se sont préoccupés de l'état du sol et pendant plusieurs mois des sondages minutieux et répétés ont été fait avec des appareils spéciaux.

Entouré des garanties nécessaires, le Conseil d'Etat vient de prendre la décision de faire construire, sur la partie éboulée du sol, un viaduc qui reliera la partie intacte de la route au passage traversant la ligne du Franco-Suisse. Ce viaduc aura une longueur de 190 mètres. Formé de sept travées avec poutres métalliques et d'une dalle en béton, il reposera sur des piles en béton armée de 20 mètres de longueur moulées dans le sol.

La construction de cet ouvrage d'art débutera au mois d'avril et si, comme on l'espère, aucun contretemps ne survient, il sera terminé à la fin de cette année.

COUVET

La scarlatine au village

(c) Quelques cas de scarlatine ayant été signalés au collège, les mesures de désinfection ont été ordonnées et la classe de quatrième année a été fermée quelques jours. Médecins et autorités suivent de près l'évolution de l'épidémie et prennent les mesures qui s'imposent.

A la patinoire

(c) Après de longues semaines d'attente, les grands froids de ces derniers jours ont permis l'ouverture de la nouvelle patinoire du Pré Port. L'installation, quoique partiellement achevée, se révèle excellente. Malheureusement, les appareils d'arrosage, tout à fait provisoires, sont d'un débit insuffisant et compliquent singulièrement la tâche des responsables. Patience ! Tous les débuts sont difficiles.

RÉGIONS DES LACS

CHIÈTRES

Un gros incendie

Dans la nuit de vendredi à samedi, un gros incendie s'est déclaré à la frontière fribourgeoise, non loin de Chiètres, dans le hameau bernois de Vogelbuch, commune de Rizenbach. L'importante ferme de la famille Isenschmid-Etter a été détruite. Deux veaux sont restés dans les flammes, ainsi qu'une grande partie du mobilier. La bise activa le foyer. Les pompes des villages voisins furent impuissantes à lutter contre le feu à la suite du gel et du froid. Les dégâts dépassent 150,000 fr.

BIENNE

Skieurs accidentés

(c) Dimanche après-midi, un skieur biennois s'est cassé une jambe aux Prés d'Orvin. Une skieuse, de Bienne également, est tombée, elle aussi, si malencontreusement à Macolin qu'elle s'est blessée à la cheville. Tous deux ont été transportés au moyen de l'ambulance à l'hôpital de district.

Un conducteur de tracteur se fracture une jambe

(c) A Sutz, un tracteur agricole s'est renversé après avoir dérapé sur la chaussée verglacée. Son conducteur, pris sous la machine, a eu une jambe cassée et a dû être transporté à l'hôpital.

YVERDON

Un cheminot blessé

(c) Un tracteur de la gare et celui du service de la voie sont entrés en collision, non loin du pont C.F.F. de la Thièle. Le conducteur du second véhicule, M. Georges Devenoge, a fait une chute et a été blessé à une épaule. Il a dû être conduit à l'hôpital. Les machines ont quelque peu souffert de l'aventure.

Il avait volé une montre

(c) La police de sûreté vient d'identifier l'auteur du vol d'une montre d'une valeur de quelque 150 fr., commis au préjudice d'un habitant d'Yverdon. Il s'agit d'un manœuvre de la localité qui a reconnu les faits. Ce personnage a été mis à la disposition du juge informateur, tandis que le plaignant rentrait en possession de son bien.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

La Société protectrice des animaux et les cygnes pris dans les glaces

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

Voulez-vous avoir la complaisance de publier la lettre suivante :

En parcourant l'article « opération cygnes », paru sous la signature de M. E. J. dans votre numéro de samedi dernier, j'ai été désagréablement surpris d'y lire la phrase : « La Société protectrice des animaux ne veut rien faire. »

Donnée sous cette forme lapidaire, cette information est inexacte.

La S.P.A. s'efforce, avant tout, de protéger les animaux contre les mauvais traitements des hommes ; cet effort est et doit être continu, car la malignité humaine renait toujours de ses cendres.

Mais quand c'est la nature elle-même qui s'avise, par des procédés brutaux, par exemple : le froid, la famine, de sélectionner les individus robustes de la gent animale sauvage pour laisser périr les faibles, je pense, cette opinion donnée à titre personnel, qu'il faut laisser faire la nature.

On s'est ému du sort de mouettes prisonnières des glaces parce qu'elles étaient la proie facile de corbeaux affamés. Je comprends cette émotion, et je la partage, parce que la vue d'un être livré sans défense à la cruauté d'un autre est un spectacle qui « remue » le cœur d'un homme sensible. Mais la mouette, qui a englouti le poisson, vaut-elle plus que le corbeau parce qu'elle est blanche et qu'il est noir?

Et puis, il y a tous les autres animaux sauvages qui souffrent et qui meurent comme on souffre et comme on meurt chez les hommes. On peut le déplorer. La S.P.A. attend volontiers des personnes qui voudraient voir les animaux sauvages protégés contre les cruautés de leur milieu naturel qu'elles mettent à sa disposition les moyens financiers et la main-d'œuvre nécessaires à leur « sauvetage ».

En ce qui concerne plus particulièrement les cygnes, un des attraits de notre lac, la S.P.A. est intervenue, plusieurs hivers de suite, auprès de la direction des travaux publics de la ville de Neuchâtel pour lui rappeler d'inviter ses services à poser une mangeoire au port et à fournir un peu de son. La S.P.A. était ainsi en droit de penser que les mêmes mesures seraient prises cette année.

Au reste, le président de la S.P.A. suivait cette question de près ; quant au soussigné, il avait passé au port le vendredi 10 février, à 14 heures ; ce dernier était libre de glace ; il n'y avait donc momentanément rien à faire.

Enfin, je pense que, les cas d'urgence exceptés, c'est une question de politesse que de ne pas appeler les gens au téléphone pendant les heures des repas, ou celles consacrées au repos.

Je ne sais si M. E. J. répondra à cette lettre ; pour ma part, je n'en écrirai pas d'autres.

Avec mes excuses pour avoir été « longuet » et mes remerciements pour votre hospitalité, je vous prie, Monsieur le rédacteur, d'agréer mes salutations distinguées.

Roger DUBOIS.

P.-S. — Les cygnes recueillis par les agents doivent être nourris ; la S.P.A. sait qu'on recevrait avec reconnaissance, au poste de la police locale, pain sec et son.

N. D. L. R. — *On se permettra de faire remarquer à la Société protectrice des animaux que l'auteur du reportage sur l'opération « cygnes » s'est borné à relater exactement ce que lui ont dit les jeunes gens qui avaient pris l'initiative de porter secours aux volatiles pris dans les glaces du port. A lire la lettre ci-dessus, il ne semble pas que la réponse donnée à ces jeunes gens par la S.P.A. ait été faussée dans son sens général ni par eux-mêmes, ni par notre rédaction.*

Notre correspondant expose — avec des arguments intéressants — la distinction que la S.P.A. établit entre animaux domestiques victimes de mauvais traitements (motif provoquant son intervention) et animaux sauvages, victimes des cruautés de la nature (cas où elle ne saurait intervenir). Et, certes, on comprend que, dans l'accomplissement de sa tâche si utile, elle soit obligée en principe à une telle distinction.

Mais, elle le dit elle-même, les cygnes sont « un des attraits de notre lac » ; ils sont un peu des nôtres, font partie — si le mot n'est pas trop pompeux — du patrimoine neuchâtelois. Dans ces conditions, la S.P.A. doit comprendre que le bon public trouve un peu choquant qu'elle ait paru se désintéresser d'eux dans la journée de samedi et qu'elle ait demandé aux sauveteurs de ne pas s'adresser à elle pendant les heures de repas !

« Heureusement, et cela me console — écrit un autre de nos lecteurs — que nos braves agents ont secouru cette gent ailée ! »

Les enfants, petits-enfants, parents et amis de

Monsieur

Charles-Henri MATTHEY

architecte S.I.A.

ancien intendant des bâtiments de l'Etat

ont le chagrin d'annoncer son décès, survenu à Gland (Vaud) le 12 février 1956, à l'âge de 76 ans.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel le mardi 14 février, à 16 heures. Culte au crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je lève mes yeux vers les montagnes :
D'où me viendra le secours ?...
Mon secours vient de l'Eternel,
Qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1.

Madame Marthe Müller, à la Coudre;
Monsieur et Madame Moïse Müller-Vuille et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Elie Müller-Tschanz, à Marin ;
Madame et Monsieur Arnold Christen-Müller et leurs enfants, à Renens ;
Monsieur et Madame Michel Müller-Battaglia et leurs enfants, à Marin ;
Monsieur et Madame Gabriel Müller-Steiger et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Raphaël Müller-Leroux, à Orléans (Loiret) ;
Monsieur et Madame Daniel Müller-Deveaux et leurs enfants, à Ried (Berne) ;
Madame et Monsieur Ernest Zaugg-Müller et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Gilbert Tribolet-Müller et leur fille, à la Coudre;
Monsieur et Madame Josué Müller-Anex et leur fille, à Hauterive ;
Monsieur et Madame Benjamen Müller-Bourquin et leurs enfants, à Mutrux (Vaud) ;
Monsieur et Madame David Müller-Hauert et leurs enfants, à Cornaux ;
Monsieur et Madame Jonathan Müller-Kramer et leurs enfants, à Colombier ;
Monsieur et Madame Pierre Müller-André, à la Coudre, leurs enfants et petits-enfants ;
les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Maurice Müller, à la Coudre et au Brésil ;
les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Edouard Buret-Müller, à la Coudre, à Saint-Blaise et à Neuchâtel ;
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Paul-Adolphe MÜLLER

jardinier

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent que Dieu a rappelé à Lui dans sa 80me année, après une courte maladie.

Jésus, notre frère, nous nous réclamons à ton grand amour.

La Coudre-Neuchâtel, le 11 février 1956.

L'ensevelissement aura lieu lundi 13 février, à 14 heures, au cimetière de Saint-Blaise. Culte pour la famille à 13 h. 30.

Domicile mortuaire à Marin, chez M. Michel Müller, derrière la boulangerie.

Monsieur Eugène Sandoz et ses enfants, à la Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Ernest Treuthardt-Sandoz, leur fille et petite-fille Denise, à Vevey ;
Madame Alice Sandoz, ses enfants et petits-enfants, à Fleurier ;
Madame et Monsieur Robert Chaudet et leurs enfants, à Fleurier ;
Madame Berthe Chaudet et ses filles, à Monruz,
font part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher père, grand-père, oncle et parent,

Monsieur Georges SANDOZ

que Dieu a repris à Lui dans sa 91me année.

Je me suis réjoui dans le chemin de Tes témoignages.
Ps. 119 : 14.

L'ensevelissement aura lieu lundi 13 février. Culte à l'asile de Beauregard à 12 h. 30.

Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et fatigués et je vous donnerai du repos.
Matth. 2 : 28.

Madame Jean Pizzera, ses enfants et petites-filles, à Genève ;
Mademoiselle Anna Pizzera, à Colombier ;
Monsieur et Madame Charles Pizzera, à Couvet ;
Monsieur et Madame Robert Pizzera, leurs enfants et petite-fille, à Colombier et aux Brenets ;
Monsieur et Madame Louis Holer et leur fille, à Colombier ;
Monsieur et Madame Francis Dumont, leurs enfants et petits-fils, à Neuchâtel et à Cerneir,
ainsi que les familles Pizzera, Bill, Kunz, Maret-Kunz, parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean PIZZERA

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent, survenu le 10 février 1956, dans sa 57me année.

L'ensevelissement aura lieu le 13 février 1956. Culte au temple de la Servette à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : Vieussieux 52, Genève.

Dors en paix, maman chérie.

Monsieur et Madame Fritz Krähenbühl et leur petite Myriam, à Lausanne ;
Monsieur Jean Krähenbühl, à Colombier ;
Monsieur Adolphe Lienhardt et familles, à Zurich ;
Monsieur Alfred Lienhardt et familles, à Uzwil,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Christian KRÄHENBÜHL

née Bertha LIENHARDT

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui vendredi 10 février 1956, dans sa 77me année.

Colombier, le 10 février 1956.

Jésus a dit : « Je suis la résurrection et la vie, personne ne vient au père que par moi. »

L'ensevelissement aura lieu lundi 13 février 1956, à 13 h. Culte au domicile mortuaire : route de Planeyse 1 à 12 h. 30.

La famille ne portera pas le deuil

Non ce que je veux.
Mais ce que tu veux.
Marc 14 : 36.

Madame Olivier Maumary ;
Monsieur et Madame Virgile Maumary, à Renens (Vaud) ;
Monsieur Marcel Maumary ;
Monsieur et Madame Pierre Maumary et leurs enfants, à Thoune ;
Monsieur et Madame Gaston Monnier et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Sœur Mariette Maumary, à Schloss, Wildenstein ;
Monsieur et Madame H. Reich et leurs enfants, à Igis (Grisons),
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Olivier MAUMARY

leur cher époux, père, frère, oncle et parent, enlevé subitement à leur affection, dans sa 55me année.

Cortaillod, le 10 février 1956.

L'ensevelissement aura lieu aujourd'hui, lundi 13 février, à 13 h. 30.
Culte pour la famille au domicile mortuaire à 13 heures.

Les autorités communales de Cortaillod ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Olivier MAUMARY

conseiller général, membre de la commission des travaux publics. L'enterrement aura lieu le lundi 13 février 1956, à 13 h. 30.

Départ du domicile à 13 h. 15.

La commission scolaire de Cortaillod a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Olivier MAUMARY

membre dévoué de la commission.

Elle conservera du défunt un souvenir ému et reconnaissant.

Pour l'ensevelissement, se référer au faire-part de la famille.

Le comité de la **Société d'aviculture et de cuniculture de Cortaillod** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur président

Monsieur Olivier MAUMARY

Ils garderont tous un bon et pieux souvenir de leur cher président.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu le 13 février à 13 h. 30.

Nous avons le pénible devoir d'annoncer le décès de notre cher camarade

Monsieur Olivier MAUMARY

président de notre section.

L'ensevelissement, auquel nos membres sont priés d'assister, aura lieu à Cortaillod lundi 13 février.

Se référer à l'avis de la famille.

Parti radical de Cortaillod.

Le comité de la **Société fraternelle de prévoyance, section de Cortaillod,** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Olivier MAUMARY

membre de la société.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Le comité de la Société fédérale de gymnastique, section de Cortaillod, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Olivier MAUMARY

membre d'honneur

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille.

Non ce que je veux
Mais ce que Tu veux.
Marc 14 : 36.

Madame Charles Zund-Muller;
Monsieur et Madame Charles Zund, à la Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Yvonne Zund, à Rome;
Monsieur Gustave Muller et ses enfants, à Bâle,
ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Charles ZUND

leur cher époux, fils, frère, beau-fils et parent, que Dieu a repris à Lui le 11 février, dans sa 48me année.

Saint-Blaise, le 13 février 1956.

L'ensevelissement, avec suite, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 14 février, à 13 heures.

Domicile mortuaire : route de Neuchâtel 27.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part